L'agriculture est importante

Financement agricole Canada
Rapport annuel 2012-2013

L'agriculture est importante

« L'agriculture est importante » : une phrase courte qui en dit long.

L'agriculture est importante parce que c'est une industrie majeure au Canada. Plus de 2 millions de Canadiennes et Canadiens travaillent dans les secteurs de la production primaire (culture et élevage) ou de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire (fournisseurs, transformateurs et fabricants). Chacune des étapes de la chaîne de valeur agricole est essentielle à l'économie canadienne.

L'agriculture est importante parce que le monde a besoin d'une source fiable d'aliments sains et salubres. Le Canada est l'un des rares pays qui peut à la fois subvenir à ses besoins alimentaires et aider à nourrir la population mondiale. C'est l'un des principaux exportateurs d'aliments et les marchés internationaux sont en pleine croissance.

L'agriculture est importante parce que c'est une industrie moderne, vibrante et diversifiée. Elle est remplie de gens novateurs qui aiment ce qu'ils font et fournit des possibilités très intéressantes aux producteurs et aux entrepreneurs.

Bref, l'agriculture n'a jamais été aussi importante pour le Canada et pour le monde.

À FAC, nous le constatons chaque jour. C'est ce que nous vivons chaque jour. Nous sommes convaincus du dynamisme de l'agriculture et des gens qui en font leur mode de vie. Et nous sommes fiers que plus de 100 000 d'entre eux soient nos clients.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés envers l'agroindustrie – ses gens, ses produits et ses possibilités – afin qu'elle progresse aujourd'hui, et pour longtemps. Nous comprenons l'industrie. Nous travaillons avec nos clients pour répondre à leurs besoins afin qu'ils puissent relever les défis et saisir les occasions.

Nous travaillons avec nos partenaires pour faire progresser l'industrie et nous assurer que les Canadiennes et Canadiens comprennent ce qu'est l'agriculture.

Nos produits de prêt et de location-financement sont adaptés aux besoins uniques des producteurs de tous âges et sont destinés aux entreprises de toutes tailles et à tous les secteurs. Nous offrons aussi d'autres produits et services comme des logiciels de comptabilité et de gestion des cultures dans les champs, des programmes de formation et d'information, de l'assurance-prêt et du capital de risque. Nous croyons à l'importance d'une gestion du risque solide et efficace dans toutes nos activités.

Bien que la production primaire soit notre champ d'activité principal, nous servons aussi les entreprises au service des producteurs – les fabricants et les concessionnaires d'équipement, les fournisseurs d'intrants, les transformateurs et les grossistes. Nous aidons ces entreprises à pénétrer de nouveaux marchés, à améliorer leur efficience et leur capacité, à saisir des occasions, à adopter de nouvelles technologies et à être concurrentielles.

Par l'intermédiaire de nos activités d'investissement communautaire, nous soutenons les collectivités rurales où nos clients et nos employés vivent et travaillent. Nous proposons des programmes de sécurité en milieu agricole, nous collaborons avec des banques alimentaires pour lutter contre la faim et nous offrons un soutien financier aux projets locaux.

À FAC, l'agriculture est au centre de nos préoccupations. Nous nous sommes engagés à aider l'industrie à s'épanouir et à prospérer.

L'agriculture est importante. Nous travaillons fort pour que FAC soit importante pour l'agriculture et pour les gens qui lui donnent ses lettres de noblesse.

Résultats d'exploitation et financiers – faits saillants 3
Profil de la société 5
Message du président-directeur général 6
Message du président du Conseil d'administration 8
Message du ministre de l'Agriculture 9
FAC et son rôle d'intérêt public 11
Gouvernance d'entreprise 14
Conseil d'administration de FAC 18
Équipe des cadres dirigeants 19
Responsabilité sociale d'entreprise 20
Compte rendu analytique de la direction 22
États financiers 54
Glossaire 111
Bureaux de FAC 114

Proposition de valeur aux clients de FAC

Créée en 1959, FAC est fière de servir l'industrie agricole canadienne en tant que plus important fournisseur de financement à cette industrie.

D'abord et avant tout au service des producteurs primaires, nous servons également les fournisseurs et les transformateurs de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole.

Nous offrons aux clients des solutions souples de financement, du capital de risque, de l'assurance et des logiciels de gestion à prix concurrentiel, ainsi que de l'information et de la formation.

Ces services aident nos clients à prendre de saines décisions d'affaires et à mieux réussir.

Nous aimons prendre le temps de connaître nos clients, leurs besoins particuliers, leurs objectifs et leur vision de l'avenir. Nous les aidons à relever les défis et à saisir les occasions.

Faire affaire avec nous, c'est simple comme tout.

L'agriculture... passionnément et pour longtemps.

Résultats d'exploitation et financiers – faits saillants

L'agriculture canadienne a connu une très bonne année en 2012-2013. Bien que certains secteurs de production aient éprouvé des difficultés constantes, la plupart ont connu une année rentable. Le capital agricole et la valeur des terres agricoles ont poursuivi leur hausse, et dans la plupart des provinces, les recettes se sont améliorées par rapport à l'exercice précédent. Cette prospérité a créé une forte demande pour les produits de l'agriculture et des agroentreprises. FAC a continué d'offrir à ses clients des solutions financières souples et personnalisées, de l'information et de l'expertise pour les aider à réussir. L'engagement inébranlable de FAC à œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie et à offrir une expérience client extraordinaire lui a permis de maintenir sa solidité financière.

En 2012-2013, la croissance des prêts a été de 1,9 milliard de dollars ou 8,3 p. 100.

Le nombre de prêts décaissés a été de 47 046 en 2012-2013 et le montant moyen des prêts décaissés, de 162 406 $, ce qui a porté les décaissements nets à 7,7 milliards de dollars. FAC a continué d'accumuler des capitaux propres grâce aux bénéfices réalisés. La croissance des intérêts créditeurs nets, quant à elle, s'est chiffrée à 59,0 millions de dollars. Comme l'indiquent ses résultats financiers, FAC continue de solidifier son assise financière, ce qui l'aidera à financer à long terme sa croissance et son investissement en agriculture.

Exercices terminés le 31 mars

Résultats d'exploitation

Portefeuille de prêts	2013	2012	2011
Nombre de prêts	147 696	126 496	120 070
Prêts (millions de dollars)	25 133,3	23 202,3	21 401,3
Croissance nette du portefeuille (%)	8,3	8,4	8,0
Prêts douteux, exprimé en pourcentage des prêts (%)	1,3	1,2	1,5
Nouveaux prêts			
Nombre de prêts décaissés	47 046	45 578	42 021
Décaissements nets (millions de dollars)	7 746,2	7 116,8	6 153,2
Montant moyen des prêts décaissés (dollars)	162 406	156 150	146 432

Résultats financiers*

Bilan consolidé (millions de dollars)	2013	2012	2011
Total de l'actif	25 870,8	23 829,0	21 870,7
Total du passif	22 332,1	20 714,7	19 184,8
Total des capitaux propres	3 538,7	3 114,3	2 685,9
État consolidé des résultats d'exploitation (millions de dollars)			
Intérêts créditeurs nets	861,4	802,4	753,8
Charge pour pertes sur prêts	38,1	1,8	35,6
Autres produits	15,6	51,1	16,0
Frais d'administration	327,4	288,1	277,5
Ajustement de juste valeur	1,9	2,0	3,5
Bénéfice net	513,4	565,6	460,2

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.

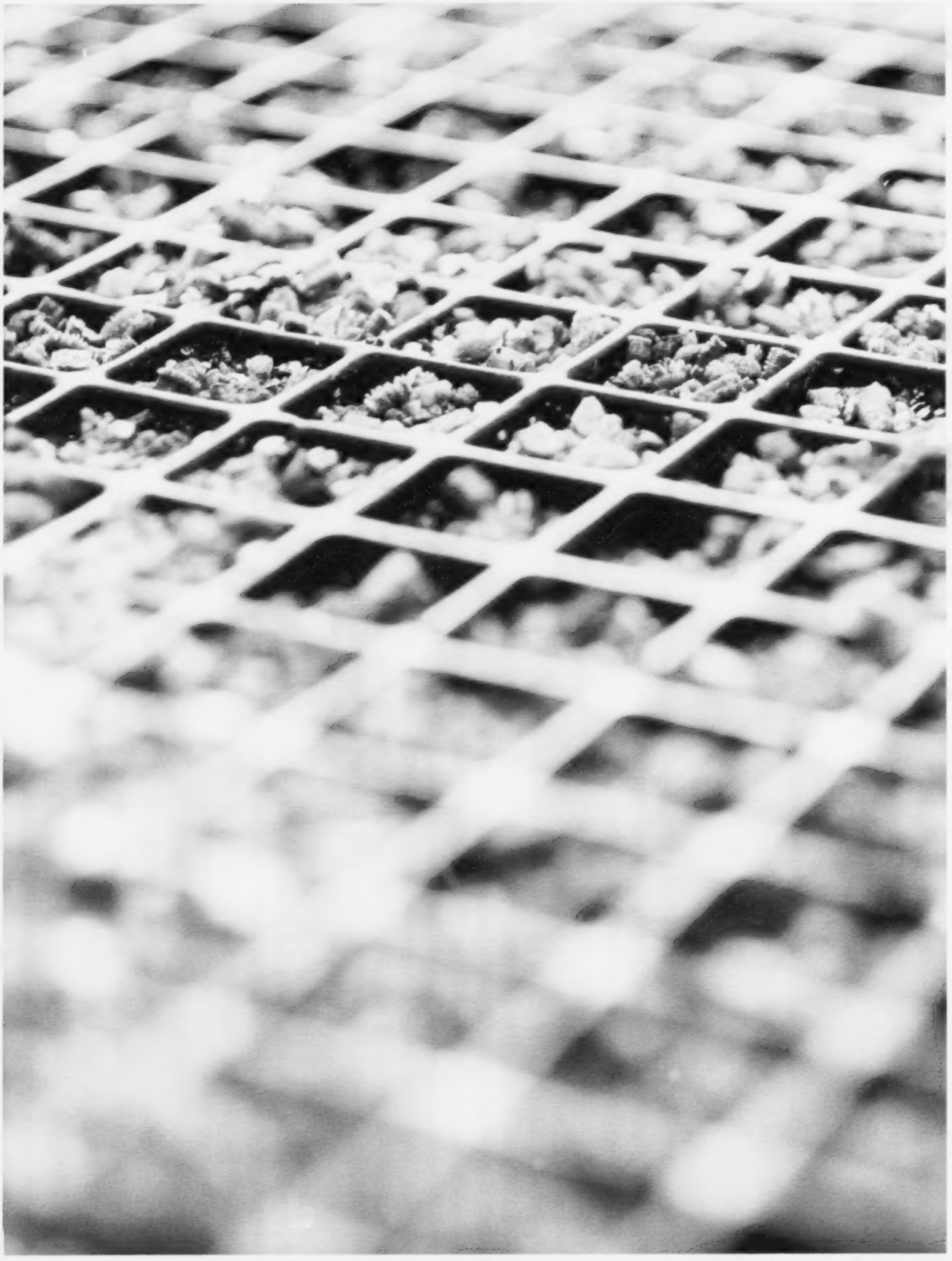

Profil de la société

Financement agricole Canada (« FAC ») est une société d'État fédérale financièrement autonome qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Notre siège social est situé à Regina, en Saskatchewan, et nous fournissons du financement et d'autres services à des producteurs primaires, des exploitants à valeur ajoutée, des fournisseurs et des transformateurs de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. Passionnés de l'agriculture, nos 1 600 employés assurent le service à la clientèle dans plus de cent bureaux situés principalement dans les collectivités rurales.

L'histoire de FAC débute en 1929, lorsque la Commission du prêt agricole canadien est créée pour fournir du crédit hypothécaire à long terme aux agriculteurs. Puis, en 1959, la *Loi sur le crédit agricole* est établie et la Société du crédit agricole voit le jour pour prendre la relève de la Commission du prêt agricole canadien. Elle est alors une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En 1993, la *Loi sur la Société du crédit agricole* est promulguée. Cette loi donne à la société un mandat de même que des pouvoirs de prêt et des pouvoirs administratifs élargis. Ce nouveau mandat permet à la société d'offrir des services financiers aux exploitations agricoles, notamment les particuliers, les sociétés agricoles et les groupements agricoles, sous le régime d'une seule loi.

En 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* reçoit la sanction royale, ce qui permet à la société d'offrir une gamme encore plus vaste de services aux producteurs agricoles et aux agroentrepreneurs.

Vision

Voici la vision à long terme de FAC :

Toute la chaîne de valeur agricole est d'avis que FAC œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie en offrant des produits financiers, des services et des connaissances adaptés aux exploitations agricoles et aux agroentreprises.

Nos clients font la promotion de FAC et ne peuvent s'imaginer faire des affaires sans elle.

Nous avons à cœur notre responsabilité sociale et environnementale et nous sommes un employeur de choix partout où nous sommes présents.

Nous facilitons les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés.

FAC est financièrement solide et stable et investit considérablement dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Mission

La société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

Valeurs d'entreprise

FAC a pris l'engagement d'œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. Elle le fait en visant toujours plus haut, en menant ses activités au profit de ses clients et en favorisant la réalisation du plein potentiel de chaque employé.

Les valeurs d'entreprise de FAC représentent ses valeurs essentielles.

L'intégrité avant tout

Nous agissons de façon éthique et honnête. Nous traitons nos clients, nos collègues et tous les intervenants avec respect.

Le client d'abord

Nous avons nos clients à cœur et sommes fiers de leur offrir une expérience extraordinaire fondée sur la qualité de nos relations personnelles, notre flexibilité et notre connaissance de l'industrie.

L'excellence en tout temps

Nous avons pris un engagement commun de rendement élevé, de responsabilité et d'efficience dans notre quête d'excellence.

Le travail d'équipe

Nous sommes persuadés de l'effet synergique du travail d'équipe. Que ce soit dans la prestation de services adaptés aux besoins des clients ou dans la conception de solutions qui profitent à l'industrie, nous travaillons ensemble et formons une seule équipe.

L'engagement communautaire

Nous prenons notre responsabilité sociale d'entreprise au sérieux. Nous estimons qu'il est de notre devoir de participer à la vie communautaire des collectivités où nos clients et employés vivent et travaillent, de nous efforcer de réduire notre impact sur l'environnement et de contribuer à la réussite de l'industrie agricole.

Message du président-directeur général

L'agriculture est importante, puisqu'elle représente une force économique majeure au Canada. Elle est vibrante et diversifiée et les gens qui la composent sont avant-gardistes et innovateurs. Qu'il s'agisse de la production primaire ou de l'agroentreprise et agroalimentaire, l'avenir n'a jamais été aussi prometteur tant sur le plan des débouchés que des possibilités.

Même si certains secteurs continuent de connaître des difficultés, les prix élevés des produits de base et les taux d'intérêt historiquement bas font en sorte que, dans l'ensemble, l'agriculture canadienne se porte bien.

La vigueur de notre industrie est essentielle pour l'avenir du Canada. FAC joue un rôle important sur le marché en offrant toute une gamme de produits financiers, de services commerciaux et de programmes de formation et d'information à des clients qui œuvrent dans toutes les sphères de la chaîne de valeur agricole.

L'agriculture est notre raison d'être

FAC se distingue des autres institutions financières par le fait qu'elle est exclusivement axée sur l'agriculture.

À titre de société d'État fédérale autonome, FAC est financièrement stable. Nos solides résultats nous permettent non seulement de financer nos activités quotidiennes, mais aussi d'investir pour l'avenir de l'agriculture et d'amener les Canadiennes et Canadiens à mieux connaître cette industrie qui touche la vie de tant de gens.

La stabilité durable de FAC et sa présence continue sur le marché des services financiers inspirent également la confiance chez nos clients. D'ailleurs, ceux-ci nous disent choisir FAC pour deux raisons, aussi importantes l'une que l'autre : la qualité de nos produits et de nos services et le fait que nous prenons le temps de bâtir des relations personnelles avec eux. Ils apprécient notre engagement à long terme envers eux et envers l'agriculture. Cela leur donne la confiance nécessaire pour croître et prendre leur essor, sachant que FAC sera à leurs côtés pour les aider.

Nous comptons plus de 100 000 clients et nous faisons des efforts réfléchis afin de créer une expérience unique pour eux. Notre indice de l'expérience client (qui ne tient compte que des notes parfaites) nous permet d'obtenir leurs commentaires afin d'évaluer notre performance et, d'ailleurs, plus de 60 p. 100 de nos clients à l'échelle du Canada nous accordent une note parfaite.

Nous comprenons l'agriculture

Si nous obtenons d'aussi bons résultats auprès de notre clientèle, c'est qu'en matière d'agriculture, nous nous y connaissons. Nos 1 600 employés la vivent au quotidien. Lorsque nous disons que nos employés constituent notre meilleur atout, ce n'est pas juste une manière de parler. C'est la pure vérité.

Nos employés sont des passionnés de l'agriculture et du service à la clientèle. Et cette passion les suit à l'extérieur de leur bureau jusque dans leur collectivité, où ils consacrent généreusement leur temps et leurs efforts à plusieurs causes louables.

Ils prennent aussi en charge diverses initiatives au nom de FAC, dont la principale est le programme annuel *FAC en campagne contre la faim*. Grâce à des partenariats établis avec des gens du monde des affaires, des établissements scolaires et des organismes communautaires, nous avons recueilli en 2012 plus de 1,4 million de livres de nourriture et 760 000 $ pour les banques alimentaires à l'échelle du pays. Et nous avons bien l'intention de dépasser ces chiffres en 2013, année qui marquera le 10e anniversaire de *FAC en campagne contre la faim*.

FAC est un prêteur prudent

Tout ce que nous faisons est fondé sur de solides principes d'affaires. La force de notre entreprise, caractérisée par une solide assise de capitaux propres, un bénéfice net positif, un portefeuille de prêts de plus de 25 milliards de dollars et 20 années consécutives de croissance, est le fruit d'un effort planifié et prudent en vue d'être le meilleur fournisseur de services financiers possible.

À FAC, nous nous efforçons tous de mener nos activités de façon à soutenir la croissance d'une industrie agricole vigoureuse et florissante.

FAC a mis en place un programme de gestion du risque du crédit qui prévoit des mesures diverses d'atténuation du risque, notamment la diversification du portefeuille et la gestion du risque au niveau des transactions individuelles. Lorsque nous créons des produits et des services, nous tenons compte des meilleures pratiques de gestion du risque. Nous examinons et suivons de près les ratios de levier et les ratios prêt-garantie. Nous évaluons la capacité de remboursement de nos clients non seulement en fonction des taux actuels, mais aussi des taux futurs prévus et nous nous assurons d'établir la valeur des biens pris en garantie avec précision.

Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles façons d'améliorer notre solide gestion du risque. C'est la raison pour laquelle nous avons accueilli l'examen récent du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) comme une occasion de progresser. Les constatations qui ont ressorti de cet examen guideront notre approche pour le prochain exercice et pour l'avenir.

Ensemble, au service de l'agriculture

FAC, à l'instar d'autres institutions financières, croit sincèrement que ce qui est bon pour l'agriculture est également bon pour le Canada. En outre, je crois fermement que FAC et toutes les autres institutions financières ont un rôle à jouer dans le secteur agricole. Nos clients sont heureux d'avoir un choix sur le marché. En fait, la majorité d'entre eux font également affaire avec d'autres institutions financières. Notre présence collective est bénéfique pour l'industrie et pour l'économie dans son ensemble. Nos produits et services stimulent l'activité économique et assurent une stabilité à nos clients qui, à leur tour, deviennent clients d'autres institutions financières, contribuant ainsi à la croissance de l'économie. Bref, tout le monde y gagne.

Il existe de nombreuses possibilités d'unir nos efforts avec ceux d'autres institutions financières. Nous travaillons à tisser des relations plus étroites avec le réseau des coopératives de crédit. Nous collaborons également au cas par cas avec différentes banques et avons lancé des discussions avec certaines d'entre elles pour renforcer notre partenariat.

L'agriculture, plus que jamais

L'histoire de l'agriculture est une histoire faite de réussites, de promesses et de détermination. FAC veux que cette histoire soit connue. En 2012, elle a commencé à promouvoir une cause visant à montrer aux Canadiennes et aux Canadiens à quel point l'agriculture est importante pour le Canada et pour le monde.

Depuis, *L'agriculture, plus que jamais* a pris de l'ampleur et réunit maintenant plus de 159 partenaires du milieu agricole, du secteur privé, et des médias ainsi que des associations sectorielles et des organisations commerciales. Tous ces partenaires et autres supporteurs peignent, dans leurs histoires sur l'agriculture, l'image d'une industrie moderne et dynamique.

Il existe littéralement des milliers de possibilités d'emploi dans ce domaine partout au pays et lorsque nous favorisons la croissance de l'agriculture, tout le monde y gagne : les collectivités rurales, les entreprises et les gens qui contribuent à la réussite de cette industrie.

Je suis fier de faire partie d'un organisme qui collabore avec tous les intervenants afin d'améliorer l'agriculture et tous nos employés le sont également.

Greg Stewart, président-directeur général

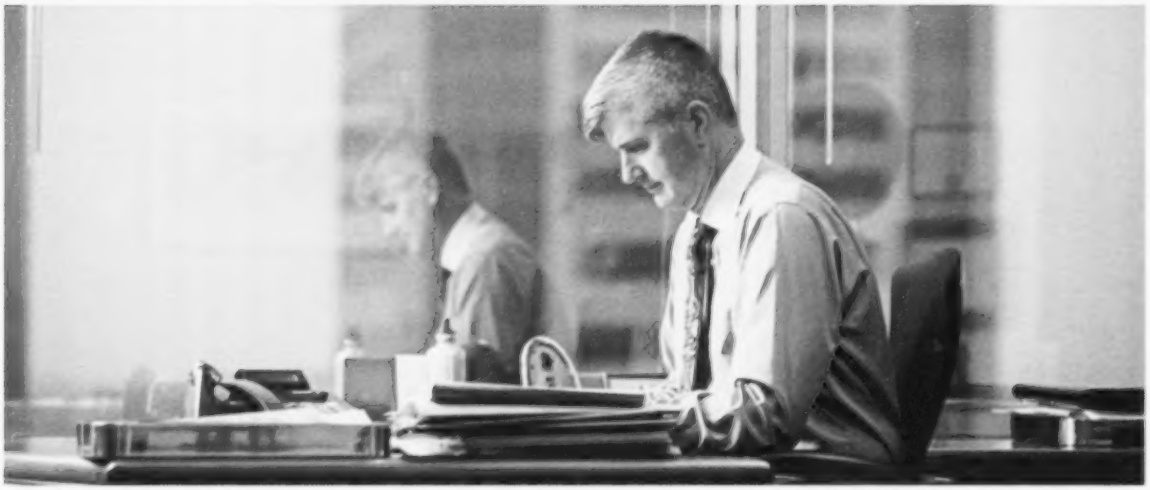

Message du président du Conseil d'administration

C'est une période passionnante pour l'agriculture et pour FAC, qui continue d'appuyer avec brio une industrie si importante pour le Canada.

En plus d'offrir à ses clients des produits et services novateurs, FAC contribue grandement à leur réussite. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai entendu des employés de FAC dire que leur relation avec le client dépassait la simple transaction de prêt. Je n'en doute pas, à voir les informations, les logiciels et autres outils que FAC met à la disposition de ses clients et du public.

Je suis particulièrement fier de notre appui aux jeunes agriculteurs et à ceux qui démarrent dans l'industrie agricole. FAC leur offre du financement spécialisé, des occasions d'apprentissage et d'autres formes de soutien afin de les aider à s'établir dans le domaine. L'avenir de l'agriculture dépend de la capacité de l'industrie à attirer les jeunes et à leur fournir les compétences nécessaires pour exploiter avec succès leur exploitation agricole ou leur agroentreprise. Le Conseil d'administration est particulièrement fier que FAC ait prêté plus de 2,32 milliards de dollars à de jeunes agriculteurs en 2012-2013.

Mes collègues administrateurs et moi recevons constamment des commentaires positifs et honnêtes de la part de clients et de partenaires de FAC et de représentants communautaires au sujet du professionnalisme et du dévouement des employés de FAC. Cette renommée n'est pas seulement attribuable aux relations d'affaires, mais aussi au temps et aux efforts consacrés par les employés à des causes communautaires. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier tous les employés de FAC pour leur travail et leur esprit communautaire.

J'en profite aussi pour remercier Gill Shaw, président sortant du Conseil d'administration qui a pris sa retraite en novembre 2012, de son apport à FAC. Grâce à son expertise et à son excellent leadership, la société a progressé et a conservé son titre de chef de file des solutions financières et des services aux entreprises en agriculture. Je souhaite également la bienvenue à Sylvie Cloutier, Doris Priddle et Brenda Schoepp, qui se sont jointes à titre d'administratrices au cours de l'exercice. Leurs vastes expériences et expertises compléteront bien celles des autres membres du Conseil d'administration, dont le rôle est d'établir l'orientation stratégique de FAC.

L'accès aux marchés mondiaux, les progrès technologiques et la création de nouveaux produits font en sorte que les frontières de l'agriculture canadienne ne cessent d'être repoussées. C'est pourquoi l'industrie a besoin d'un partenaire en services financiers qui est solide, flexible et avisé, et FAC est bien placée pour répondre à ces besoins et aider les producteurs et les agroentreprises à prendre de l'expansion et à prospérer.

Respectueusement présenté au nom du Conseil d'administration de FAC,

Dale Johnston, président du Conseil d'administration

Message du ministre de l'Agriculture

L'agriculture canadienne mérite bien sa renommée internationale en matière de qualité, d'intégrité et d'innovation. Cette renommée continue de croître avec l'expansion des marchés pour les producteurs et les agroentrepreneurs.

L'agriculture est une pierre angulaire de l'économie canadienne. Elle contribue chaque année pour 130 milliards de dollars au produit intérieur brut et demeure un catalyseur de croissance économique. Notre gouvernement conserve son engagement de créer les bonnes conditions afin que nos producteurs, nos agroentrepreneurs et nos exploitants d'entreprises agroalimentaires demeurent des chefs de file mondiaux.

Je sais que tous les employés de FAC tiennent cet engagement. Ils excellent à servir les clients de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. La croissance du portefeuille de FAC durant 20 années consécutives en dit long sur ses employés, qui se font un point d'honneur d'établir des relations à long terme avec les clients et de répondre à leurs besoins uniques en agriculture.

FAC se donne la priorité de préparer les clients à réussir aujourd'hui et pendant longtemps, ce qui soutient les principes de *Cultivons l'avenir 2*, le cadre agricole canadien signé par notre gouvernement et nos partenaires des provinces et des territoires. Ce cadre fournit aux producteurs et aux agroentrepreneurs les outils et les ressources nécessaires pour affronter les difficultés et saisir les occasions qui se présentent, et pour rester à l'affût des besoins toujours changeants des consommateurs.

Je félicite FAC et tous ses partenaires qui font progresser la cause *L'agriculture, plus que jamais*. Les Canadiennes et Canadiens ont besoin de savoir ce qui se passe réellement en agriculture, d'entendre que son avenir est reluisant et d'être informés de la contribution des gens qui forment l'industrie, non seulement pour notre pays mais aussi pour les autres. Dans mes déplacements, j'ai vu beaucoup de casquettes et de T-shirts à l'effigie de *L'agriculture, plus que jamais*, et j'ai même vu des enrubannages de balles de foin très colorés le long des routes, à l'appui de cette excellente cause.

Les occasions se multiplieront pour l'agriculture toujours en évolution, et pour FAC qui continuera d'offrir des produits et des services de pointe. Notre gouvernement se réjouit à l'idée d'entretenir sa relation de travail solide avec FAC. Ensemble, nous aiderons à façonner un avenir solide pour l'agriculture canadienne.

Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture

FAC et son rôle d'intérêt public

Énoncé des priorités

FAC aide le gouvernement fédéral à concrétiser sa vision de croissance et de prospérité de l'industrie agricole.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a établi les priorités suivantes pour s'assurer que FAC continue de mettre en valeur l'industrie agricole :

- L'agriculture est une industrie dynamique qui s'adapte continuellement à un environnement toujours plus complexe. Les entreprises agricoles prennent de l'expansion et les familles agricoles continuent de développer leur entreprise. C'est grâce à l'accès à des capitaux que les producteurs et les agroentreprises peuvent continuer d'adopter des pratiques et des modèles d'affaires novateurs qui leur permettent de réduire leurs coûts de production, de créer de nouveaux produits, d'atténuer leur empreinte environnementale et d'être concurrentiels sur le marché mondial. Pour favoriser cette évolution, FAC doit absolument continuer d'offrir une vaste gamme de produits et de services financiers et autres adaptés aux besoins uniques de l'industrie. Ces facteurs sont essentiels à la réussite à long terme de l'industrie et contribuent à la vision du gouvernement du Canada qui est d'appuyer la croissance et la prospérité de l'agriculture canadienne.
- Les besoins financiers des exploitations agricoles augmentent puisque leur taille et leur complexité ne cessent de croître. En tant que plus important fournisseur de financement agricole au Canada, FAC est un partenaire financier indispensable de l'agroindustrie. FAC continuera de mener ses activités d'une façon prudente afin de favoriser, à long terme, le développement d'une industrie agricole vigoureuse et florissante. Il est possible que la société doive, à cette fin, établir des partenariats avec des coopératives de crédit et d'autres institutions financières afin de gérer le risque ou de combler le manque de liquidités qui est parfois le lot d'institutions de plus petite taille.
- Une gestion saine est la clé du succès de toute entreprise et l'agriculture n'échappe pas à cette règle. FAC continuera d'offrir aux producteurs canadiens des services et de l'information uniques en mettant à leur disposition des publications, des ateliers et des programmes d'apprentissage qui les aideront à accroître leurs compétences en gestion d'une entreprise. FAC augmentera les connaissances et l'expertise de ses employés afin de servir adéquatement les besoins de l'agriculture canadienne. Pour offrir un service à la clientèle de qualité supérieure et bien soutenir l'industrie, les employés de FAC doivent être bien informés, s'investir et se concentrer sur les besoins des clients, de l'agroindustrie et des régions rurales du Canada.
- L'avenir est reluisant pour la prochaine génération de producteurs. FAC continuera d'offrir des produits qui favorisent le transfert intergénérationnel des entreprises agricoles et d'aider les jeunes agriculteurs et les nouveaux venus en agriculture à s'établir en leur offrant les outils nécessaires pour affronter les difficultés et saisir les occasions.
- L'une des priorités du gouvernement actuel demeure l'agrandissement des marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires canadiens. C'est pourquoi il importe que FAC continue de travailler avec la Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour favoriser l'accès des agroentreprises canadiennes aux marchés internationaux.
- L'histoire de l'agriculture canadienne est tissée de réussites, de promesses, de défis et de détermination. Pour favoriser l'épanouissement de l'industrie, les Canadiens doivent mieux comprendre l'agriculture et son apport majeur à l'économie et à chaque personne. FAC fait preuve de leadership à cet égard avec le lancement de la cause *L'agriculture, plus que jamais*. Elle continuera de travailler avec ses partenaires de l'industrie et du portefeuille, les producteurs, les agroentreprises et AAC afin d'améliorer la perception du public envers l'agriculture.
- En s'appuyant sur les priorités de l'exercice précédent, FAC doit continuer de travailler en collaboration avec AAC sur des questions clés qui touchent l'agriculture. FAC et AAC doivent continuer d'échanger conseils et expertise concernant des difficultés et des occasions mutuellement intéressantes, y compris les taux d'intérêt, le cadre *Cultivons l'avenir 2*, l'excellence des services et les valeurs des terres agricoles. FAC travaillera aussi étroitement avec AAC afin d'aider le secteur du porc tant que la situation l'exigera.
- FAC tiendra compte des contraintes financières auxquelles est soumis le gouvernement du Canada et des résultats de l'Examen stratégique et fonctionnel.

Nous sommes fiers d'être au service de l'agriculture, en tout temps, dans tous ses secteurs et dans toutes les régions du Canada

Rôle d'intérêt public de FAC

FAC met en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services financiers et d'autres services spécialisés et personnalisés, aux fermes familiales et aux agroentreprises.

Notre rôle d'intérêt public sert d'assise à tout ce que nous faisons pour l'avenir de l'agroindustrie.

En servant plus de 100 000 clients* partout au pays, nous aidons les producteurs et les agroentrepreneurs à réussir dans une industrie de plus en plus complexe et exigeante.

FAC fournit du financement à tous les secteurs de l'industrie, peu importe l'âge des producteurs ou la taille des exploitations agricoles. Nous prêtons aux agroentreprises, notamment aux fournisseurs et aux transformateurs qui servent les producteurs. Lorsque la chaîne de valeur est solide, les producteurs ont accès à des options d'achat et de vente plus saines.

En 2012-2013, 40 478 clients ont reçu un prêt ou d'autres produits financiers à partir d'un des quelque 100 bureaux de FAC, situés en grande partie dans les régions rurales du Canada :

Alberta : 7 920
Colombie-Britannique : 2 746
Île-du-Prince-Édouard : 317
Manitoba : 3 082
Nouveau-Brunswick : 472
Nouvelle-Écosse : 481
Ontario : 10 807
Québec : 4 349
Saskatchewan : 10 166
Terre-Neuve-et-Labrador : 126
Yukon : 12

De ce nombre, 38 549 sont des producteurs primaires et 1 929 sont des agroentrepreneurs.

En 2012-2013, FAC a prêté plus de 2,32 milliards de dollars à de jeunes agriculteurs.

Nous nous consacrons entièrement à l'agriculture et notre approche est à long terme

FAC est une société d'État financièrement autonome. Nous soutenons l'industrie agricole et nous nous sommes engagés à sa réussite à long terme. Grâce à la solidité de notre situation financière, nous créons des produits et des services novateurs adaptés aux besoins évolutifs de l'industrie, ce qui permet aux producteurs et aux agroentrepreneurs de bénéficier de choix variés sur le marché.

Nos produits de prêt tiennent compte de la nature cyclique de l'agroindustrie et du temps nécessaire pour qu'une exploitation agricole devienne prospère. Des conditions climatiques et un marché imprévisibles peuvent avoir un effet négatif même sur les meilleurs producteurs et agroentrepreneurs. C'est pourquoi nous appuyons nos clients dans les mauvaises comme dans les bonnes périodes.

Depuis plus de 10 ans, le programme de soutien à la clientèle de FAC aide les producteurs à remédier aux difficultés inattendues et imprévisibles comme la grippe aviaire, les sécheresses, les inondations et la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) de 2003.

En 2012, FAC a offert un programme de soutien à la clientèle aux éleveurs porcins qui devaient composer avec des coûts des intrants élevés et des prix faibles. Des ajustements aux calendriers de remboursement et des reports de paiements ont notamment été effectués pour aider les clients à pallier des problèmes de liquidités à court terme.

*FAC a plus de 100 000 clients à l'heure actuelle. Le nombre de clients comprend tous les clients ayant un solde de prêt actif qui sont des emprunteurs principaux, des coemprunteurs ou des cautions pour des prêts à des particuliers ou à des sociétés, notamment dans les secteurs de la production primaire, de l'agroentreprise et agroalimentaire et des alliances.

Nous sommes des visionnaires et nous exerçons nos activités de manière durable

FAC offre des produits et des services uniques qui aident les jeunes agriculteurs et agroentrepreneurs à réussir dans un marché complexe en constante évolution.

Nous sommes convaincus que le savoir est essentiel à la réussite de nos clients et de l'industrie. C'est pourquoi nous offrons des ateliers, des publications et des forums d'apprentissage partout au pays et nous encourageons les employés et les clients à s'échanger des connaissances et de l'information. Ces services sont offerts gratuitement.

Notre cadre de responsabilité sociale d'entreprise est axé sur l'agriculture et l'alimentation, les collectivités, nos clients, les employés et l'environnement. Pour respecter notre engagement, nous offrons à nos clients des produits et de l'information au sujet de l'environnement, nous embauchons et formons des employés compétents et passionnés d'agriculture, nous investissons dans les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent, et nous veillons continuellement à atténuer notre empreinte écologique.

Le programme annuel *FAC en campagne contre la faim* est une campagne unique pour la collecte de fonds et de nourriture visant à lutter contre la faim dans les régions rurales canadiennes. Les 100 bureaux de FAC partout au Canada recueillent des dons de nourriture et d'argent. Les tournées des tracteurs qui ont lieu un peu partout au pays au mois d'octobre constituent le point culminant du programme.

La campagne 2012 de *FAC en campagne contre la faim* a été la plus réussie en neuf ans, ayant permis d'amasser plus de 1,4 million de livres d'aliments et 760 000 $ pour les banques alimentaires du pays. L'appui d'un nombre record de partenaires (393) et d'écoles (307), ainsi que de centaines de bénévoles et de milliers de citoyens généreux a été indispensable à la réussite du programme.

Gouvernance d'entreprise

Nous sommes tenus de rendre compte au Parlement du Canada

FAC est régie par la *Loi sur Financement agricole Canada* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Comme les autres sociétés d'État, nous sommes soumis aux lois telles que la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur l'accès à l'information*, le *Code canadien du travail*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et la *Loi sur les langues officielles*.

FAC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Nos résultats d'exploitation sont communiqués au Parlement et aux Canadiens par la publication de notre rapport annuel, du résumé de notre plan d'entreprise et de rapports financiers trimestriels.

Nous établissons des relations avec nos clients, nos partenaires et nos intervenants

FAC compte sur divers intervenants et partenaires pour obtenir des conseils et de l'expertise en matière de pratiques de gouvernance dans le secteur public.

Des représentants de FAC rencontrent régulièrement des partenaires comme Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor, le ministère des Finances et d'autres sociétés d'État fédérales afin de s'assurer que ses politiques et ses procédures sont à jour et pertinentes. Nous collaborons avec Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada pour faire l'échange d'idées et de meilleures pratiques sur les façons dont nous pouvons travailler ensemble au profit des clients. Nous collaborons également avec les banques et les coopératives de crédit afin de répondre aux besoins financiers de nos clients.

Le groupe Vision de FAC est un groupe consultatif dont la composition est représentative des producteurs canadiens et des agroentrepreneurs de toute taille et de tous les secteurs. La contribution des membres du groupe nous aide à faire en sorte que nos produits et nos services répondent aux besoins de l'agroindustrie.

De plus, chaque année au mois d'août, le Conseil d'administration tient son assemblée publique annuelle durant laquelle il fait le bilan des activités et des résultats financiers de FAC et reçoit les commentaires de parties intéressées et du public canadien sur son mandat et son orientation stratégique.

Des représentants de FAC participent à des activités et à des rencontres organisées par des groupes de producteurs ou des associations sectorielles. Chacun en profite pour faire l'échange de connaissances, de commentaires et d'opinions concernant les enjeux de l'industrie.

Nous contribuons à protéger l'environnement

FAC prend toutes les mesures raisonnables afin de protéger l'environnement et de maintenir la valeur des biens-fonds qu'elle prend en garantie de ses prêts.

Afin de s'assurer qu'elle protège l'environnement et atténue les risques répertoriés, FAC effectue une évaluation environnementale de tous les biens-fonds utilisés par les clients pour obtenir du financement. Notre processus en matière de décisions de financement oblige les clients à fournir une déclaration écrite à l'effet que leurs biens-fonds ne sont pas contaminés.

À titre de société d'État fédérale, FAC est une autorité fédérale qui doit se conformer aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, ou LCEE (2012). Nous n'accordons pas de financement aux projets ou aux activités susceptibles de causer des effets environnementaux négatifs importants.

La LCEE (2012) (articles 67 à 69) prévoit qu'une autorité fédérale ne doit pas réaliser ou permettre la réalisation de projets sur un territoire domanial ou à l'étranger à moins qu'elle décide que le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants ou que le gouverneur en conseil décide que ces effets sont justifiables dans les circonstances. FAC doit déclarer toute évaluation environnementale effectuée à l'égard de projets sur un territoire domanial ou à l'étranger.

En 2012-2013, FAC n'a effectué aucune évaluation environnementale relevant des articles 67 à 69 de la LCEE (2012) :

- projets sur un territoire domanial : 0
- projets à l'étranger : 0
- projets renvoyés au gouverneur en conseil pour une décision : 0

Nous représentons les Canadiens

Le Conseil d'administration surveille les activités opérationnelles de FAC. Il représente les intérêts de l'ensemble des Canadiens et plus particulièrement de ceux qui vivent du secteur agricole.

Les administrateurs sont nommés par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Ils sont nommés pour un mandat de quatre ans qui peut être reconduit. À l'exception du président-directeur général, les membres du Conseil d'administration ne font pas partie de la direction de FAC.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil est formé de 12 administrateurs, dont le président du Conseil d'administration et le président-directeur général de FAC. Les administrateurs sont des producteurs primaires et des agroentrepreneurs prospères de milieux ruraux ou de petits centres urbains. Ils reflètent la grande diversité de l'agriculture canadienne et ont de l'expérience et une expertise de premier plan dans un ensemble de domaines comme l'agriculture, les affaires et les finances. Leurs compétences sont essentielles pour gouverner une société au service d'une industrie de plus en plus complexe.

Les administrateurs font partie de l'un des trois comités du Conseil : le Comité de vérification, le Comité des ressources humaines et le Comité de gouvernance d'entreprise.

Le Conseil d'administration a pris un engagement de transparence financière. Son Comité de vérification collabore étroitement avec le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) afin d'assurer l'intégrité des contrôles internes et des systèmes de gestion de l'information de FAC. Le BVG effectue une vérification annuelle de FAC et procède à un examen spécial au moins tous les dix ans. Les examens spéciaux ont pour objet de veiller à ce que les mécanismes et les pratiques des sociétés d'État offrent une certitude raisonnable que leurs actifs sont protégés, que leurs ressources sont gérées de manière économique et efficiente, et que leurs activités sont menées avec efficacité. Le plus récent examen spécial du BVG remonte au 31 juillet 2012 et le rapport de cet examen peut être consulté sur le site Web de FAC.

Nouvelles nominations

Le mandat de Gill Shaw comme président du Conseil d'administration est venu à échéance le 30 octobre 2012. Dale Johnston, administrateur depuis le 23 juin 2011, a été nommé président du Conseil le 13 décembre 2012.

Sylvie Cloutier, de Bromont (Québec), a été nommée en remplacement de Caroline Belzile le 5 avril 2012. Doris Priddle, de Toronto (Ontario), a été nommée en remplacement de Carl Spencer le 26 novembre 2012 et Brenda Schoepp, de Rimbey (Alberta), a été nommée en remplacement de Ron Hierath le 10 février 2013.

Nous veillons à la bonne marche des activités

Le Conseil d'administration surveille le processus de planification stratégique, fournit aide et conseil pour l'établissement des plans et des initiatives stratégiques, puis les valide et en fait une évaluation critique. Une fois que les plans sont approuvés, le Conseil d'administration apporte son soutien pour leur mise en œuvre et l'évaluation de leur réussite. Les initiatives stratégiques sont passées en revue en cours d'exercice.

Les rôles et les responsabilités du président, des administrateurs et des comités du Conseil d'administration ainsi que ceux du président-directeur général sont documentés dans des mandats et des profils. Le Conseil d'administration est responsable de six grands domaines :

- l'intégrité sur le plan juridique et éthique (donner le ton par les échelons supérieurs);
- la planification stratégique et la gestion du risque;
- la communication de l'information financière et l'obligation d'informer le public;
- le perfectionnement des qualités de leadership;
- les relations avec le gouvernement et la responsabilité sociale d'entreprise;
- la gouvernance d'entreprise.

Le processus de gestion du risque d'entreprise établi par FAC a été conçu pour envisager les éventualités qui pourraient nuire à ses activités opérationnelles. Le Conseil d'administration doit s'assurer que des pouvoirs et des contrôles appropriés sont en place, que les risques sont gérés adéquatement et que l'atteinte des buts et objectifs n'est pas compromise.

Les cadres dirigeants de FAC travaillent en étroite collaboration avec les membres du Conseil d'administration pour s'assurer qu'ils sont bien informés des activités de la société. Le principal dirigeant financier et le chef de l'exploitation assistent à toutes les réunions du Conseil d'administration. Les autres membres de l'Équipe des cadres dirigeants participent à tour de rôle aux réunions afin de consolider les relations entre le Conseil d'administration et la direction. À chaque réunion, il est également prévu que les membres du Conseil d'administration et de ses comités se rencontrent sans la présence des membres de la direction.

Le Conseil d'administration suit une démarche formelle pour l'établissement des objectifs et l'évaluation du rendement du président-directeur général, conformément au programme de gestion du rendement établi par le Bureau du Conseil privé.

Rémunération, présence aux réunions et dépenses des membres du Conseil d'administration en 2012-2013

Administrateur/ Administratrice	Honoraires annuels (A)	Indemnités journalières (B)	Rémunération totale (A et B)	Présence aux réunions du Conseil	Présence aux réunions de comité	Frais de déplacement et dépenses connexes
Donald Bettle	6 200,00 $	16 490,00 $	22 690,00 $	5 sur 5	6 sur 7	18 124,98 $
Sylvie Cloutier	6 200,00	9 457,50	15 657,50	5 sur 5	4 sur 4	14 191,89
Caroline Granger	7 200,00	11 640,00	18 840,00	5 sur 5	4 sur 4	13 347,76
Brad Hanmer	7 200,00	6 790,00	13 990,00	4 sur 5	4 sur 4	6 135,91
Ron Hierath	5 683,33	4 365,00	10 048,33	3 sur 4	1 sur 3	4 322,93
Dale Johnston*	4 999,00	0,00	4 999,00	5 sur 5	4 sur 4	17 395,47
John Klippenstein	7 200,00	12 125,00	19 325,00	5 sur 5	8 sur 8	10 448,14
Doris Priddle	2 066,67	6 305,00	8 371,67	2 sur 2	1 sur 1	9 416,99
Ross Ravelli	6 200,00	9 942,50	16 142,50	4 sur 5	6 sur 8	13 314,01
Brenda Schoepp	516,67	2 910,00	3 426,67	1 sur 1	1 sur 1	3 243,94
Gill O Shaw	7 233,33	8 245,00	15 478,33	3 sur 3	3 sur 4	5 417,39
Jason Skinner	6 200,00	8 245,00	14 445,00	4 sur 5	7 sur 8	7 094,29
Carl Spencer	4 133,33	7 760,00	11 893,33	3 sur 3	2 sur 2	12 057,27
Total	**71 032,33 $**	**104 275,00 $**	**175 307,33 $**			**134 510,97 $**

Il y a eu huit réunions du Comité de vérification, quatre réunions du Comité des ressources humaines et quatre réunions du Comité de gouvernance d'entreprise.

Rendement du Conseil d'administration

Dès leur nomination au Conseil d'administration, les administrateurs assistent à une séance d'orientation détaillée et rencontrent les cadres dirigeants afin de mieux connaître FAC. Ils prennent aussi régulièrement le temps de visiter des exploitations de clients et d'assister à des réunions d'employés et à des conférences et des ateliers sur la gouvernance d'entreprise et les activités de FAC. Certains administrateurs sont aussi inscrits à des programmes d'accréditation des administrateurs.

Le Conseil d'administration évalue régulièrement son rendement et celui de ses administrateurs au moyen d'un processus structuré d'autoévaluation.

Les profils de poste du président du Conseil et de chacun des administrateurs sont revus chaque année pour s'assurer qu'ils décrivent bien les compétences et les habiletés requises. S'il y a des lacunes, elles sont comblées au moyen de nominations, de formations ou de services d'experts externes auxquels le Conseil d'administration a recours ponctuellement pour l'aider à examiner des questions techniques ou spécialisées.

Rémunération

Les administrateurs reçoivent une indemnité journalière et des honoraires annuels fixés par le gouverneur en conseil, en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le dernier ajustement des taux de rémunération a eu lieu le 8 janvier 2008.

- Le président du Conseil d'administration touche des honoraires annuels de 12 400 $*.
- Les présidents des comités reçoivent des honoraires annuels de 7 200 $.
- Les autres membres du Conseil d'administration reçoivent des honoraires annuels de 6 200 $.
- Tous les administrateurs, y compris le président du Conseil d'administration, reçoivent une indemnité journalière de 485 $ pour chaque réunion, séance de formation et activité parrainée par FAC auxquels ils participent, y compris leur temps de déplacement.
- Les administrateurs sont indemnisés pour toute dépense raisonnable qu'ils engagent pour s'acquitter de leurs fonctions, y compris les dépenses de déplacement, d'hébergement et de repas.

En 2012-2013, il y a eu cinq réunions du Conseil d'administration et seize réunions de comités. La rémunération globale (honoraires annuels et indemnités journalières) versée aux administrateurs a totalisé 175 307,33 $. Le total des frais de déplacement et des dépenses connexes des membres du Conseil d'administration s'est élevé à 134 510,97 $, par rapport à 179 159,53 $ en 2011-2012.

*A titre d'ancien député, Dale Johnston est soumis à la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*. Sa rémunération totale est limitée à 5 000 $.

Code de déontologie et valeurs

À FAC, l'intégrité et le maintien des normes d'éthique les plus élevées sont des priorités absolues. Dès leur nomination et chaque année de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration pour signifier qu'ils se conformeront au Code de déontologie de FAC. Par ailleurs, le Conseil d'administration a établi un processus selon lequel toute infraction au Code qui pourrait avoir été commise par le président-directeur général ou l'un de ses subordonnés directs doit lui être signalée. Le Conseil a aussi prévu une politique à appliquer si un administrateur est en conflit d'intérêts. Chaque année, l'agente de l'intégrité de FAC divulgue toutes les infractions présumées au Code de déontologie et discute avec le Conseil d'administration des activités de formation continue et de sensibilisation des employés concernant l'éthique.

Comités du Conseil d'administration

Comité de vérification

Président : John Klippenstein
Membres : Doris Priddle, Ross Ravelli et Jason Skinner

Le Comité de vérification est entièrement composé d'administrateurs qui n'ont aucun lien avec la direction. Tous les membres du Comité ont des connaissances en finances et au moins un membre est considéré comme un expert financier.

Le Comité de vérification surveille le rendement financier de FAC et veille à l'intégrité, à l'efficacité et à l'exactitude de ses rapports financiers, de ses mécanismes de contrôle et de ses fonctions de vérification.

Le Comité de vérification examine chaque trimestre les frais de déplacement et les indemnités du président-directeur général. Il examine aussi chaque exercice la liste de tous les contrats de plus de 250 000 $ conclus par FAC.

En plus de tenir des réunions avec les cadres dirigeants, le Comité de vérification rencontre régulièrement des représentants du BVG et des vérificateurs internes de FAC, et ce, sans la présence des membres de la direction.

Comité des ressources humaines

Président : Brad Hanmer
Membres : Donald Bettle, Sylvie Cloutier et Greg Stewart (président-directeur général)

Le Comité des ressources humaines examine tous les grands enjeux en ressources humaines. Il est chargé de conseiller le Conseil d'administration sur les qualités et les compétences essentielles au poste de président-directeur général, et sur la façon d'évaluer son rendement. Le Comité des ressources humaines travaille aussi avec le président-directeur général pour convenir de son plan de perfectionnement.

Le Comité des ressources humaines est responsable d'examiner la structure de rémunération de la société, les plans de relève (qui comprennent les plans de formation et de perfectionnement du personnel) et le Programme d'avantages accessoires de la haute direction.

Comité de gouvernance d'entreprise

Présidente : Caroline Granger
Membres : Sylvie Cloutier, Dale Johnston (président du Conseil d'administration) et Brenda Schoepp

Le Comité de gouvernance d'entreprise examine les pratiques de gouvernance et fait des recommandations de pratiques saines au Conseil d'administration. Il surveille également le processus de planification stratégique de FAC, notamment ses pratiques de gestion du risque d'entreprise et son programme de responsabilité sociale d'entreprise. Le Comité de gouvernance d'entreprise agit aussi à titre de comité des nominations pour le Conseil d'administration.

Il examine régulièrement le nombre, la composition et le mandat des comités du Conseil d'administration. Il est aussi responsable de l'évaluation du rendement des administrateurs, des comités et du Conseil d'administration. Le Comité de gouvernance d'entreprise surveille aussi les politiques de FAC en matière d'éthique et de conflit d'intérêts ainsi que le Code de déontologie que doivent respecter les employés et les administrateurs.

Conseil d'administration de FAC*

Dale Johnston
Propriétaire et exploitant d'une exploitation agricole mixte

Ponoka County (Alberta)
Nommé administrateur le 23 juin 2011 et président du Conseil le 13 décembre 2012

Greg Stewart, P.Ag., C.Dir.
Président-directeur général, FAC

Regina (Saskatchewan)
Nommé le 1er janvier 2008
Mandat reconduit le 4 octobre 2012

Donald Bettle
Propriétaire d'une exploitation vache-veau et d'une terre à bois

Passekeag (Nouveau-Brunswick)
Nommé le 25 janvier 2007
Mandat reconduit les 10 février 2010 et 1er novembre 2012

Sylvie Cloutier, B.A., Comm.
Présidente-directrice générale, Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation

Bromont (Québec)
Nommée le 5 avril 2012

Caroline Granger
Présidente-directrice générale, The Grange of Prince Edward Vineyards and Estate Winery

Hillier (Ontario)
Nommée le 27 juin 2007
Mandat reconduit le 6 août 2010

Brad Hanmer, B.Sc.Ag.
Copropriétaire et exploitant d'une exploitation céréalière et de semences contrôlées

Govan (Saskatchewan)
Nommé le 25 janvier 2007
Mandat reconduit les 10 février 2010 et 1er novembre 2012

John Klippenstein, FCMA
Chef de l'exploitation, Klippenstein Management Services

Steinbach (Manitoba)
Nommé le 30 juillet 2008
Mandat reconduit le 15 décembre 2011

Doris Priddle, MBA
Propriétaire, Priddle Farms Inc.

Toronto (Ontario)
Nommée le 26 novembre 2012

Ross Ravelli
Propriétaire, Ravelli Farms Ltd.

Dawson Creek (Colombie-Britannique)
Nommé le 10 février 2010
Mandat reconduit le 22 novembre 2012

Brenda Schoepp
Propriétaire d'une entreprise d'élevage bovin et d'un refuge pour chevaux

Présidente-directrice générale, BEEFLINK et Brenda Schoepp & Associates

Rimbey (Alberta)
Nommée le 10 février 2013

Jason Skinner, M.Sc., P.Ag.
Président-directeur général, North West Terminal Ltd.

Wilkie (Saskatchewan)
Nommé le 12 février 2009
Mandat reconduit le 1er mars 2012

*Pour lire les biographies complètes, veuillez consulter www.fac.ca. Au moment de la publication, un poste d'administrateur était vacant.

Équipe des cadres dirigeants

Greg Stewart, P.Ag., C.Dir.
Président-directeur général

Rick Hoffman, CMA, MBA
Vice-président exécutif et principal dirigeant financier

Rémi Lemoine, MBA, CCP
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation

Michael Hoffort, P.Ag.
Vice-président exécutif et principal dirigeant du risque*

Lyndon Carlson, P.Ag.
Vice-président principal, Marketing

Kellie Garrett, MA, MC, ICD.D
Vice-présidente principale, Stratégie, savoir et réputation**

Greg Honey
Vice-président principal, Ressources humaines

Paul MacDonald
Vice-président principal et dirigeant principal de l'information

Greg Willner
Vice-président principal, Gouvernance, services juridiques et relations-intervenants***

FAC a recruté une équipe de cadres dirigeants formée de professionnels à l'expérience et aux talents diversifiés. Les membres de notre Équipe des cadres dirigeants (ÉCD) sont reconnus comme des leaders en matière de pratiques exemplaires dans leur profession respective et comme bénévoles actifs dans leur collectivité. Chacun est convaincu qu'une culture axée sur la confiance et une communication ouverte favorise l'engagement des employés à nouer des relations harmonieuses avec les clients.

L'ÉCD est responsable des résultats et des décisions de la société, notamment sur le plan de la vision stratégique, de la stratégie d'investissement, de l'affectation des ressources et de la résolution des grandes questions stratégiques.

Tous les cadres dirigeants, à l'exception du président-directeur général, sont rémunérés suivant les politiques et les échelles de rémunération approuvées par le Conseil d'administration de FAC. C'est le gouverneur en conseil qui fixe la rémunération du président-directeur général. Chaque cadre dirigeant reçoit aussi une rémunération conditionnelle qui varie en fonction de son rendement et des résultats de la société et de la division dont il est responsable. En 2012-2013, l'échelle salariale du poste du président-directeur général était de 290 700 $ à 341 900 $, celle du poste du vice-président exécutif était de 185 245 $ à 335 980 $ et celle du poste du vice-président principal était, de 156 895 $ à 239 955 $.

*Michael Hoffort, anciennement vice-président principal, Portefeuille et risque de crédit, a été promu au poste de vice-président exécutif et principal dirigeant du risque le 1er juillet 2013.

**Félicitations à Kellie Garret, qui prendra sa retraite le 26 juillet 2013. Son leadership remarquable a joué un rôle crucial dans les efforts déployés pour renouveler la stratégie d'affaires de FAC, renforcer l'image de la société et améliorer la gestion de sa réputation.

***Greg Willner, anciennement avocat-conseil général et secrétaire de la société, a été promu au poste de vice-président principal, Gouvernance, services juridiques et relations-intervenants, le 1er juillet 2013.

Responsabilité sociale d'entreprise

À FAC, nous prenons la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) au sérieux. Nous en tenons compte dans notre vision d'entreprise et dans toutes nos activités.

Nous nous investissons activement dans les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent. Nous nous efforçons de réduire notre impact sur l'environnement et nous contribuons à la réussite de l'agroindustrie canadienne.

Il est important pour nos clients, nos employés, nos collectivités et le gouvernement du Canada que FAC se comporte comme une société socialement responsable. Nous nous sommes engagés à mener nos activités de façon responsable et durable et à rendre des comptes à nos intervenants en appliquant des pratiques de gouvernance d'entreprise efficaces.

Le cadre de responsabilité sociale d'entreprise de FAC comprend les cinq volets prioritaires suivants.

Agriculture et alimentation

Nous soutenons le développement d'une industrie agricole canadienne durable, concurrentielle et novatrice. C'est pourquoi nous offrons de la formation et de l'information, nous appuyons des initiatives et nous établissons des partenariats qui font progresser l'agroindustrie.

FAC sait que pour favoriser une industrie puissante et dynamique, il faut soutenir les jeunes en agriculture. En 2012-2013, nous avons accordé des prêts totalisant un montant record de 2,32 milliards de dollars à des producteurs canadiens de moins de 40 ans. Nous avons aussi lancé un nouveau programme de financement d'un montant de 500 millions de dollars à l'intention de cette clientèle, le prêt Jeune agriculteur, qui lui permet d'acheter ou d'améliorer des terres et des bâtiments agricoles. Ce nouveau prêt comprend des caractéristiques et des options propices à la réussite à long terme des jeunes agriculteurs.

Collectivités

Nous favorisons des collectivités fortes et dynamiques où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada.

Le fonds AgriEsprit de FAC verse chaque année 1 million de dollars à des collectivités rurales pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. Depuis 2004, plus de 6,5 millions de dollars ont été remis pour soutenir des projets d'immobilisations. Voici quelques exemples de ces projets pour 2012-2013 :

- Dalum Fire Protection Association, Drumheller (Alberta) : 25 000 $ pour l'achat d'un camion-citerne.
- Miramichi Regional Hospital Foundation, Miramichi (Nouveau-Brunswick) : 10 000 $ pour l'achat d'équipement de fine pointe pour le traitement des maladies pulmonaires.

Clients

Nous mettons l'accent sur les producteurs primaires, les fournisseurs et les transformateurs à toutes les étapes de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons aux clients, à prix concurrentiel, des solutions souples de financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et d'autres services.

Le fonds AgriSoutien de FAC permet aux employés de présenter une demande de soutien pour des clients aux prises avec des difficultés comme un désastre naturel, une maladie grave, un incendie ou un accident agricole. Depuis 2005, FAC a soutenu plus de 800 clients grâce à ce fonds. Voici des commentaires de quelques-uns des récipiendaires du fonds AgriSoutien de FAC pour 2012-2013 :

- « Nous sommes touchés par votre générosité. Votre soutien pour subvenir à nos besoins essentiels en dit long sur votre intégrité, et nous voulons vous encourager à continuer de vous porter au secours d'autres personnes dans le besoin. »
- « Merci d'avoir pensé à nous et de nous avoir aidé au-delà de nos espérances durant cette période difficile. Nous vous sommes reconnaissants de votre bonté. Nous n'avons jamais reçu une aide aussi bienveillante. »

Employés

Nous favorisons une culture axée sur la responsabilisation, le partenariat et la diversité – et nous offrons une expérience employé exceptionnelle.

Chaque exercice, FAC invite son personnel à répondre à un sondage sur l'opinion des employés mené par Aon Hewitt. Depuis quelques années, FAC maintient un pointage d'engagement de ses employés de 80 p. 100 et plus. C'est pourquoi FAC figure au palmarès des 10 meilleurs employeurs de choix au Canada de Aon Hewitt depuis les sept dernières années.

Si nous avons réussi à augmenter le niveau d'engagement de notre personnel, c'est en grande partie parce que nous écoutons attentivement nos employés. Nous croyons qu'il n'est pas suffisant de demander à nos employés de répondre à un sondage. FAC a un processus structuré en place qui consiste à analyser les résultats du sondage et à encourager tous ses gestionnaires à en discuter avec leur équipe. Nous attendons de chaque gestionnaire qu'il élabore un plan d'action de sorte que les employés sentent que nous les écoutons et que nous nous pencherons sur leurs préoccupations. Cette approche délibérée pour la création d'une expérience employé exceptionnelle est indispensable au maintien d'un niveau d'engagement qui fait la renommée de FAC depuis des années.

Environnement

Nous améliorons notre performance environnementale et nous encourageons l'industrie à améliorer la sienne en lui offrant des outils et de l'information.

Par exemple, Logiciels de gestion FAC, en collaboration avec le Conseil canadien de l'horticulture (CCH), organise chaque exercice une série d'ateliers donnés un peu partout au Canada à l'intention des producteurs et des emballeurs de fruits et légumes. Ces ateliers ont pour but de les sensibiliser au programme et aux exigences pour la salubrité et la traçabilité des aliments de CanadaGAP® (GAP pour « Good agricultural practices » ou « bonnes pratiques agricoles ») et d'échanger des outils pratiques sur la tenue de livres et les vérifications comptables. Treize ateliers ont été présentés au Canada en 2012-2013.

Rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise de FAC

Chaque automne, FAC publie un rapport qui mesure son rendement lié à la RSE durant l'exercice précédent. Ce rapport est préparé conformément à la troisième version (G3) des lignes directrices sur le développement durable, publiées par le Global Reporting Initiative (GRI). Le GRI est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de la durabilité économique et qui propose un cadre détaillé, dont l'utilisation est répandue dans le monde, pour la préparation de rapports en la matière.

Le rapport 2011-2012 sur la responsabilité sociale d'entreprise de FAC peut être consulté à www.fac.ca/rapportrse.

Le rapport 2012-2013 sur la responsabilité sociale d'entreprise de FAC sera publié à l'automne 2013.

Compte rendu analytique de la direction

Survol de l'industrie 23
Indicateurs économiques généraux 23
Aperçu de l'industrie agricole 24
Aperçu des secteurs 25
Répercussions actuelles et potentielles sur FAC 27

Survol stratégique 28
Carte stratégique de FAC 28
Rapport sur les résultats d'entreprise 30

Examen des résultats financiers 36
Aperçu 36
Résultats d'exploitation consolidés 36
Champs d'activité 40
Situation financière 44

Gestion du risque d'entreprise 51
Gouvernance du risque 51
Principaux risques de FAC 52

Avertissement relatif aux états prospectifs

Le compte rendu analytique de la direction de FAC contient des renseignements prospectifs, fondés sur certaines hypothèses qui reflètent le plan d'action de la direction selon la conjoncture économique la plus probable. Du fait de leur nature, ces hypothèses sont rattachées à des facteurs de risque et d'incertitude. Il existe donc un risque important que les résultats varient et que les écarts soient notables. Au nombre des facteurs qui pourraient causer de tels écarts, on compte la conjoncture générale de l'économie et du marché, notamment les taux d'intérêt.

Préparation des renseignements financiers

Les états financiers consolidés de FAC ont été établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). L'information financière contenue dans le compte rendu analytique de la direction provient directement des états financiers consolidés établis selon les IFRS ou des renseignements utilisés par FAC pour les préparer. FAC s'est servie du document *IFRS Practice Statement – Management Commentary* et du document d'accompagnement intitulé *Basis for Conclusions* à titre de guides dans le cadre de la préparation du compte rendu analytique de la direction. Le compte rendu analytique de la direction doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés du 31 mars 2013 et les documents du Plan d'entreprise.

Survol de l'industrie

FAC exerce ses activités dans les secteurs complexes de l'agriculture et de la finance qui évoluent, tous deux, au gré des forces du marché et des tendances mondiales.

Le portrait démographique du monde entier est en pleine mutation. En 2012, la population mondiale a atteint 7 milliards d'habitants et, d'ici 2050, elle devrait dépasser 9 milliards. Les populations augmentent considérablement dans les pays en développement, tandis qu'elles vieillissent dans les pays occidentaux. La progression des revenus dans les pays en développement entraîne une diversification de l'alimentation des habitants, qui consomment davantage de viande et de produits laitiers. Dans les pays développés de l'Occident, on surveille de près la production alimentaire, notamment la nutrition, l'utilisation des terres et de l'eau et le bien-être des animaux.

Les préoccupations liées à l'environnement et aux besoins énergétiques futurs donnent lieu à de nouvelles utilisations des produits agricoles, ce qui a pour effet d'accroître la demande de produits de même que l'intérêt pour l'agriculture tant dans les médias traditionnels que dans les médias sociaux. Même si la demande mondiale de produits agroalimentaires est croissante, les producteurs primaires et les agroentrepreneurs doivent être préparés afin de faire face à la volatilité des marchés financiers, des marchés des produits de base et des marchés de consommation.

Les ressources de la planète étant limitées, ce sera un défi de nourrir la population croissante, mais il en découlera aussi de nombreux débouchés dont les producteurs et les agroentrepreneurs canadiens pourront tirer parti en exploitant le pouvoir du marketing, de l'innovation, de l'efficience et de la technologie. L'évolution des préférences alimentaires sur le marché national crée aussi de nouveaux segments de marché pour les agroentreprises canadiennes.

Indicateurs économiques généraux

La conjoncture mondiale, notamment les préoccupations liées à la dette souveraine en Europe, la croissance léthargique de l'emploi et les enjeux financiers aux États-Unis, et les tensions politiques constantes au Moyen-Orient, a une incidence sur les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires au Canada. La progression des revenus dans les marchés émergents a constitué, au cours des dernières années, un autre facteur important pour les marchés agricoles. En effet, alors que les difficultés économiques affaiblissent les perspectives de croissance dans les marchés développés, la demande alimentaire ne cesse de croître dans les marchés émergents. À la lumière de ces changements, il est important pour les producteurs canadiens de pouvoir compter sur une croissance économique soutenue dans les marchés émergents.

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit qu'en 2013, la croissance économique mondiale sera légèrement plus forte qu'en 2012, elle sera inférieure à la moyenne dans la majorité des pays occidentaux et rapide dans les pays émergents[1].

La croissance de l'emploi aux États-Unis demeure léthargique. Au rythme actuel, il faudra attendre jusqu'en 2015 pour que le taux de chômage se rétablisse au niveau observé avant la récession de 2008-2009. La stabilisation apparente du marché de l'habitation après des années de déclin des prix devrait avoir une incidence positive sur la richesse et les dépenses des consommateurs. Le gouvernement des États-Unis accumule un lourd déficit et la dette nationale continue de grimper. Le défi pour l'administration américaine est de réduire le déficit assez vite pour rassurer les marchés financiers tout en maintenant la fragile expansion économique.

La crise de la dette en Europe demeure confinée à l'intérieur de ses frontières. Les mesures d'austérité imposées par les gouvernements ont atténué les craintes concernant la capacité de certains pays à respecter leurs obligations. Toutefois, ces mêmes mesures ont été à l'origine de récessions dans de nombreux pays membres de l'Union européenne (UE). Le taux de chômage dans la zone euro a d'ailleurs atteint un record de 11,8 % en novembre 2012[2]. Le FMI prévoit que l'économie de la zone euro progressera à un rythme de 0,2 % en 2013.

Malgré les efforts considérables déployés récemment pour diversifier les exportations canadiennes, les entreprises du Canada demeurent largement dépendantes des États-Unis. La lenteur de la reprise économique dans les pays développés entrave l'expansion de l'économie canadienne qui est tributaire des exportations.

Parallèlement, la croissance économique dans les économies émergentes alimente la croissance économique mondiale. L'essor de la classe moyenne en Asie du Sud-Est fait que les consommateurs consacrent une plus grande part de leur revenu supplémentaire à la nourriture. Comme la demande de produits agricoles et agroalimentaires ne cesse d'évoluer, l'agriculture canadienne doit s'adapter pour tirer parti des débouchés et demeurer concurrentielle sur le marché.

Le dynamisme des marchés d'exportation, en particulier pour les produits de base et les ressources naturelles, se traduit par un dollar canadien vigoureux. Les perspectives à long terme sont positives pour la monnaie canadienne, et ce, malgré l'incertitude et les difficultés économiques planétaires.

1 *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2012, *Une dette élevée et une croissance anémique*. Fonds monétaire international.
2 Eurostat, *Taux de chômage par sexe et par groupe d'âge – moyennes mensuelles (%)*

Au cours des trois premiers trimestres de 2012, le produit intérieur brut (PIB) du Canada a progressé à un rythme moyen annualisé de 1,2 %[1].

Depuis plus de 10 ans, la dette à la consommation des ménages canadiens augmente. Dès que les consommateurs commenceront à rembourser leurs dettes, le ratio d'endettement devrait s'améliorer. Compte tenu des difficultés économiques mondiales et du ralentissement des dépenses de consommation et des dépenses publiques au Canada, ce sont essentiellement les investissements des entreprises qui détermineront la croissance de l'économie canadienne à court terme. La Banque du Canada prévoit que le PIB du Canada progressera de 2 % en 2013[2].

L'économie canadienne se porte bien, et ce, sur plusieurs fronts. Selon le Forum économique mondial, le système bancaire canadien est le plus solide au monde. Le taux de chômage demeure inférieur au niveau observé dans d'autres pays industrialisés et le gouvernement fédéral est en voie de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2016. Le taux du financement à un jour de la Banque du Canada, qui n'a jamais été aussi bas, stimule l'économie et il semble que les taux d'intérêt demeureront peu élevés dans un avenir prévisible en raison des faibles tensions inflationnistes au Canada et des perspectives incertaines de l'économie mondiale.

Aperçu de l'industrie agricole

FAC a un portefeuille diversifié et une connaissance approfondie de l'agriculture. La société prête à divers secteurs agricoles, dont ceux du bovin, du lait, du porc, de la volaille, des grains et oléagineux, des serres et de l'agroentreprise et agroalimentaire, et tient compte des facteurs qui influencent les perspectives à long terme de chacun de ces secteurs, notamment la valeur des actifs, la dette agricole et le commerce.

Valeur des actifs agricoles

La valeur des actifs agricoles augmente de façon constante en raison de l'accroissement de la valeur des terres, alimenté par la vigueur de l'économie agricole, la croissance de la demande mondiale d'aliments et la hausse des prix des produits de base.

La valeur des terres agricoles canadiennes a augmenté de façon soutenue au cours de la dernière décennie, grâce aux faibles taux d'intérêt hypothécaires et aux recettes élevées tirées des cultures. Elle a enregistré une croissance moyenne de 8,6 % durant le premier semestre de 2012, après des hausses moyennes de 6,9 % et de 7,4 % au cours des périodes semestrielles précédentes de rapport.

La dernière diminution de la valeur moyenne, soit 0,6 %, remonte à 2000.

Étant donné le contexte actuel, il est encore plus important pour les acheteurs de terres agricoles de s'assurer que leur budget leur laisse une marge de manœuvre suffisante en cas de chute des prix des produits de base par rapport à leur sommet actuel ou de hausse des taux d'intérêt vers des niveaux plus habituels.

Dette agricole

La valeur des actifs agricoles a augmenté parallèlement à la hausse de la dette agricole canadienne, qui a atteint près de 70 milliards de dollars en 2011[3]. La dette progresse à un rythme annuel moyen de 6 % depuis 1995, sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt et de la nécessité croissante de demeurer concurrentiel et d'accroître la productivité dans un contexte de plus en plus mondialisé.

Mis à part l'impact de l'inflation, l'augmentation de la dette agricole moyenne est attribuable essentiellement aux exploitations des secteurs soumis à la gestion de l'offre, qui ont enregistré des recettes brutes annuelles supérieures à 500 000 $. La dette agricole devrait continuer d'augmenter, mais à un rythme plus lent que celui des dernières années. Les recettes élevées tirées des cultures alimentent l'optimisme et se traduisent par des investissements dans les terres et la machinerie, tandis que les faibles coûts de financement aident les entreprises agricoles à réaliser des économies d'échelle et à accroître leur productivité.

Commerce

Le paysage des accords commerciaux internationaux du Canada continuera d'évoluer. Le marché des États-Unis a absorbé 49 % des exportations agricoles et agroalimentaires canadiennes en 2011, comparativement à 63 % en 2001[4]. Vu la croissance léthargique aux États-Unis et la solide croissance dans les marchés émergents comme la Chine et l'Inde, le Canada continuera probablement à diversifier ses échanges commerciaux avec des marchés autres que les États-Unis.

Le Canada négocie actuellement des accords commerciaux avec l'Inde, la Corée du Sud, le Japon et l'UE, entre autres marchés, et s'est joint aux négociations du Partenariat transpacifique. Les négociations commerciales ouvriront la voie à une multiplication des débouchés à l'exportation. La réduction des obstacles commerciaux se traduit par un accès élargi aux marchés étrangers et par une augmentation possible de la part de marché canadienne.

L'accès à de nouveaux marchés procure un avantage concurrentiel aux producteurs agricoles canadiens dans la mesure où les pays en développement imposent généralement des tarifs douaniers élevés sur les produits agricoles. Un accès accru à des marchés matures comme le Japon et l'Europe pourrait aussi créer des débouchés. Toutefois, les négociations

[1] Statistique Canada. *Tableau 380-0064 – Produit intérieur brut, en termes de dépenses (Variation en pourcentage (d'une période à l'autre)), trimestriel (dollars sauf indication contraire), CANSIM* (base de données)
[2] Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, janvier 2013
[3] Statistique Canada. *Tableau 002-0008 – La dette agricole en cours, classée par source de crédit, annuel (dollars), CANSIM* (base de données)
[4] Statistique Canada, d'après les codes SCIAN

commerciales intensifieront probablement la concurrence sur les marchés nationaux du Canada, en particulier dans les secteurs soumis à la gestion de l'offre.

Rentabilité globale de l'agriculture primaire

En 2012, les conditions de sécheresse intense enregistrées dans une grande partie des États-Unis ont touché à la fois les éleveurs et les producteurs de cultures. Les producteurs canadiens de cultures et d'oléagineux ont profité de prix élevés, tandis que les éleveurs de porcs et de bovins ont dû composer avec des coûts élevés en matière d'alimentation des animaux.

Au cours des trois premiers trimestres de 2012, les recettes monétaires agricoles totales (revenus provenant des cultures et de l'élevage, plus les paiements de programme) ont augmenté de 6,1 %, après une hausse de 11,9 % en 2011. Les recettes monétaires agricoles ont progressé dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick, où elles ont diminué de 7,5 % au cours des trois premiers trimestres de 2012 par rapport à la même période l'année précédente. L'Alberta a enregistré la plus forte hausse, soit 13 %.

De façon générale, le coût des intrants s'est accru de 5,4 % dans le deuxième trimestre de 2012 comparativement au même trimestre de l'année précédente[1]. Les coûts des engrais et des aliments industriels ont bondi respectivement de 13,8 % et de 9,8 %. En 2013, le coût des aliments pour animaux devrait diminuer puisque les prix des cultures devraient chuter par rapport à leurs niveaux de 2012, si l'on se fie aux marchés à terme. Une diminution des prix des cultures supposerait un effritement des marges de profit des producteurs de cultures au cours des 12 prochains mois, mais soulagerait en même temps les éleveurs. Une baisse des prix des aliments pour animaux conjuguée aux prix du bétail qui s'annoncent supérieurs à la moyenne offre une perspective positive pour l'industrie de l'élevage à moyen terme.

Les coûts de l'énergie sont d'une importance vitale pour l'industrie agricole. La U.S. Energy Information Administration prévoit que les prix du brut diminueront en 2013 et en 2014. Les cours du gaz naturel devraient quant à eux augmenter au cours des deux prochaines années, mais demeureront faibles par rapport aux sommets de 2007-2008 grâce à l'expansion soutenue de la production de gaz naturel provenant de la fracturation du schiste[2].

Aperçu des secteurs

Grains et oléagineux

En 2012, les rendements et la qualité des grains et des oléagineux ont varié à l'échelle du Canada. Dans l'Ouest canadien, les rendements ont été inférieurs aux attentes; ceux de l'orge et du canola ont fléchi de 12 % et de 21 % respectivement par rapport à l'année précédente alors que la production d'orge est demeurée relativement inchangée et la production de canola a diminué de 9 %. Malgré les conditions sèches enregistrées en 2012, les rendements en Ontario et au Québec ont été, en moyenne, supérieurs aux niveaux de l'année précédente.

Les stocks de maïs et de soja aux États-Unis se situent presque au niveau le plus bas jamais enregistré[3]. Les prix du maïs, du soja, du canola et du blé pour l'année commerciale 2012-2013 devraient être nettement supérieurs à leurs moyennes historiques. Mis à part les fluctuations saisonnières, le prix des engrais devrait demeurer assez stable jusqu'en 2014. Même si l'on prévoit que le prix du gaz naturel sera faible, il demeurera élevé par rapport à la moyenne historique en raison de la forte demande de la part des producteurs de cultures.

D'après les dernières *Perspectives agricoles canadiennes à moyen terme* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et les *Agricultural Projections to 2022* du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA), les prix des grains et des oléagineux fléchiront légèrement par rapport à leurs sommets actuels, mais ils demeureront élevés, d'un point de vue historique, au cours des 10 prochaines années. L'accroissement de la demande de céréales secondaires et d'oléagineux de la part de pays en développement comme la Chine contribuera au maintien de ces prix. Au Canada, les éleveurs de bétail, les fabricants de biocarburants et les usines de trituration contribueront également à la demande.

Horticulture

De façon générale, les serres ont tiré des marges bénéficiaires accrues de la floriculture et de la production légumière en 2012. La hausse des profits est partiellement attribuable au faible prix du gaz naturel, qui constitue un intrant majeur dans ce secteur. En novembre 2012, le prix moyen du gaz naturel était inférieur de 40 % au niveau observé l'année précédente[4].

Malgré les résultats plutôt positifs pour l'horticulture, des pressions concurrentielles sont apparues dans certains secteurs. Ainsi, une hausse marquée de l'offre de tomates aux États-Unis et des importations du Mexique, conjuguée à la vigueur du dollar canadien, ont exercé une pression à la baisse sur les prix des tomates canadiennes, réduisant la rentabilité de certains exploitants de serres du Canada.

Pour contrebalancer les pressions concurrentielles, les producteurs adoptent des technologies nouvelles et plus efficaces, comme des équipements de pointe qui réduisent

[1] Statistique Canada. *Tableau 328-0015 – Indices des prix des entrées dans l'agriculture, trimestriel (indice, 2002=100)*, CANSIM (base de données).
[2] U.S. Energy Information Administration, *AEO 2013 Early Release Overview*, décembre 2012.
[3] USDA, *World Agriculture Supply Demand Estimate (WASDE)*, octobre 2012.
[4] Statistics and Data Development Branch, Economics and Competitiveness Division, Alberta Agriculture and Rural Development.

la consommation d'énergie et d'eau. Le rythme d'adoption de la technologie et la cadence de l'expansion dans le secteur des cultures en serre continueront d'être dictés par le prix de l'énergie.

Bovin

Les secteurs de l'élevage bovin du Canada et des États-Unis sont étroitement intégrés en raison de liens commerciaux solides et de facteurs logistiques. Comme le secteur américain est considérablement plus important, les tendances du secteur de l'élevage bovin au Canada sont en grande partie déterminées par les tendances aux États-Unis.

Les cheptels bovins des deux pays ont diminué entre 2005 et 2011. Aux États-Unis, le cheptel bovin a continué de diminuer en raison des sécheresses consécutives enregistrées en 2011 et en 2012, qui ont limité la disponibilité des pâturages et des aliments pour bétail. Parallèlement, le nombre de bovins de boucherie au Canada est demeuré stable en 2012. Le taux accru de rétention des génisses observé au Canada indique que le secteur devrait lentement prendre de l'expansion. Les stocks moins abondants conjugués à la demande mondiale accrue de bœuf ont fait grimper les prix des bovins et, en particulier, ceux des veaux, par rapport à la moyenne des 10 années précédentes. Les contrats à terme laissent entrevoir des prix élevés pour le veau durant toute l'année 2013 et jusqu'en 2014.

En 2012, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a statué que les exigences des États-Unis en matière d'étiquetage indiquant le pays d'origine (EPO) étaient discriminatoires à l'endroit des bovins et des porcs canadiens et mexicains. Les États-Unis ont récemment proposé des modifications à leur disposition en matière d'EPO dans le but de se conformer à la décision de l'OMC. Selon les résultats des prochaines consultations entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis et les intervenants de l'industrie, cette question risque de conduire à l'imposition par le Canada de mesures de représailles à l'endroit des exportations des États-Unis.

Malgré les difficultés découlant de l'EPO, les exportations de bovins vivants vers les États-Unis ont augmenté de 19 % en 2012, après un déclin de 35 % en 2011. Le nombre de bovins abattus dans des établissements inspectés par le gouvernement fédéral a fléchi en 2012, un déclin enregistré essentiellement dans l'Ouest canadien. Cette baisse du volume d'abattage et cette hausse des exportations peuvent s'expliquer en partie par la fermeture temporaire de l'usine de transformation de XL Foods Inc. à Brooks, en Alberta. Par ailleurs, la consommation de bœuf par habitant au Canada est en déclin depuis plus de 10 ans[11]. Dans ce contexte, les éleveurs canadiens de bovins de boucherie demeureront tributaires des marchés d'exportation dans un avenir prévisible.

Lait

Le secteur laitier du Canada, qui est soumis à la gestion de l'offre, devrait demeurer rentable. Chaque année, la Commission canadienne du lait examine et, au besoin, ajuste les prix de soutien des produits laitiers. Les coûts plus élevés des aliments pour animaux se traduisent par des prix de soutien accrus pour la poudre de lait écrémé et le beurre. Les produits laitiers canadiens se vendent principalement sur le marché national, seule une fraction de la production se vend sur les marchés étrangers.

Les *Perspectives agricoles canadiennes à moyen terme 2012* d'AAC indiquent que la consommation par habitant de lait de consommation, de beurre et de crème glacée diminuera au cours des 10 prochaines années, tandis que la consommation par habitant de yogourt continuera d'augmenter. Les récentes négociations commerciales ont amené les médias à parler de plus en plus de l'avenir de la gestion de l'offre. À ce stade-ci, les changements futurs aux organismes nationaux de commercialisation demeurent hypothétiques.

Volaille

La gestion de l'offre dans le secteur de la volaille garantit aux producteurs un prix supérieur à leur coût de production. Les hausses de production correspondent étroitement à l'évolution de la consommation nationale, étant donné qu'une faible partie de la production se vend sur les marchés étrangers. Au cours des 10 prochaines années, AAC prévoit que la consommation de poulet canadien augmentera à un rythme de 1,5 % par année, même si la consommation par habitant devrait demeurer assez stable.

La consommation d'œufs par habitant devrait aussi demeurer stable. Les préoccupations liées au bien-être des animaux et la réaction subséquente de l'industrie influent sur les méthodes de production, et, par conséquent, les chaînes d'approvisionnement exigent des éleveurs qu'ils adoptent certains systèmes de logement des volailles.

Porc

Les dernières années ont été difficiles pour les éleveurs de porcs du Canada. Des pressions à la hausse sur les prix des aliments pour animaux, attribuables aux conditions météorologiques, ont fait diminuer la rentabilité dans ce secteur. À cela s'ajoute la diminution de 20 à 30 % des prix des porcs enregistrée au cours de l'été 2012, qui a entraîné des pertes de 30 à 50 $ par porc de marché selon la structure de l'exploitation[12]. Les éleveurs qui produisent leurs propres céréales fourragères ou qui jouissent d'un revenu diversifié provenant de leurs activités surmonteront la situation actuelle plus facilement que ceux qui doivent acheter leurs aliments pour animaux.

[11] Statistique Canada. *Tableau 002-0011 – Aliments disponibles au Canada, annuel (kilogrammes par personne, par année sauf indication contraire)*, CANSIM (base de données).

[12] Agriculture et Agroalimentaire Canada. *Renseignements sur l'économie et les marchés – Information sur le marché des viandes rouges*.

Malgré les difficultés économiques, en date du 1er juillet 2012, le cheptel de porcs était supérieur de 1,5 % au cheptel en date du 1er juillet 2011[13]. Les marges bénéficiaires devraient s'améliorer en 2013.

Les préoccupations liées au bien-être des animaux et la réaction subséquente de l'industrie influent sur les méthodes de production et les stalles de gestation des truies pourraient être remplacées à l'avenir par des enclos communs.

Parallèlement à l'augmentation de la population mondiale et des revenus, la demande de protéines de plus grande valeur augmente. Cette tendance devrait se poursuivre à court terme, dans la mesure où les économies émergentes continuent de connaître l'essor le plus rapide.

Agroentreprise et agroalimentaire

À mesure que les économies, dont celle du Canada, continuent de s'améliorer, la demande de produits à valeur ajoutée de la part des consommateurs s'accroît lentement, ce qui crée d'autres débouchés pour les fabricants de produits alimentaires. Grâce à la solide performance du secteur agricole, les produits des agroentreprises qui fournissent des intrants au secteur de l'agriculture primaire sont en forte demande.

Les agroentreprises canadiennes sont aussi tributaires de la vigueur de la demande des marchés étrangers. D'après des données d'Industrie Canada, 67 % des exportations agroalimentaires du Canada sont destinées au marché des États-Unis, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de sa proximité géographique. Par exemple, en 2011, plus de 50 % des exportations agroalimentaires destinées aux États-Unis provenaient de l'Ontario et du Québec, provinces qui jouissent de solides avantages logistiques pour ce qui est des exportations vers les États-Unis.

Les entreprises manufacturières canadiennes accusent du retard par rapport à celles d'autres pays développés au chapitre de la croissance de la productivité[14]. La vigueur du dollar canadien continue d'exercer de la pression sur la compétitivité des fabricants canadiens de produits alimentaires. Par conséquent, la balance commerciale du Canada dans le secteur des aliments et des boissons s'est détériorée depuis les sept dernières années. Des innovations aux chapitres des produits et des processus seront nécessaires pour contrebalancer la diminution de la productivité relative des travailleurs et l'impact d'un dollar canadien plus vigoureux. Le secteur de la manutention des grains se transforme à la suite des changements aux règles concernant la commercialisation du blé et de l'orge.

Répercussions actuelles et potentielles sur FAC

FAC a enregistré une 20e année consécutive de croissance de son portefeuille. Les bénéfices et les frais d'administration ont augmenté au même rythme que les produits et services offerts et que le portefeuille de prêts global de la société. FAC comprend l'importance d'adopter des pratiques budgétaires prudentes et d'assurer sa viabilité financière, peu importe le cycle économique, afin d'appuyer ses clients autant durant les mauvaises périodes que les bonnes. Il est également essentiel de maintenir un niveau élevé de satisfaction de la clientèle et d'engagement des employés afin d'assurer la réussite continue de la société pour le bien de l'industrie agricole et agroalimentaire.

FAC demeure financièrement solide. En effet, elle dispose non seulement de capitaux propres et de réserves pour pertes sur prêts de 4 178,9 millions de dollars, mais a aussi un faible ratio de levier et d'excellentes pratiques de gestion du risque. Puisque FAC prête à l'ensemble de l'industrie agricole canadienne, son portefeuille est diversifié tant sur le plan sectoriel que géographique, ce qui contribue à réduire le risque.

La complexité soutenue de l'industrie agricole nécessite des connaissances, des aptitudes techniques et des compétences accrues de la part des clients et des employés de FAC. C'est pourquoi la société offre à son personnel un vaste accès à des connaissances sur les secteurs et les marchés et propose gratuitement des programmes d'apprentissage et des publications à ses clients et aux autres participants de l'industrie.

Les producteurs agricoles et les agroentrepreneurs sont déterminés à innover et à prendre de l'expansion et FAC continuera de leur offrir le soutien dont ils ont besoin pour réussir. L'agilité est une qualité essentielle pour toute entreprise de ce milieu. Grâce à son lien unique avec ses clients, l'industrie, le gouvernement, le milieu universitaire et le monde des affaires, FAC demeure à l'écoute des besoins, des risques et des débouchés, même lorsque ceux-ci évoluent continuellement.

FAC est dans une bonne situation financière pour amorcer le prochain exercice. Elle continuera de surveiller les tendances financières externes et internes, d'en évaluer les conséquences et d'élaborer des stratégies proactives pour leur faire face. Elle surveillera aussi étroitement les niveaux de risque afin de s'assurer qu'ils respectent les seuils de tolérance.

L'engagement de FAC envers l'agriculture canadienne est inébranlable. La société continuera de surveiller l'évolution de la conjoncture économique et de réagir en conséquence afin d'atteindre ses objectifs et de maintenir sa solidité financière.

[13] Statistique Canada. *Tableau 003-0004 – Nombre de porcs dans les fermes à la fin du trimestre, trimestriel (têtes)*, CANSIM (base de données).
[14] Banque du Canada. *Rapport sur la politique monétaire*, juillet 2012.

Survol stratégique

FAC œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie en offrant du financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage ainsi que d'autres services commerciaux aux producteurs, aux agroentrepreneurs et aux entreprises agroalimentaires. FAC est financièrement solide et stable, et elle sert l'industrie peu importe le cycle économique. Passionné de l'agriculture, son personnel est voué à la réussite de la clientèle et de l'industrie.

L'orientation stratégique de FAC est alignée sur les priorités du gouvernement du Canada et sur l'énoncé des priorités émis en 2012 par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Carte stratégique de FAC

FAC utilise un indicateur de performance global pour surveiller et mesurer les progrès accomplis et rapprocher ces derniers de sa stratégie d'entreprise. Afin de réaliser sa vision et d'exécuter sa mission, FAC a élaboré des objectifs et des stratégies qu'elle a regroupés sous quatre thèmes stratégiques :

- Gestion financière et gestion du risque
- Expérience client
- Efficience et exécution
- Expérience employé

La carte stratégique de FAC permet de visualiser comment l'atteinte des 12 objectifs stratégiques quinquennaux, lesquels sont regroupés sous les thèmes stratégiques, aidera FAC à concrétiser sa vision et à réaliser sa mission. Le thème de l'expérience employé et ses objectifs constituent la pierre angulaire des trois autres thèmes et de leurs objectifs.

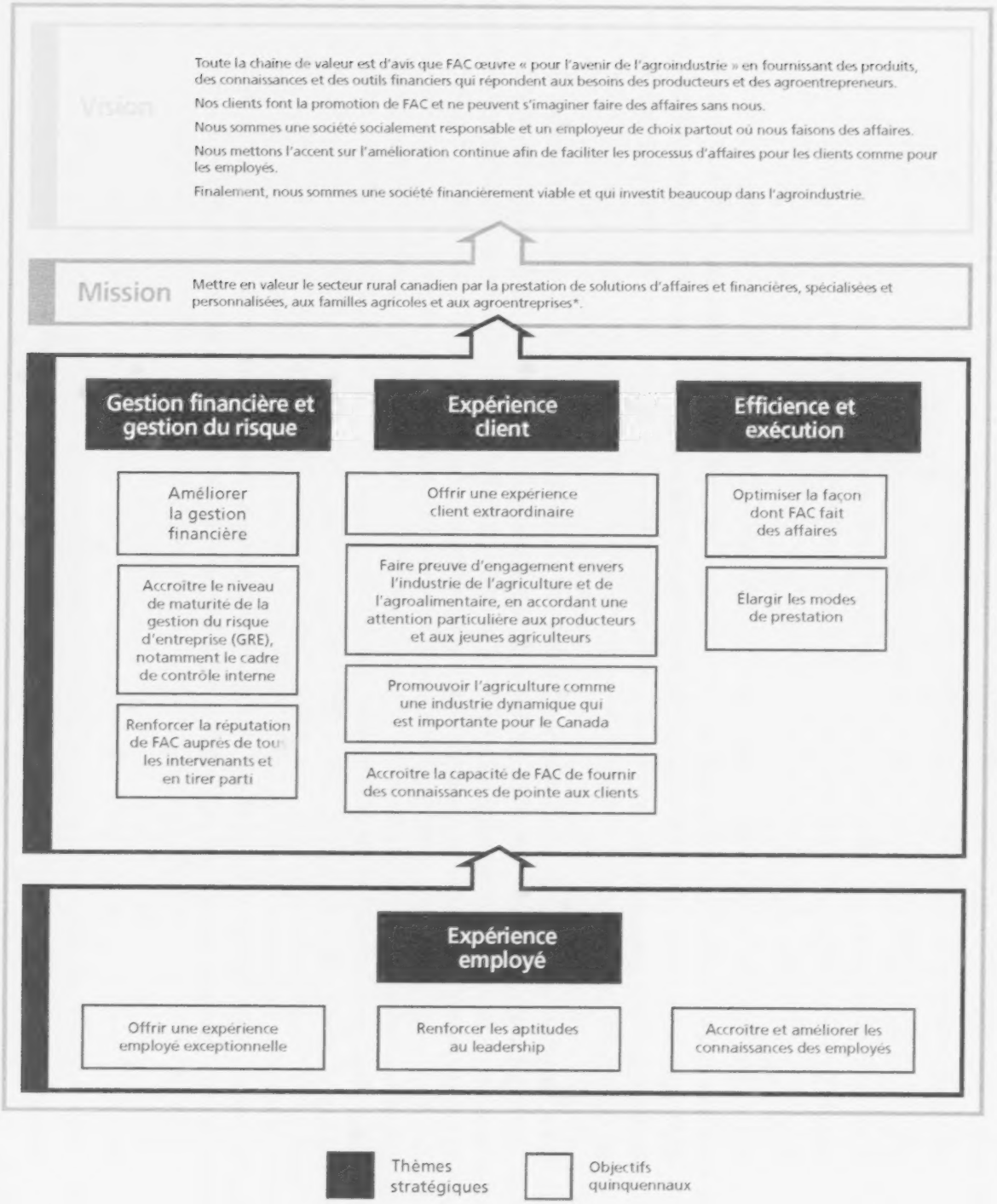

*Il s'agit d'une version abrégée de la mission de FAC. Pour en obtenir une version complète, consultez le site www.fac.ca

Rapport sur les résultats d'entreprise

Gestion financière et gestion du risque

Résultat essentiel

En 2020, FAC a un portefeuille diversifié dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire. La société continue d'être financièrement viable et autonome et affiche un bilan solide ainsi qu'un rendement de ses capitaux propres supérieur ou égal à 12 %.

Résumé des résultats

FAC est demeurée financièrement viable. Son portefeuille a augmenté à 25,1 milliards de dollars en 2012-2013 et la société continue d'être rentable. Son bilan est solide et le rendement de ses capitaux propres est de 16,4 %.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2011-2012		2012-2013		Commentaires	2013-2014	2014-2015
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Améliorer la gestion financière	Bénéfice net	355,8 M$	565,6 M$*	445,0 M$	513,4 M$	Cible dépassée, principalement en raison d'intérêts créditeurs nets plus élevés que la cible et d'une charge pour pertes sur prêts inférieure à la cible.	466,8 M$	481,2 M$
	Rendement des capitaux propres	13,9 %	20,9 %*	13,9 %	16,4 %	Cible dépassée, en raison d'un bénéfice net supérieur à la cible.	13,0 %	12,0 %
	Ratio de levier	6,9:1	7,1:1*	6,2:1	6,7:1	Cible non atteinte, une augmentation des emprunts s'est avérée nécessaire pour financer la croissance plus forte que prévue du portefeuille.	Mesure abandonnée et remplacée par la mesure de suffisance du capital[1]	Mesure abandonnée et remplacée par la mesure de suffisance du capital
	Croissance du portefeuille	3,3 %	8,4 %	6,1 %	8,3 %	Cible dépassée, en raison de décaissements nets plus élevés que la cible.	Mesure abandonnée	Mesure abandonnée
	Pointage SPTR (Système de pointage et de tarification du risque), indiqué sous forme de points[2] – production primaire	770 points ou plus[3]	804 points	790 points ou plus	808 points	Cible atteinte	Mesure abandonnée et remplacée par la mesure de suffisance du capital	Mesure abandonnée et remplacée par la mesure de suffisance du capital

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.

[1] Mesure de suffisance du capital : pourcentage égal ou supérieur à 100 %. Cette mesure représente le capital disponible par rapport au capital requis. Durant les deux premiers exercices, seul le capital de crédit sera utilisé comme dénominateur. Elle inclura d'autres types de risque pour les exercices subséquents.
[2] Le modèle SPTR tient compte de trois groupes principaux d'indicateurs prévisionnels du risque pour modéliser le risque de défaut d'un prêt. Consulter le glossaire pour lire la définition.
[3] Remarque : le pointage de l'exercice 2011-2012 portait sur l'ensemble du portefeuille (production primaire et agroentreprise et agroalimentaire).

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2011-2012 Cible	2011-2012 Résultat	2012-2013 Cible	2012-2013 Résultat	Commentaires	2013-2014 Cible	2014-2015 Cible
Améliorer la gestion financière	Pointage SPTR, indiqué sous forme de points – agroentreprise et agroalimentaire	770 points ou plus	804 points	750 points ou plus	791 points	Cible atteinte	Mesure abandonnée et remplacée par la mesure de suffisance du capital	Mesure abandonnée et remplacée par la mesure de suffisance du capital
	En 2012-2013, FAC a défini son cadre de gestion du capital. En se fondant sur des notions du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, elle a mis en place des mécanismes et des processus de mesure de la suffisance du capital. Lorsque son cadre de gestion du capital aura été entièrement actualisé, FAC pourra mieux évaluer ses besoins en capital en fonction du risque. La suffisance du capital sera évaluée à partir de l'exercice 2013-2014. FAC a mis au point une nouvelle mesure de la suffisance du capital et un nouveau système pour en communiquer les résultats.							
Accroître la maturité de la gestion du risque d'entreprise (GRE), notamment le cadre de contrôle interne	Mesure de la maturité de la GRE[18]	Créer une mesure et établir une mesure de référence de la GRE		1,8	1,8	Cible atteinte	2,9	3,4
	En 2012-2013, FAC a continué la mise en œuvre de son cadre de GRE. Elle a adopté une cible de maturité de la GRE fondée sur la méthodologie d'évaluation de KPMG, et a amélioré la gouvernance du risque d'entreprise par l'élaboration d'un énoncé sur la propension au risque et les seuils de tolérance du risque. FAC a presque terminé la mise en œuvre de sa politique sur le cadre de contrôle interne. En 2012-2013, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a procédé à un examen de FAC. Les recommandations qui découlent de cet examen serviront à améliorer et à resserrer les pratiques de gestion du risque de FAC.							
Renforcer la réputation de FAC auprès de tous les intervenants et en tirer parti	Indice de couverture favorable des médias[19]	7	13	7	11	Cible dépassée	7	7
		Points au-dessus de la moyenne globale des institutions financières					Points au-dessus de la moyenne globale des institutions financières	
	Le programme national de gestion de la réputation se veut une approche globale, centralisée et cohérente de la gestion de la réputation. En 2012-2013, FAC a conçu un logiciel pour faire le suivi des interactions avec ses intervenants dans le but d'aider son personnel à mieux gérer ces relations. Par ailleurs, FAC a adopté une approche de gouvernance, des processus et une politique à l'égard des médias sociaux. La présence de FAC dans les médias sociaux a reçu un accueil favorable du public, comme en témoignent les 2 699 mentions « J'aime » dans Facebook, les 2 373 abonnés sur Twitter et les 9 156 visionnements de vidéos sur YouTube. FAC a publié en octobre son deuxième rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise. Le rapport complet est accessible au www.fac-fcc.ca/fr/AboutUs/Responsibility/csr_full_report_f.asp.							

[18] Indice de mesure de maturité de la GRE, modèle de KPMG : Le calcul est fondé sur des progrès en termes de maturité de GRE qui seraient possibles en appliquant les recommandations émises par KPMG suite à son examen de la maturité de la GRE, mené en 2012.

[19] Indice de couverture favorable des médias : Tous les trimestres, la firme Léger Marketing mesure l'indice de couverture favorable de FAC par les médias au moyen de données quantitatives, de facteurs qualitatifs et d'autres critères. Le rendement de FAC est fonction de la moyenne globale des institutions financières.

Expérience client

Résultat essentiel

En 2020, FAC continue d'offrir une expérience extraordinaire aux clients. Ainsi, selon l'indice de l'expérience client, deux clients sur trois (65 %) attribuent à FAC une note de cinq sur cinq pour leur expérience avec la société.

Résumé des résultats

Grâce à l'attention particulière portée par FAC au service à la clientèle, le pointage de son indice de l'expérience client a augmenté. En 2012-2013, ce pointage a atteint 64,1 %.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2011-2012		2012-2013		Commentaires	2013-2014	2014-2015
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Offrir une expérience client extraordinaire	Indice de l'expérience client[1]	60,0 %	63,6 %	61,0 %	64,1 %	Cible dépassée	61,5 %	62,0 %
	En 2012-2013, FAC a repensé sa stratégie relative à l'expérience client dans le but de mieux comprendre les principales caractéristiques de différenciation recherchées par sa clientèle. Cette stratégie jettera les bases des améliorations qui seront apportées à l'expérience client. Les résultats des sondages ont permis de découvrir des occasions d'améliorer les services offerts et l'expérience client.							
Faire preuve d'engagement envers l'industrie agricole et agroalimentaire, en accordant une attention particulière aux producteurs et aux jeunes agriculteurs	Total des prêts consentis aux jeunes agriculteurs	1,48 G$	1,92 G$	1,74 G$	2,32 G$	Cible dépassée	2,10 G$	2,20 G$
	Nombre de participants aux programmes de formation	10 500	11 457	11 500	12 960	Cible dépassée	Mesure abandonnée	Mesure abandonnée
	En avril 2012, Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et Greg Stewart, président-directeur général de FAC, ont lancé un nouveau prêt destiné aux agriculteurs de moins de 40 ans, le prêt Jeune agriculteur. Au 31 mars 2013, les demandes approuvées au titre du prêt Jeune agriculteur totalisaient 2,32 milliards de dollars. FAC a également offert son soutien à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans l'évaluation des pressions subies par les éleveurs de porc et en faisant des commentaires sur plusieurs aspects du cadre stratégique *Cultivons l'avenir 2*. FAC a aussi travaillé avec d'autres regroupements de l'industrie comme l'Institut canadien des politiques agro-alimentaires, le ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique et le George Morris Centre. Depuis 2006, FAC offre un fonds de capital-risque à l'agriculture canadienne afin de stimuler l'investissement. En 2012-2013, FAC a lancé un nouveau fonds de financement subordonné de l'ordre de 50 millions de dollars.							
Promouvoir l'agriculture comme une industrie dynamique qui est importante pour le Canada	En 2012-2013, FAC a lancé *L'agriculture, plus que jamais*, une campagne pluriannuelle dont le but est d'améliorer les perceptions du public concernant l'agriculture canadienne. La campagne est une bonne occasion pour l'industrie de contribuer à modifier ces perceptions. Au 31 mars 2013, FAC avait uni ses efforts à ceux de 159 partenaires officiels de l'industrie pour promouvoir *L'agriculture, plus que jamais*, notamment des représentants de regroupements de l'industrie, de salons agricoles, des médias et du gouvernement. Le site Web de *L'agriculture, plus que jamais* a été consulté par 20 673 visiteurs uniques. Pour obtenir plus d'information à ce sujet, consultez le www.agriculturepluquejamais.ca.							
Accroître la capacité de FAC de fournir des connaissances de pointe aux clients	FAC veille constamment au perfectionnement de ses employés sur le plan des connaissances, des compétences et de l'expertise pour mieux servir sa clientèle. En 2012-2013, FAC a fourni ses perspectives économiques à plus de 5 200 clients, employés et intervenants de l'industrie dans le cadre de diverses activités organisées ou parrainées par FAC. En 2012-2013, FAC a produit environ 260 trousses d'information que les employés ont pu remettre aux clients. Ces trousses sont personnalisées et contiennent des renseignements pertinents au secteur du client, des questions portant à réflexion et d'autres sources d'information à consulter.							

[1] Indice de l'expérience client : Ce pointage est calculé à l'aide des résultats à des questions de sondages portant sur la satisfaction et la fidélité du client, sa promotion de FAC, la facilité de faire affaire avec FAC et la capacité de FAC à résoudre des problèmes de service.

Efficience et exécution

Résultat essentiel

En 2020, FAC continue d'être reconnue comme une société très efficiente, efficace et agile, avec laquelle il est facile de faire affaire. La société maintient un ratio d'efficience de 42,0 % ou moins.

Résumé des résultats

Le ratio d'efficience de FAC est en hausse par rapport aux résultats de l'exercice précédent et devrait continuer d'augmenter légèrement au cours des exercices à venir (il est passé de 33,8 cents par dollar de bénéfices en 2011-2012 à 37,3 cents en 2012-2013). Par ailleurs, FAC obtient continuellement un pointage d'engagement des employés satisfaisant à l'égard de la facilité de faire des affaires, lequel est passé de 74,0 % en 2007 à 83,0 % en 2013. Ce résultat dépasse la cible prévue, qui est d'obtenir un pourcentage égal ou supérieur à la moyenne des 50 employeurs de choix au Canada. Les indicateurs sous-jacents au pointage d'engagement des employés évaluent dans quelle mesure les employés ont le sentiment de pouvoir accomplir leur travail avec efficience et efficacité.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2011-2012		2012-2013		Commentaires	2013-2014	2014-2015
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Optimiser la façon dont FAC fait des affaires	Ratio d'efficience[1]	41,6 %	33,8 %*	37,1 %	37,3 %	Cible non atteinte. La cible ne tient pas compte du reclassement d'une dépense en 2012-2013. Sans ce reclassement, la cible a été atteinte.	38,6 %	39,5 %
	Engagement des employés (indicateurs de la facilité de faire des affaires)[2]	Pointage égal ou supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix (moyenne de 78,0 % en 2011)	83,0 %	Pointage égal ou supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	83,0 % (5,4 % au-dessus de la cible)	Cible dépassée	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
	FAC encourage constamment ses unités opérationnelles à trouver de meilleures façons de faire des affaires et de répondre aux attentes des clients relativement à la qualité et à la rapidité de la prestation des services. L'initiative la plus significative à avoir été entreprise par la société, son programme de transformation des processus d'affaires et de la technologie, a été menée à terme et déployée en 2012-2013. Ce programme simplifiera et automatisera de nombreux processus et appuiera les activités de prêt à l'aide d'une technologie plus souple. De plus, certaines initiatives visant à améliorer l'efficience et à réduire les coûts ont été mises en œuvre : l'entente d'impartition des services de technologie de l'information a été renégociée, une version améliorée du système de gestion de l'apprentissage a été lancée et des modifications ont été apportées aux services de messagerie. Grâce à ces gains d'efficience, FAC pourra poursuivre sa croissance tout en conservant son ratio cible.							
Élargir les modes de prestation	En 2012-2013, FAC a mené une recherche sur ses modes de prestation et a défini des approches sur la meilleure façon de servir les clients. Cette recherche permettra de s'assurer que les modes de prestation utilisés par les particuliers répondront à leurs besoins de manière efficiente et efficace. Le programme des services en ligne de FAC permettra à la société d'accroître sa présence en ligne en offrant une plateforme mobile et Web renouvelées et en améliorant les fonctionnalités en ligne pour ses partenaires. Les travaux visant à simplifier les processus en place pour les interactions en ligne sécurisées actuelles avec le client se sont poursuivis en 2012-2013. La première version augmentée de la présence en ligne de FAC sera lancée en 2013-2014.							

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.

[1] Pour obtenir une définition de « ratio d'efficience », veuillez consulter le glossaire.
[2] Les indicateurs de la facilité de faire des affaires englobent les résultats pour les aspects suivants : les collègues, l'environnement de travail physique, les ressources, les processus de travail et les tâches, calculés dans l'étude annuelle sur les Employeurs de choix au Canada d'Aon Hewitt.

Expérience employé

Résultat essentiel

En 2020, FAC continue d'être un employeur de choix grâce à une culture qui motive les employés à offrir une expérience client extraordinaire. FAC obtient un pointage d'engagement des employés égal ou supérieur au pointage moyen des 50 employeurs de choix, selon l'étude annuelle sur les Employeurs de choix au Canada d'Aon Hewitt.

Résumé des résultats

FAC a déjà atteint son résultat essentiel visé pour 2020, c'est-à-dire que les indicateurs d'engagement de ses employés sont supérieurs à ceux de la moyenne des 50 employeurs de choix, selon l'étude annuelle sur les Employeurs de choix au Canada d'Aon Hewitt. Elle prévoit maintenir ce rendement dans l'avenir en continuant d'utiliser les résultats du sondage pour instaurer les changements requis afin de conserver ce niveau d'engagement des employés.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2011-2012		2012-2013		Commentaires	2013-2014	2014-2015
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Offrir une expérience employé exceptionnelle	Indice d'engagement des employés[1]	Pointage égal ou supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix (moyenne de 78,0 % en 2011)	84,0 %	Pointage égal ou supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	86,0 % (7,0 % au-dessus de la cible)	Cible dépassée	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
	Indice d'engagement des employés : indicateurs de l'expérience employé[2]	Pointage égal ou supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix (moyenne de 75,0 % en 2011)	81,0 %	Pointage égal ou supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	82,0 % (6,4 % au-dessus de la cible)	Cible dépassée	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
	Un leadership de premier plan renforce l'expérience des employés en les inspirant à améliorer leur rendement et à perfectionner leurs compétences, ce qui permet d'assurer la réussite continue de la société. FAC est d'avis qu'une expérience employé positive permet d'offrir une expérience client exceptionnelle. En 2012-2013, FAC a mis en œuvre diverses initiatives visant à approfondir et à consolider la culture de ses employés. FAC a reconçu tous ses programmes de perfectionnement en leadership et a mené un sondage auprès de ses employés pour cerner les lacunes sur le plan de la culture. En se fondant sur ces lacunes, un nouveau cours d'appoint sur la culture a été créé et sera offert en 2013-2014. Toutes les tactiques formulées dans la stratégie sur la diversité et le plan sur l'équité en matière d'emploi ont été appliquées. Les éléments principaux comprenaient l'offre d'une formation en ligne sur la diversité et d'un dépliant sur l'accommodement à tous les employés, ainsi que l'établissement d'une mesure sur la diversité pour la société[3].							

[1] Le rendement est mesuré par l'étude annuelle sur les Employeurs de choix au Canada d'Aon Hewitt.

[2] Les indicateurs de l'expérience employé englobent la moyenne des résultats obtenus pour les mesures suivantes : possibilités de carrière, apprentissage et perfectionnement, motivation intrinsèque, gestion du rendement et équilibre travail-vie personnelle, selon l'étude annuelle sur les Employeurs de choix au Canada d'Aon Hewitt.

[3] Mesure de la diversité : Réduire de 12 points l'écart au chapitre de la diversité. La mesure est fondée sur le rapport sur l'établissement des objectifs du Système de gestion de l'information de l'équité en milieu de travail, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Objectif stratégique	Mesure des résultats	2011-2012		2012-2013		Commentaires	2013-2014	2014-2015
		Cible	Résultat	Cible	Résultat		Cible	Cible
Renforcer les aptitudes au leadership	Indice du leadership[1]	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix (moyenne de 72,0 % en 2011)	78,0 %	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	81,0 % (9,0 % au-dessus de la cible)	Cible dépassée	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix	Pointage supérieur à la moyenne des pointages des 50 employeurs de choix
	En 2012-2013, FAC a passé en revue les programmes en perfectionnement du leadership afin de s'assurer qu'ils étaient intégrés et qu'ils se complétaient bien. Un nouveau programme sur le leadership, L'efficacité du leadership, a été conçu et offert à tous les gestionnaires de FAC. Ce programme a clarifié davantage les attentes de FAC envers les gestionnaires.							
Accroître et améliorer les connaissances des employés	La stratégie d'apprentissage de FAC comporte deux éléments principaux : le programme Notions essentielles du financement, qui comprend de la formation visant l'acquisition des compétences et des connaissances dont les employés ont besoin pour servir les clients, et une initiative conçue pour améliorer l'accès du personnel à des connaissances spécialisées en agriculture et en finances au moyen de l'intranet, d'outils de collaboration, de fichiers balados et du Web. FAC a officialisé ses exigences en matière d'acquisition et de transmission de connaissances en intégrant cette compétence au processus de gestion du rendement des employés qui font directement affaire avec les clients.							

[1] Les indicateurs du leadership – la moyenne obtenue pour les facteurs suivants permet de calculer l'indice de leadership : leadership de la haute direction, gestionnaire, reconnaissance, possibilités de carrière et gestion du rendement, selon l'étude annuelle sur les Employeurs de choix au Canada d'Aon Hewitt.

Examen des résultats financiers

Aperçu

Chaque année, dans le cadre de son processus de planification stratégique, FAC établit un plan d'entreprise détaillé qui comprend des cibles se rattachant à diverses mesures financières pour l'exercice à venir. En 2012-2013, FAC a dépassé ses cibles pour la plupart de ses principales mesures financières.

Au cours de cet exercice, le taux de croissance des prêts de 8,3 % a été supérieur au taux cible de croissance de 6,1 %. Cette croissance est principalement attribuable à une augmentation de 8,8 % des décaissements. La provision pour pertes sur prêts, exprimée en pourcentage des prêts, a diminué de 0,2 % en 2012-2013 pour s'établir à 2,5 %. Une hausse des intérêts créditeurs nets a contrebalancé l'impact d'une augmentation des coûts et a permis d'atteindre un ratio d'efficience de 37,3 %, soit un résultat de 0,2 % plus élevé que la cible prévue au plan de 2012-2013 en raison du reclassement d'une charge.

Le ratio de levier s'est aussi amélioré, passant de 7,1:1 l'exercice précédent à 6,7:1 en 2012-2013. FAC n'a toutefois pas atteint sa cible de 6,2:1, principalement en raison du nombre accru d'emprunts contractés pour soutenir un volume de décaissements supérieur aux prévisions. Le rendement des capitaux propres de FAC a dépassé la cible établie de 13,9 % pour atteindre 16,4 %. Ce résultat est attribuable à la réalisation d'un bénéfice net de 513,4 millions de dollars, ce qui dépasse la cible de 445,0 millions établie dans le plan.

Résultats d'exploitation consolidés

Aperçu du bénéfice net

Le bénéfice net de FAC a diminué de 52,2 millions de dollars en 2012-2013 par rapport au dernier exercice essentiellement par suite de la baisse des produits autres que d'intérêt, de l'augmentation de la charge pour pertes sur prêts et de la hausse des frais d'administration. Ces éléments ont toutefois été partiellement contrebalancés par une hausse des intérêts créditeurs nets. Il est prévu que le bénéfice net diminuera de 9,1 % en 2013-2014, principalement à cause de l'augmentation de la charge pour pertes sur prêts et des frais d'administration.

Bénéfice net*

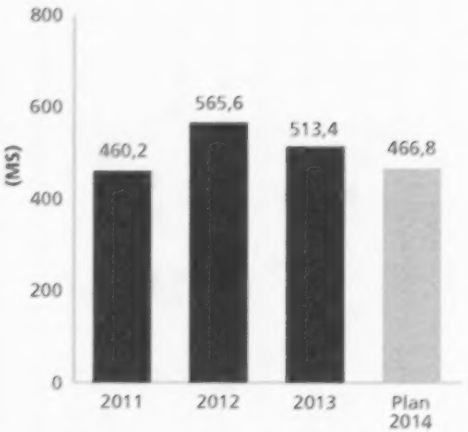

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est passé de 20,9 % l'exercice précédent à 16,4 % en 2012-2013, une diminution qui est attribuable à un bénéfice net inférieur partiellement compensé par un dividende plus élevé. Le rendement des capitaux propres devrait diminuer et s'établir à 13,0 % en 2013-2014 en raison de la baisse prévue du bénéfice net.

Rendement des capitaux propres*

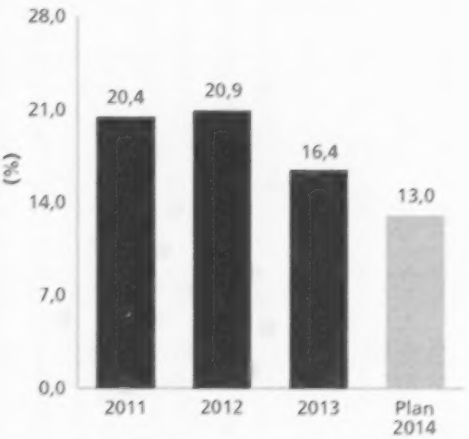

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

Les variations de la marge d'intérêt nette et du volume du portefeuille constituent la principale source de la fluctuation des intérêts créditeurs nets. Le tableau suivant présente des données historiques sur la marge d'intérêt nette et les différentiels de taux d'intérêt. Ces différentiels correspondent à la différence de taux entre les intérêts gagnés sur l'actif productif et les intérêts payés sur le passif portant intérêt.

Marge d'intérêt nette*

	2013		2012		2011	
(millions de dollars)	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux	Solde moyen	Taux
Actif productif						
Solde du capital des prêts à taux fixe	8 601,3	4,92 %	7 173,4	5,52 %	6 388,1	6,06 %
Solde du capital des prêts à taux variable	15 510,0	3,94 %	14 874,8	3,95 %	13 921,7	3,72 %
Placements	1 078,9	1,05 %	1 017,6	1,05 %	995,9	0,80 %
Placements de capital-risque	61,6	3,14 %	55,6	4,33 %	50,1	3,13 %
Total de l'actif productif	25 251,8	4,27 %	23 121,4	4,43 %	21 355,8	4,44 %
Total du passif portant intérêt	21 581,1	1,00 %	19 944,8	1,11 %	18 653,9	1,04 %
Total du différentiel de taux d'intérêt		3,27 %		3,32 %		3,40 %
Effet des éléments ne portant pas intérêt		0,13 %		0,15 %		0,12 %
Marge d'intérêt nette		3,40 %		3,47 %		3,52 %

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.

Les taux d'intérêt fixes sur le marché ont diminué au cours des derniers exercices étant donné la lenteur de la reprise de l'économie mondiale. Par conséquent, les taux des prêts à taux fixe ont continué de diminuer en 2012-2013, ce qui a eu pour effet d'ajouter au portefeuille des prêts nouveaux et renouvelés à des taux inférieurs. Les taux d'intérêt variables se sont maintenus à un niveau comparable à celui de 2011-2012 étant donné que les taux préférentiels au Canada sont demeurés inchangés en 2012-2013. Les taux du capital de risque ont diminué en 2012-2013 à cause d'un changement de la composition du portefeuille, qui est passée d'une combinaison de placements par emprunts productifs de revenus et de participations dans des sociétés matures à des participations dans des sociétés moins matures qui présentent un potentiel de rendement futur.

Les taux d'intérêt sur le passif portant intérêt de FAC ont été plus faibles en 2012-2013 que ceux de l'exercice précédent, mais n'ont pas diminué autant que les taux d'intérêt sur l'actif productif. Les taux d'intérêt moins élevés sur le nouveau financement à long terme expliquent cette diminution. Le rachat de dettes sur les marchés financiers d'un montant de 10,9 millions de dollars en 2011-2012 a aussi contribué à la diminution. Ces diminutions de taux ont été partiellement contrebalancées par la hausse des taux du financement à court terme par rapport à l'exercice précédent alors que la courbe de rendement sur le financement pour les prêts à taux variable s'est légèrement accrue.

Le tableau suivant détaille les hausses, sur 12 mois, des intérêts créditeurs nets et les variations attribuables aux fluctuations du volume du portefeuille et de la marge d'intérêt nette.

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette*

(millions de dollars)	Plan 2014	2013	2012	2011
Intérêts créditeurs nets	887,9	861,4	802,4	753,8
Actif total moyen	26 679,9	25 310,7	23 133,5	21 423,7
Marge d'intérêt nette (%)	3,33	3,40	3,47	3,52
Variation annuelle des intérêts créditeurs nets en raison				
de l'augmentation du volume de prêts	49,0	71,3	58,8	–**
des variations de la marge d'intérêt nette	(22,5)	(12,3)	(10,2)	–
Variation totale des intérêts créditeurs nets	26,5	59,0	48,6	–

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.
**Les données de 2011 ne sont pas comparables en raison du passage des principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR) aux normes internationales d'information financière (IFRS).

Les intérêts créditeurs nets de FAC ont augmenté de 7,4 % en 2012-2013 pour se chiffrer à 861,4 millions de dollars. L'actif total moyen a progressé de 9,4 % pour s'établir à 25 310,7 millions de dollars en raison de la hausse des prêts. La marge d'intérêt nette a diminué de 0,07 %, une légère baisse attribuable à des marges de prêt inférieures découlant d'un différentiel de taux d'intérêt réduit. En 2013-2014, la marge d'intérêt nette devrait encore diminuer, pour se chiffrer à 3,33 %, à cause d'une augmentation du coût d'emprunt pour les actifs à taux variable et d'un environnement caractérisé par de faibles taux d'intérêt fixes, ces deux facteurs se traduisant par une compression du différentiel de taux d'intérêt.

Produits autres que d'intérêt

FAC a généré d'autres produits d'un montant de 15,6 millions de dollars grâce à Investissement FAC, Assurances FAC et Logiciels de gestion FAC. La diminution de ces produits de l'ordre de 35,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent découle d'un gain de 34,0 millions sur la vente d'un placement de capital-risque réalisé en 2011-2012. FAC prévoit que des gains additionnels d'environ 5,4 millions de dollars seront réalisés au cours d'exercices futurs, sous réserve de l'exécution de certaines conditions du contrat de vente. Les produits autres que d'intérêt devraient se chiffrer à 19,0 millions de dollars en 2013-2014.

Frais d'administration

Les frais d'administration de FAC comprennent les coûts associés aux activités quotidiennes et les coûts relatifs à des projets particuliers entrepris par FAC afin d'appuyer ses activités et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le ratio d'efficience mesure le pourcentage des produits gagnés qui est affecté à l'exploitation de la société. Un faible ratio d'efficience indique une utilisation efficiente des ressources de la société. Le ratio d'efficience de FAC est passé de 33,8 % en 2011-2012 à 37,3 % en 2012-2013, principalement en raison d'une hausse des frais d'administration, mais aussi à cause d'une baisse des produits autres que d'intérêt.

La hausse des frais d'administration est principalement attribuable à la rémunération et aux avantages sociaux versés aux ressources humaines supplémentaires requises pour soutenir la croissance des activités et les initiatives stratégiques. La charge au titre du régime de retraite à prestations déterminées de FAC a augmenté considérablement en raison, d'une part, d'une hausse des coûts des services rendus au cours de l'exercice découlant d'une augmentation de la participation au régime et, d'autre part, d'une diminution du taux d'actualisation servant à calculer le coût des prestations.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les charges au titre du personnel ont représenté le plus important élément au poste des frais d'administration en 2012-2013, soit une proportion de 59,1 % du total de ces frais.

Frais d'administration par catégorie*

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.

Selon les prévisions, le total des frais d'administration augmentera à 350,0 millions de dollars et le ratio d'efficience s'établira à 38,6 % en 2013-2014. La hausse des frais d'administration sera attribuable à la nécessité d'accroître la capacité afin de soutenir la croissance des activités, à une augmentation de la charge de retraite découlant d'un changement de la méthode de comptabilité du régime et aux pressions inflationnistes normales. FAC continuera de mener ses activités d'une façon qui appuie les efforts de restrictions budgétaires du gouvernement du Canada.

Frais d'administration*

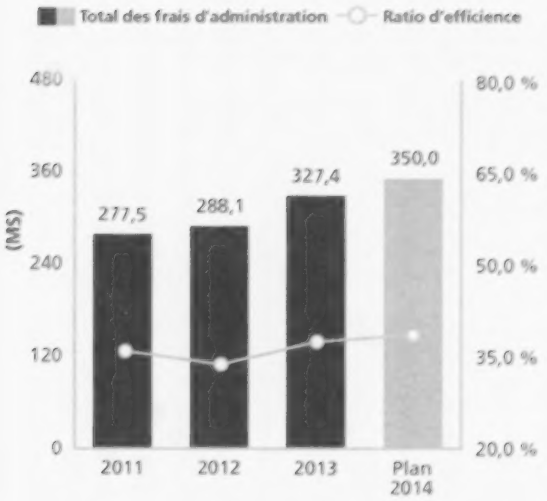

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs.

Charge pour pertes sur prêts

La charge pour pertes sur prêts est imputée au bénéfice net selon le montant requis pour ramener la provision pour pertes sur prêts au niveau approprié.

La charge pour pertes sur prêts est passée de 36,3 millions de dollars en 2011-2012 à 38,1 millions en 2012-2013. La faible charge en 2011-2012 était attribuable à une réduction de la provision requise découlant de l'amélioration de la santé du portefeuille. Ce résultat avait été contrebalancé en partie par une modification de l'estimation fondée sur une révision des hypothèses sous-jacentes utilisées pour calculer la provision pour pertes sur prêts et par l'augmentation requise de la provision pour soutenir la croissance des prêts. En 2012-2013, la charge a augmenté à cause d'une provision pour pertes sur prêts requise plus élevée. Cette augmentation de la charge s'explique principalement par la croissance du portefeuille, une croissance partiellement contrebalancée par une amélioration de la santé du portefeuille. En 2013-2014, la charge devrait augmenter à 103,9 millions de dollars en raison principalement de la croissance du portefeuille. La provision exprimée en pourcentage des prêts à la clôture devrait croître légèrement.

Charge pour pertes sur prêts

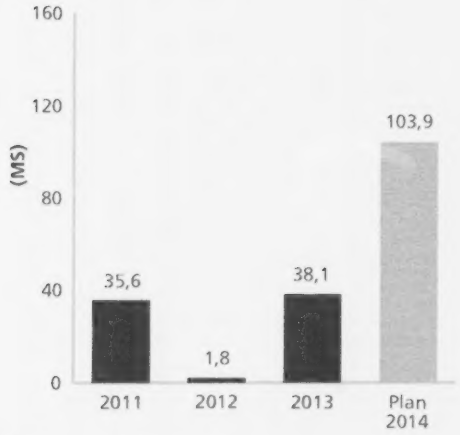

Champs d'activité

Aperçu

FAC offre du financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage ainsi que d'autres services aux producteurs, aux agroentrepreneurs et aux entreprises agroalimentaires. FAC sert plus de 100 000 clients à l'échelle du Canada par l'intermédiaire de ses champs d'activité :

- Financement de la production primaire
- Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire
- Alliances FAC
- Investissement FAC
- Assurances FAC
- Apprentissage FAC
- Logiciels de gestion FAC

Tous les produits et services offerts par l'intermédiaire de ces champs d'activité sont conçus sur mesure pour répondre aux besoins de l'agriculture canadienne. Les produits de financement standards comprennent les prêts à taux d'intérêt variable ou fixe et sont assortis de diverses options sur le plan du terme, de l'amortissement et de la fréquence des paiements. Les résultats financiers de FAC sont essentiellement déterminés par le volume de prêts consentis dans les champs d'activité Financement de la production primaire, Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire et Alliances FAC.

Financement de la production primaire accorde des prêts aux producteurs primaires et représente le plus important champ d'activité de FAC. Les clients de ce champ d'activité produisent des matières premières telles que des cultures céréalières, du lait, des fruits et des légumes et font l'élevage de bovins, de porcs, de volaille, de moutons et d'autres espèces de bétail. Ce champ d'activité comprend également, sans s'y limiter, le financement accordé aux vignobles, aux serres et aux exploitations forestières et aquicoles.

La production primaire représente 83,8 % du solde total des prêts de FAC en 2012-2013. Les prêts ont augmenté de 1 865 millions de dollars par rapport à 2011-2012, portant le portefeuille de ce champ d'activité à 21 086 millions. Le taux de croissance des prêts est passé de 7,4 % au dernier exercice à 9,7 % en 2012-2013. Cette croissance du portefeuille du financement de l'agriculture primaire est principalement attribuable à une augmentation de 10,9 % des décaissements nets, lesquels ont atteint 5 038 millions de dollars.

Financement de la production primaire

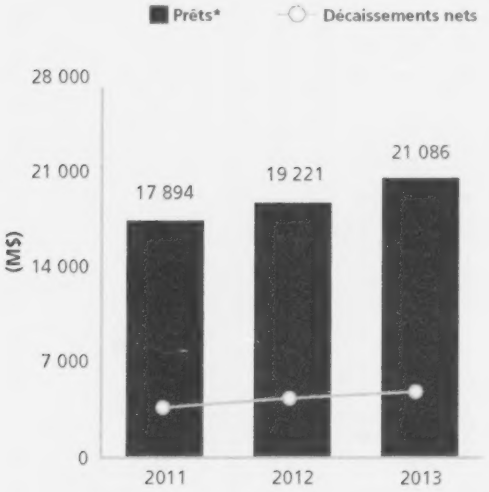

*Les prêts excluent les commissions sur prêt reportées.

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire accorde des prêts aux clients qui appuient les producteurs primaires. Cette clientèle se compose habituellement de fournisseurs ou de transformateurs qui vendent des produits aux producteurs primaires, leur en achètent ou leur offrent des services. Ces clients comprennent notamment les fabricants et les concessionnaires d'équipement, les fournisseurs d'intrants, les grossistes, les entreprises de commercialisation et les transformateurs.

Les prêts de Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire ont augmenté de 5,9 % par rapport à 2011-2012 pour s'établir à 3 358 millions de dollars en 2012-2013. Les décaissements nets ont toutefois diminué de 10,2 %, pour se chiffrer à 968 millions de dollars.

Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire

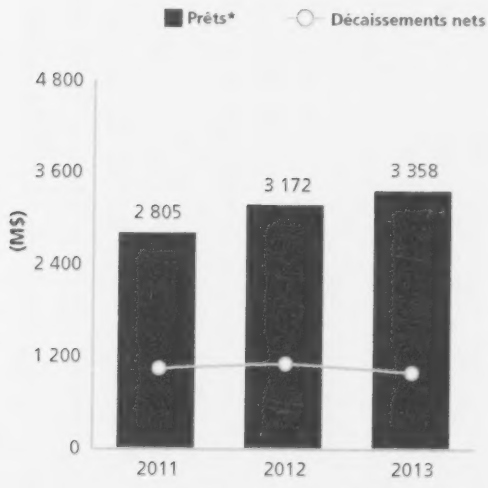

*Les prêts excluent les commissions sur prêt reportées.

Alliances FAC va au-delà du crédit traditionnel en fournissant du financement aux clients qui font affaire avec des concessionnaires d'équipement, des détaillants d'intrants de culture, des coopératives, des négociants d'animaux et des fabricants dans le cadre de relations contractuelles.

Par rapport à 2011-2012, Alliances FAC a connu une diminution de 14,5 % des prêts qui se sont établis à 711 millions de dollars en 2012-2013. Les décaissements nets ont augmenté de 16,3 %, passant à 1 740 millions de dollars. Les décaissements en cours d'exercice ont dépassé les prêts en fin d'exercice, vu la nature à court terme des produits de financement dans ce champ d'activité.

Alliances FAC

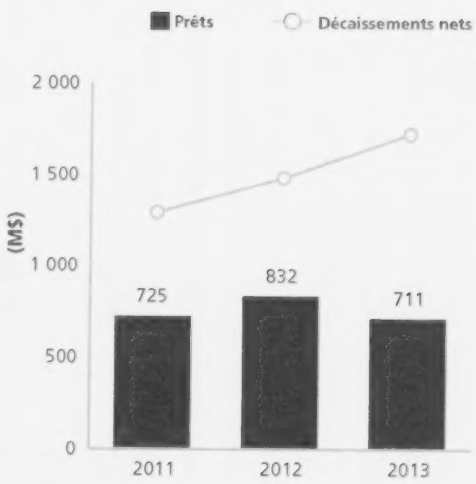

Investissement FAC est le champ d'activité de FAC axé sur le capital-risque. Son objectif est de répondre au besoin de l'industrie agricole en matière de financement non traditionnel.

Le portefeuille de placements de capital-risque comprend trois fonds de société en commandite gérés par Avrio Capital Inc. Le Fonds Avrio I, mis sur pied en 2006, et le Fonds Avrio II, créé en 2011, sont des fonds de participation au capital. Le Fonds de financement subordonné Avrio a été créé en janvier 2013 et est exclusivement axé sur le financement par dette subordonnée. Chaque fonds a obtenu un engagement de capital de 50 millions de dollars de FAC.

FAC détenait des placements directs dans le Fonds FAC, lequel a été mis sur pied en 2001 et fermé en 2010. Tous les placements de ce fonds ont été liquidés.

Les Fonds Avrio ont pour objectif d'investir dans des entreprises de l'étape de commercialisation à celle de croissance ou dans la restructuration du capital d'entreprises au stade de maturité dans les secteurs des bioproduits industriels, de la technologie alimentaire et agricole et des ingrédients nutraceutiques. Le Fonds Avrio I est maintenant fermé, les nouveaux placements étant limités à des fonds complémentaires dont les entités bénéficiaires des investissements existants pourraient avoir besoin. Les nouveaux placements sont effectués par l'intermédiaire du Fonds Avrio II et du Fonds de financement subordonné. En juin 2012, le Fonds Avrio II a obtenu un engagement de capital supplémentaire de 40,9 millions de dollars d'investisseurs externes.

En 2012-2013, Investissement FAC a réalisé un bénéfice de 0,6 million de dollars, provenant principalement de gains de juste valeur réalisés sur les placements des Fonds Avrio I et Avrio II ainsi que des gains différés sur un placement antérieur dans le Fonds FAC. Ces gains ont été contrebalancés essentiellement par les frais de gestion des Fonds Avrio I et Avrio II. Au cours de l'exercice, 17,1 millions de dollars ont été investis portant le financement total accordé à l'industrie agricole depuis la création d'Investissement FAC à 135,4 millions de dollars. En outre, des coinvestisseurs ont aussi injecté 187,9 millions de dollars supplémentaires dans l'industrie depuis la mise sur pied de ce champ d'activité par FAC. La valeur comptable des montants de placement est abordée de façon plus détaillée à la note complémentaire 9 des états financiers consolidés.

Il est prévu que le portefeuille de capital-risque augmentera au cours du prochain exercice puisqu'on prévoit qu'une hausse importante des placements par le Fonds Avrio II et le Fonds de financement subordonné Avrio contrebalancera les désinvestissements du Fonds Avrio I. Investissement FAC recherchera des occasions de placement dans d'autres fonds en 2013-2014 afin d'accroître son offre de financement par capital-risque à l'industrie.

Placements de capital-risque

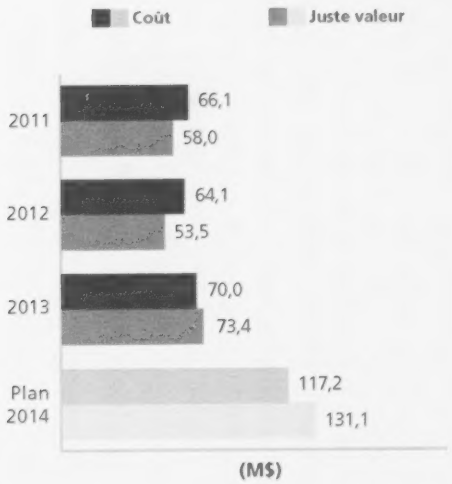

Engagements de capital-risque

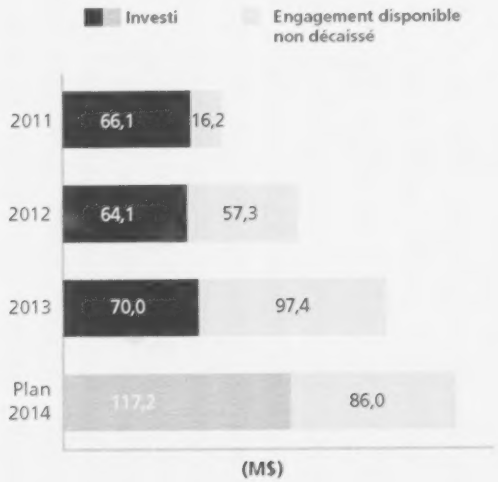

Encours des placements de capital-risque à la juste valeur

(millions de dollars)	Fonds FAC	Fonds Avrio I	Fonds Avrio II	Fonds fin. sub. Avrio	Total
Solde au 31 mars 2012	2,4	47,4	3,7	0,0	53,5
Placements	0,0	0,9	16,2	0,0	17,1
Remboursements et désinvestissements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des ajustements de juste valeur	(2,4)	3,8	1,1	0,0	2,5
Variation des intérêts courus	0,0	(0,2)	0,5	0,0	0,3
Solde au 31 mars 2013	0,0	51,9	21,5	0,0	73,4

Assurances FAC offre des produits d'assurance-vie et d'assurance-accidents du créancier qui protègent ses clients, leur entreprise et leur famille. La Compagnie d'assurance Sun Life du Canada agit à titre d'assureur et d'administrateur des programmes d'assurance de FAC.

Les primes d'assurance-vie, après déduction des demandes d'indemnité, contribuent directement au bénéfice net de FAC. Une augmentation constante du produit tiré des primes d'assurance a été observée au cours des derniers exercices en raison de la croissance du portefeuille de FAC, mais aussi parce qu'une importance particulière est accordée à la protection d'assurance dans l'offre d'une solution de financement complète au client. Le produit tiré des primes d'assurance a augmenté pour s'établir à 20,7 millions de dollars en 2012-2013 (20,2 millions en 2011-2012). Le produit net tiré de l'assurance varie d'un exercice à l'autre selon les indemnités versées. En 2012-2013, le montant total des sinistres réalisés est demeuré inchangé à 8,3 millions de dollars, ce qui s'est soldé par un produit net tiré de l'assurance de 12,4 millions (11,9 millions en 2011-2012).

En 2013-2014, le produit tiré des primes d'assurance devrait progresser de 9,7 % en raison de la croissance continue du portefeuille. Le produit net tiré de l'assurance devrait, pour sa part, diminuer de 8,1 %.

Produit tiré de l'assurance

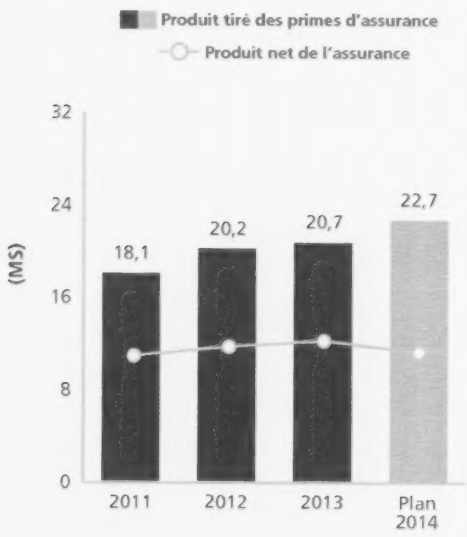

Apprentissage FAC offre aux producteurs et aux agroentrepreneurs canadiens de l'information et de la formation pour les aider à améliorer leurs pratiques de gestion agricole. En 2012-2013, 12 960 personnes ont assisté aux 160 principaux événements d'Apprentissage FAC, 24 230 personnes ont participé aux 129 événements dans le cadre de programmes dont FAC est un partenaire et les vidéos du programme d'Apprentissage en ligne FAC ont fait l'objet de 120 334 visionnements.

En 2013-2014, Apprentissage FAC continuera d'offrir une combinaison de formations en ligne et d'événements en personne afin de répondre aux besoins en constante évolution de l'industrie agricole en matière de gestion des affaires.

Logiciels de gestion FAC est axé sur le développement, la promotion et l'amélioration de logiciels de gestion agricole destinés à l'agroindustrie canadienne. En 2012-2013, le produit net tiré des ventes, y compris le soutien technique, a légèrement fléchi pour se fixer à 1,8 million de dollars. En 2013-2014, les recettes tirées des ventes devraient atteindre 2,0 millions de dollars.

Situation financière

FAC continue d'afficher un solide bilan et de maintenir un capital suffisant ainsi que de saines pratiques de gestion du risque. La section suivante traite de la situation financière de FAC et présente une analyse de son actif le plus important, soit son portefeuille de prêts. On aborde aussi dans cette section la qualité du crédit, les emprunts et les liquidités ainsi que le capital investi de FAC.

Prêts

Part de marché

Selon Statistique Canada, la dette agricole en cours a augmenté de 6,0 % et a atteint 72 199,6 millions de dollars en 2012. FAC a augmenté sa part de ce marché de 0,8 % à 30,2 % en 2012. La proportion de 21 776,1 millions de dollars de la dette agricole en cours détenue par FAC lui confère à nouveau le deuxième rang derrière les banques à charte dont la part s'élève à 25 561,8 millions de dollars.

Part de marché au 31 décembre*

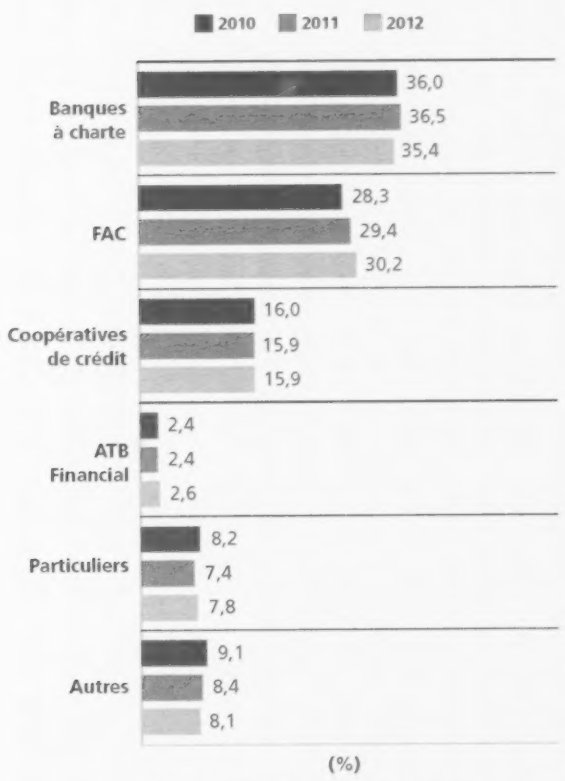

*Les résultats historiques sont mis à jour chaque année par Statistique Canada.

Prêts

En 2012-2013, FAC a connu sa 20e année consécutive de croissance. Les prêts ont augmenté de 1 931 millions de dollars par rapport à 2011-2012, faisant passer le portefeuille de 23 202 millions à 25 133 millions. Les décaissements nets ont augmenté de 629 millions de dollars par rapport au dernier exercice pour atteindre 7 746 millions.

La croissance des prêts est largement attribuable à l'accroissement des décaissements dans tous les principaux secteurs agricoles, sauf celui de la valeur ajoutée. Le financement de la production primaire et le financement d'Alliances FAC ont représenté 87,5 % des décaissements nets de FAC en 2012-2013.

La croissance devrait ralentir en 2013-2014, alors que les prêts augmenteront de 4,4 % ou 1 110 millions de dollars. Cette croissance plus lente sera attribuable à une réduction prévue de 132 millions des décaissements nets, qui s'établiront à 7 614 millions de dollars. Les taux de renouvellement et de remboursement anticipé devraient se chiffrer à 97,0 % et 6,8 %, respectivement.

Prêts

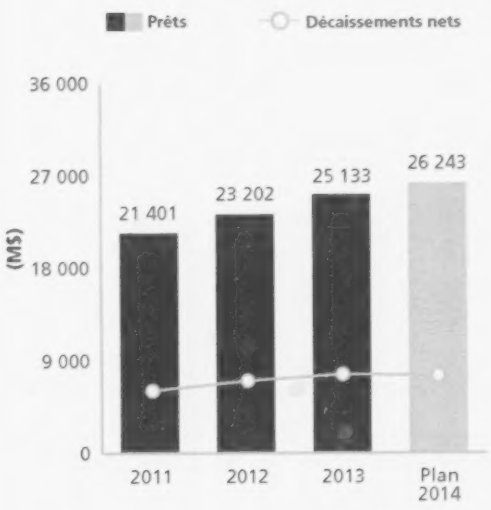

Composition des prêts par secteur

FAC prête à tous les secteurs agricoles. Cela lui permet de diversifier son portefeuille de prêts, de réduire le risque de concentration, en plus d'aider la société à maintenir sa viabilité à long terme.

En 2012-2013, les décaissements nets ont augmenté dans tous les principaux secteurs agricoles, sauf celui de la valeur ajoutée qui a connu une baisse de 6,1 %. La hausse la plus importante des décaissements nets a été enregistrée dans le secteur des cultures, qui a affiché une hausse de 539 millions de dollars.

FAC a affiché une croissance des prêts dans tous les secteurs, à l'exception du secteur du porc et de la catégorie « autres secteurs », qui ont respectivement diminué de 16,4 % et 30,6 %. La catégorie « autres secteurs » comprend la production acéricole et ovine, les exploitations mixtes et bon nombre d'autres types de productions plus petites. La hausse la plus marquée des prêts sur 12 mois a été enregistrée dans le secteur de la valeur ajoutée et le secteur bovin, soit de 42,9 % à 3 507 millions de dollars et de 33,2 % à 1 797 millions, respectivement.

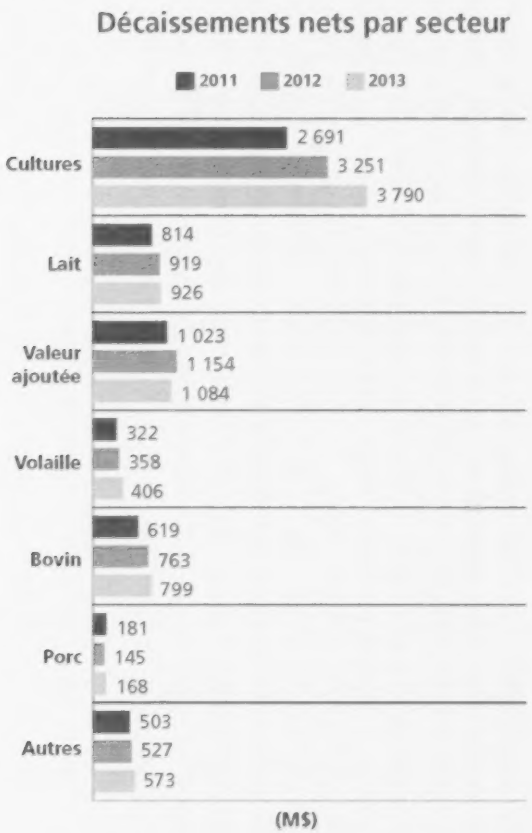

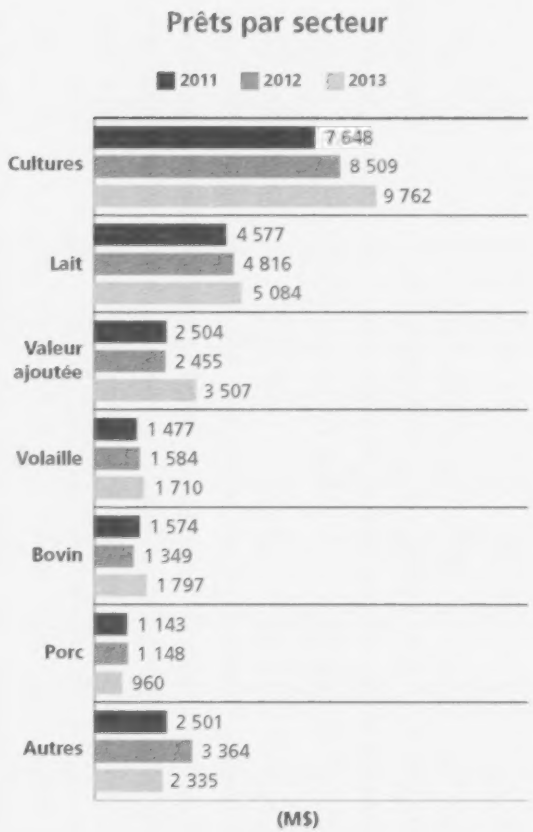

Composition des prêts par région géographique

En prêtant à tous les secteurs agricoles à l'échelle du Canada, FAC répartit son risque géographiquement, tout en faisant la promotion de l'agriculture comme une industrie prospère et dynamique.

En 2012-2013, les décaissements nets ont augmenté dans toutes les régions à l'exception du Québec. L'augmentation la plus marquée a été enregistrée dans la région de l'Atlantique, où les décaissements nets ont progressé de 20,9 %.

Les régions de l'Ouest et des Prairies détiennent plus de la moitié des décaissements nets et 54,0 % des prêts. Leur part globale des décaissements nets a augmenté de 2,2 % par rapport à 2011-2012, pour passer à 61,6 %.

En 2012-2013, FAC a affiché une croissance des prêts dans l'ensemble du Canada. La région de l'Ouest a été celle qui a le plus contribué au volume de prêts en 2012-2013, sa part du volume de prêts affichant une croissance de 9,3 % pour atteindre 7 649 millions de dollars. La deuxième plus importante contribution a été celle de la région de l'Ontario, qui a progressé de 7,3 % en 2012-2013 pour atteindre 7 531 millions de dollars.

Décaissements nets par région

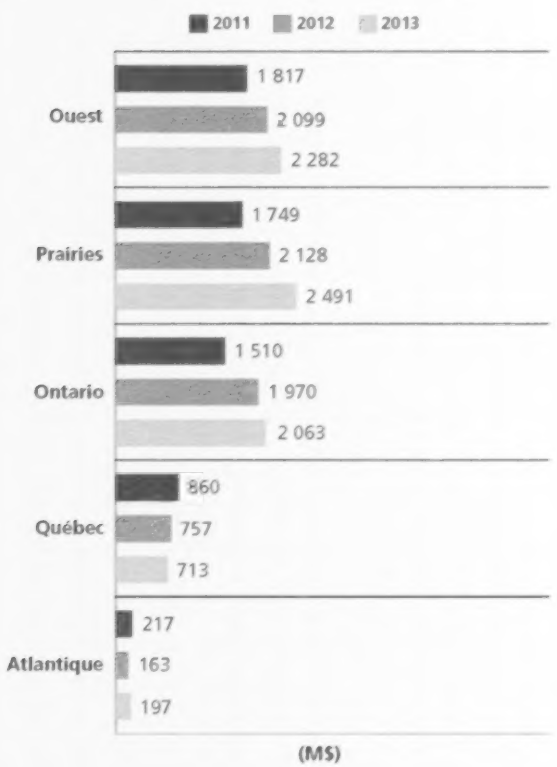

Prêts par région*

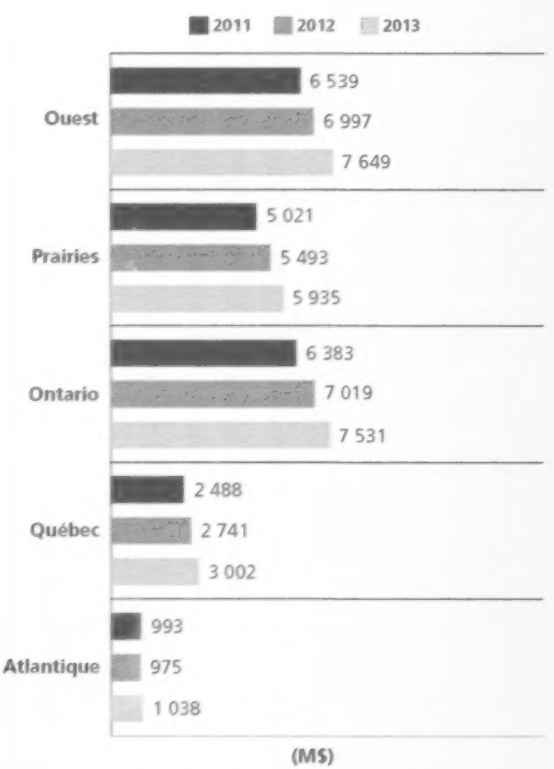

*Les prêts excluent les commissions sur prêt reportées.

Qualité du crédit

FAC surveille continuellement son portefeuille et l'industrie afin de cerner et d'élaborer, de façon proactive, des solutions aidant ses clients à surmonter des périodes difficiles. FAC a créé des programmes sur mesure et des produits assortis d'options qui offrent aux clients la souplesse dont ils ont besoin en cas de difficulté et l'aide nécessaire pour saisir les occasions qui se présentent. Il est possible que les programmes de soutien à la clientèle et les produits assortis d'options comme le report de paiements aient pour effet de minimiser les répercussions d'événements économiques sur le volume de prêts douteux. C'est pourquoi FAC surveille étroitement le nombre de clients qui utilisent les programmes de soutien et les options de report de paiements afin d'évaluer avec précision la santé globale du portefeuille et de s'assurer que des pratiques de gestion du risque adéquates sont en place.

FAC a mis en place de solides pratiques d'affaires dans le but d'analyser la qualité du crédit et de surveiller les prêts douteux et en souffrance. À partir de cette analyse, la société peut estimer avec plus de précision le montant requis de sa provision pour pertes sur prêts et déterminer si les risques auxquels elle fait face se situent à l'intérieur de seuils de tolérance acceptables. FAC a la capacité de soutenir des pertes supplémentaires grâce à sa solide assise financière.

Prêts douteux

Les prêts douteux sont des prêts pour lesquels il n'existe plus de certitude raisonnable, selon la direction, de percevoir en temps opportun le plein montant de capital et d'intérêts. De plus, tous les prêts en souffrance de 500 $ ou plus depuis plus de 90 jours et dont la garantie est insuffisante pour couvrir le solde impayé sont classés comme douteux.

En 2012-2013, les prêts douteux ont augmenté de 36,1 millions pour atteindre 321,2 millions de dollars. Exprimés en pourcentage des prêts, ils représentent 1,3 % du portefeuille à la suite de cette hausse de 0,1 %. En 2013-2014, les prêts douteux devraient augmenter de 46,4 millions de dollars, passant à 367,6 millions, en raison de la croissance des prêts.

À l'échelle sectorielle, les secteurs de la valeur ajoutée et des cultures ont affiché les plus fortes hausses des prêts douteux sur 12 mois (24,5 et 18,6 millions de dollars respectivement). Pour leur part, le secteur laitier et la catégorie « autres secteurs » ont connu les baisses les plus marquées des prêts douteux sur 12 mois, soit 7,7 et 8,7 millions de dollars respectivement.

Grâce à ses programmes de soutien à la clientèle, FAC appuie de façon proactive ses clients ainsi que les secteurs qui éprouvent des difficultés financières. En 2012-2013, FAC a effectué des ajustements aux calendriers de remboursement pour 1 337 prêts. De ce nombre, 148 ajustements ont été apportés dans le cadre de programmes de soutien à des secteurs particuliers. Les ajustements aux calendriers de remboursement sont demeurés faibles, représentant 2,3 % du total des prêts en 2012-2013.

Prêts douteux

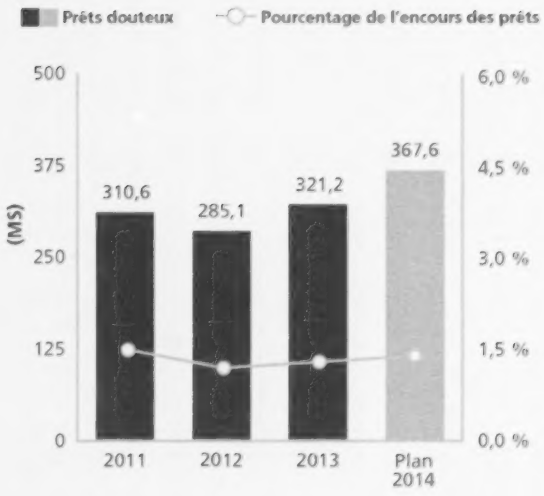

Prêts douteux par secteur

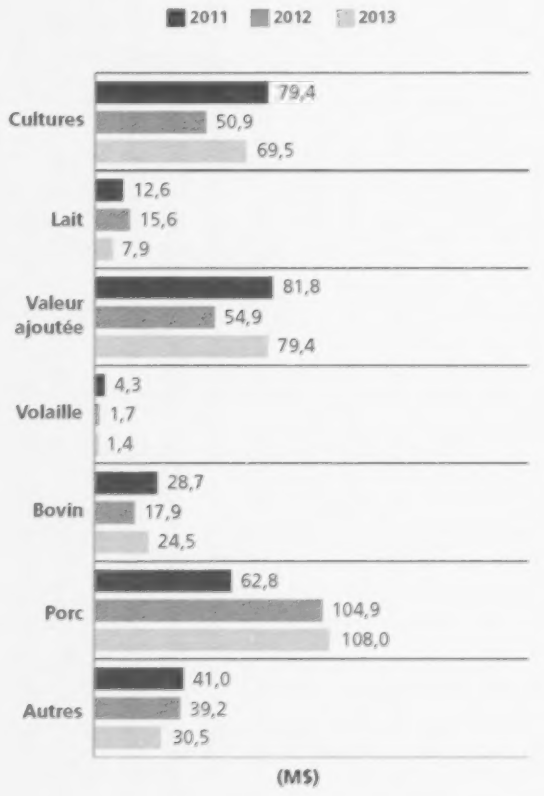

Radiations

Les montants de prêt jugés irrécouvrables par la direction sont considérés comme des montants en défaut et peuvent donner lieu à une radiation totale ou partielle, selon le niveau et la valeur de la garantie.

En 2012-2013, le montant des radiations, déduction faite des sommes recouvrées, a diminué pour s'établir à 36,1 millions de dollars. Les radiations exprimées en pourcentage des prêts sont demeurées faibles à 0,1 %.

En 2013-2014, les radiations devraient augmenter de 29,5 millions de dollars et se chiffrer à 65,6 millions, soit 0,2 % en pourcentage des prêts, en raison de la croissance prévue du portefeuille.

Radiations*

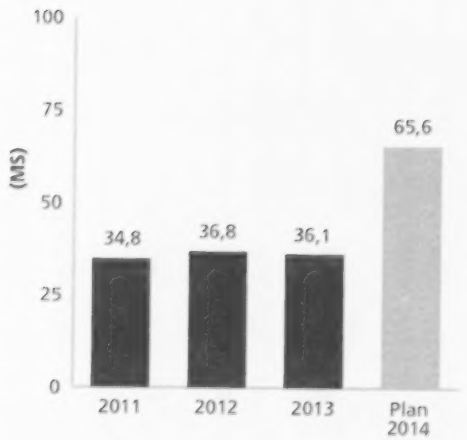

*Nettes des sommes recouvrées.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est une estimation utilisée pour rajuster le montant des prêts en fonction de la valeur estimative de réalisation. Outre l'utilisation d'indicateurs comme les prêts en souffrance et les prêts douteux, la direction doit se fier à des estimations et faire preuve de jugement pour déterminer la valeur de réalisation appropriée. Ces facteurs, combinés à l'évolution du contexte d'exploitation externe, peuvent faire en sorte que les pertes sur prêts réalisées diffèrent considérablement des estimations actuelles et, par conséquent, obligent la société à augmenter ou à diminuer la charge pour pertes sur prêts.

Provision pour pertes sur prêts

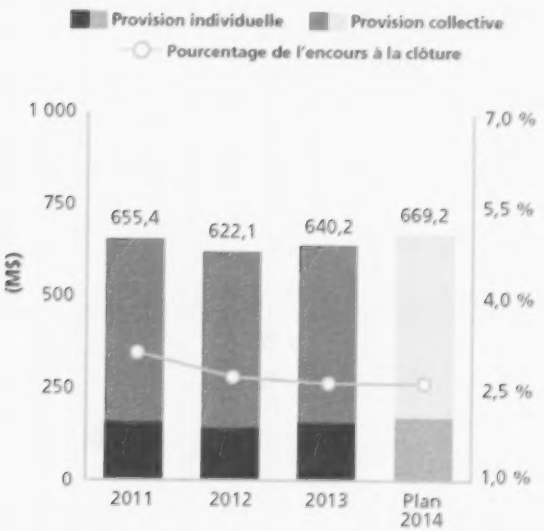

Pour déterminer la provision pour pertes sur prêts, la direction subdivise les pertes sur prêts en deux composantes : la provision individuelle et la provision collective. La provision individuelle permet d'évaluer le risque fondé sur un examen de chaque prêt ou contrat de location-financement du portefeuille. La provision collective permet d'évaluer globalement le risque en regroupant les prêts et les contrats de location-financement qui présentent les mêmes caractéristiques de risque de crédit. Le processus de calcul de la provision et ses composantes sont abordés de façon plus détaillée dans les notes complémentaires 2 et 8 des états financiers consolidés.

En 2012-2013, la provision pour pertes sur prêts a augmenté de 18,1 millions pour atteindre 640,2 millions de dollars en raison de la croissance du portefeuille. La provision pour pertes sur prêts exprimée en pourcentage des prêts à la clôture est passée de 2,7 % à 2,5 %, une baisse attribuable à une amélioration de la santé globale du portefeuille. En 2013-2014, la provision devrait augmenter pour atteindre 669,2 millions de dollars alors que sa proportion en pourcentage de prêts devrait augmenter légèrement.

Financement et liquidités

Activité de financement

Le 21 avril 2008, FAC a commencé à emprunter directement du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme d'emprunt des sociétés d'État. Elle a encore une dette sur les marchés financiers qu'elle a contractée avant cette date.

Au cours de l'exercice 2012-2013, FAC a effectué des emprunts à court et à long terme par l'intermédiaire des programmes suivants :

- Programme de papier commercial canadien (pour les fonds en dollars américains)
- Programme d'emprunt des sociétés d'État

Financement à court terme

Le financement à court terme est constitué d'emprunts dont la durée à l'échéance est d'un an ou moins. Les emprunts sont contractés dans le cadre du Programme d'emprunts des sociétés d'État et du Programme de papier commercial canadien. Au 31 mars 2013, l'encours des emprunts à court terme s'élevait à 10 045,9 millions de dollars (9 568,7 millions au 31 mars 2012). Une proportion de 9 771,0 millions de dollars de l'encours total des emprunts à court terme provient du Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Financement à long terme

Le financement à long terme est constitué de tous les emprunts dont la durée à l'échéance est supérieure à un an, y compris les emprunts à taux fixe et les billets à taux variable. Les billets à taux variable portent un taux d'intérêt variable se rajustant en fonction du taux des bons du Trésor à un mois ou à trois mois. En 2012-2013, FAC a emprunté un montant total de 5 356,2 millions de dollars en fonds à long terme, un montant supérieur aux 3 575,7 millions empruntés l'exercice précédent. En 2012-2013, tous les emprunts à long terme ont été contractés dans le cadre du Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Dans l'ensemble, la croissance totale des emprunts à long terme au cours de l'exercice 2012-2013 a été de 1 133,3 millions de dollars ou 10,5 %. Cette croissance est conforme à la croissance globale du portefeuille de prêts de 1 931,0 millions de dollars ou 8,3 % pour la même période.

Cotes de crédit

Les nouveaux titres de créances et les titres de créances en circulation émis par FAC sur le marché financier constituent des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada. Moody's Investors Service et Standard & Poor's n'ont pas modifié les cotes de crédit de FAC au cours de l'exercice 2012-2013. Les cotes de crédit de FAC au 31 mars 2013 sont présentées ci-dessous.

	Long terme	Court terme
Moody's Investors Service	Aaa	P-1
Standard & Poor's	AAA	A-1+

Instruments financiers

Le bilan de FAC est en grande partie constitué d'instruments financiers qui comprennent, entre autres, des éléments comme la trésorerie, les prêts et les placements. L'utilisation d'instruments financiers expose FAC aux fluctuations des taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, à celles des taux de change. Dans le cadre de sa gestion globale du passif, FAC utilise des instruments dérivés pour couvrir les risques et réduire la volatilité des produits afin de protéger sa rentabilité à long terme. La gestion du risque lié aux instruments dérivés est abordée plus à fond à la note complémentaire 24 des états financiers consolidés. L'évaluation des instruments financiers de FAC à leur juste valeur est décrite à la note complémentaire 19 des états financiers consolidés.

Trésorerie

La trésorerie a augmenté de 13,7 millions, passant de 904,2 millions au 31 mars 2012 à 917,9 millions de dollars au 31 mars 2013. En 2012-2013, les activités de financement ont généré des rentrées de fonds de 1 571,8 millions de dollars, tandis que les activités d'exploitation et de placement ont donné lieu à des sorties de fonds de 1 425,7 millions et de 133,1 millions de dollars respectivement.

Gestion du capital

FAC doit s'assurer que ses pratiques de gestion financière et de gestion du risque tiennent compte de la croissance de ses activités et suivent l'évolution de celles du secteur financier. La société continuera de protéger sa réputation et sa solide situation financière afin de maintenir sa capacité à servir l'industrie peu importe le cycle économique. En 2012-2013, FAC a entrepris la mise en œuvre d'un cadre de gestion du capital à partir duquel elle a conçu une mesure de la suffisance du capital. Ce cadre prend en compte les meilleures pratiques en gestion bancaire pour évaluer les besoins en capital de la société. Grâce à la mesure de la suffisance du capital, FAC peut s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de capitaux propres et d'autres types de capitaux pour demeurer solvable en cas d'un ralentissement marqué au sein de l'agroindustrie.

En 2013-2014, FAC continuera à perfectionner ses pratiques de gestion du capital et s'assurera de disposer d'un niveau suffisant de capitaux pour soutenir sa croissance future et faire face aux risques.

Capital investi

À la fin de 2012-2013, les actifs bruts de FAC s'établissaient à 26 511,0 millions de dollars, montant qui comprenait les capitaux propres et la provision pour pertes sur prêts qui totalisaient 4 178,9 millions. Compte tenu de ce niveau de capital investi, 15,8 % des actifs n'avaient pas besoin d'être financés au moyen de fonds d'emprunt externes. En 2013-2014, FAC prévoit que 16,5 % des actifs n'auront pas besoin d'être financés au moyen de fonds d'emprunt externes en raison d'une croissance du portefeuille inférieure à celle des bénéfices non répartis.

(millions de dollars)	Plan 2014	2013	2012	2011
Provision pour pertes sur prêts	**669,2**	**640,2**	622,1	655,4
Surplus d'apport	**547,7**	**547,7**	547,7	547,7
Bénéfices non répartis	**3 177,0**	**2 777,8**	2 347,0	1 943,0
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**148,9**	**184,8**	203,5	181,8
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	**34,0**	**28,4**	16,1	13,4
Total du capital investi	**4 576,8**	**4 178,9**	3 736,4	3 341,3
Actif brut	**27 657,1**	**26 511,0**	24 451,1	22 526,2
Capital investi, exprimé en pourcentage de l'actif brut (%)	**16,5**	**15,8**	15,3	14,8

*Les données historiques ont été retraitées en raison d'ajustements apportés aux exercices antérieurs

Ratio de levier

FAC utilise le ratio de levier comme principal indicateur de la suffisance de son capital et, sur le plan de la gestion financière, comme indicateur de sa capacité à financer sa croissance et à satisfaire à ses obligations financières à long terme. La surveillance du ratio de levier aide ainsi la société à assurer son autonomie et sa viabilité financière à long terme.

À la fin de 2012-2013, le ratio de levier de FAC demeurait inférieur à sa limite législative de 12:1.

De 2011-2012 à 2012-2013, le ratio de levier de FAC s'est amélioré, passant de 7,1:1 à 6,7:1. Selon les projections pour 2013-2014, ce ratio s'améliorera encore pour s'établir à 6,1:1, le rapport entre la croissance du portefeuille et celle des capitaux propres expliquant en partie cette amélioration. Lorsque les capitaux propres affichent une croissance supérieure à celle du portefeuille, le ratio de levier diminue étant donné le besoin réduit d'emprunter des fonds. En 2012-2013, la croissance des capitaux propres a été de 13,6 % et a dépassé la croissance de 8,3 % du portefeuille.

Gestion du risque d'entreprise

Gérer les risques pour protéger FAC et créer de la valeur

À titre d'institution financière, FAC comprend que presque toutes ses décisions comportent un risque. Lorsqu'il est question de prêter à des clients, d'établir les priorités d'entreprise ou de décider dans quels secteurs investir, FAC tient compte des risques possibles.

FAC fait preuve de diligence sur le plan de la gestion du risque d'entreprise (GRE), qu'elle intègre à la planification stratégique de tous ses champs d'activité et initiatives d'entreprise. Elle fait porter ses efforts sur l'amélioration continue de son approche en GRE, notamment en respectant son cadre, en élaborant un énoncé pour sa propension au risque et en établissant ses seuils de tolérance au risque.

Gouvernance du risque

Le Conseil d'administration surveille le cadre de gouvernance du risque de FAC, qui s'appuie sur des politiques et des comités qui guident le processus décisionnel de la société.

Des comités internes sont responsables d'élaborer et de surveiller les divers aspects des politiques, des pratiques et des processus généraux de gestion du risque de FAC. Ils présentent régulièrement un compte rendu de ces aspects au président-directeur général et à l'Équipe des cadres dirigeants (ÉCD), selon le cas, ou directement au Conseil d'administration.

Conseil d'administration de FAC

Le Conseil d'administration de FAC surveille la gestion du risque et veille à l'établissement de politiques, de mécanismes et de pratiques de contrôle visant à gérer les principaux risques commerciaux et financiers. Trois comités aident le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de gouvernance du risque.

Le **Comité de gouvernance d'entreprise** fait des recommandations au Conseil d'administration sur toutes les questions de gouvernance de FAC, notamment la planification stratégique et les programmes et processus de GRE, le Code de déontologie, la responsabilité sociale d'entreprise et la politique sur la réputation.

Le **Comité de vérification** assiste le Conseil d'administration dans ses responsabilités de surveillance des questions financières de FAC, notamment l'intégrité des rapports financiers, l'efficacité des contrôles internes, la conformité aux règlements, l'éthique et la qualité de ses fonctions de vérification internes et externes.

Le **Comité des ressources humaines** prodigue des conseils au Conseil d'administration pour toute question concernant le poste de président-directeur général, notamment les compétences requises, l'établissement des objectifs et l'évaluation du rendement. Il est aussi responsable d'examiner la structure de rémunération et les plans de relève de la société en ce qui concerne les employés clés et les cadres supérieurs.

Comités de gestion du risque de FAC

Le **président-directeur général** et l'**ÉCD** sont responsables des prises de décisions de la société, ce qui inclut la gestion des principaux risques d'entreprise. Ils sont aussi chargés des décisions à propos des stratégies liées au risque formulées par les comités suivants :

Le **Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP)** est chargé de la gestion de l'actif-passif de FAC, ce qui consiste entre autres à :

- établir et à tenir à jour les politiques et les processus de gestion du risque du portefeuille;
- appliquer les politiques relatives aux taux d'intérêt figurant au bilan;
- surveiller la tarification des prêts;
- harmoniser les activités de gestion de l'actif-passif avec les stratégies d'entreprise;
- atteindre les cibles de rendement du portefeuille.

Le **Comité de crédit** approuve les transactions de prêt élevées et les demandes de crédit préautorisé conformément aux politiques de crédit de FAC. Il s'assure que les transactions de prêt approuvées respectent un seuil de tolérance au risque approprié.

Le **Comité de la politique de crédit** s'assure que FAC tient compte des meilleures pratiques de l'industrie et respecte les lois et les règlements fédéraux, provinciaux et régionaux lorsqu'elle établit ses politiques de crédit et son seuil de tolérance au risque.

Le **Comité directeur de la GRE** examine le cadre, les politiques et les stratégies actuelles et les améliorations subséquentes de GRE de FAC et émet ses recommandations à l'ÉCD. Il approuve aussi les plans d'action annuels de la société visant à atténuer les risques importants.

Le **Comité directeur de la réputation** est le point de contact pour la coordination des questions de réputation. Il :

- propose une approche de gestion de la réputation pour la société et fait rapport sur la réputation de FAC dans l'industrie;
- prodigue des conseils sur les risques liés à la réputation;
- suit de près les questions liées à la réputation et en fait rapport au président-directeur général, à l'ÉCD et au Conseil d'administration.

Examen de la gestion du risque exercée à FAC

FAC a été soumise à un examen de ses risques et de ses pratiques de gestion du risque, effectué par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Au Canada, le BSIF est le principal organisme de réglementation et de surveillance prudentielle des institutions financières sous réglementation fédérale. Les résultats de cet examen serviront à resserrer et à améliorer les pratiques de gestion du risque de FAC.

Principaux risques de FAC

Le risque s'entend de la possibilité qu'un événement, qu'une mesure ou que l'absence de mesures empêche FAC de réaliser son mandat et ses objectifs. FAC a distingué cinq risques principaux : le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque lié à la réputation.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que FAC subisse une perte financière parce qu'un emprunteur ou une autre contrepartie n'a pas remboursé un prêt ou honoré ses obligations financières. Le risque de crédit sur les prêts est le risque le plus significatif auquel la société est exposée.

Le Conseil d'administration est chargé d'approuver le seuil de tolérance au risque de crédit de FAC et s'en remet à différents comités, divisions et unités d'affaires pour gérer efficacement le risque de crédit.

Chaque exercice, le Conseil d'administration et le CGAP approuvent un plan de diversification du portefeuille et des mesures des principaux risques. FAC a adopté les meilleures pratiques de l'industrie financière pour élaborer son modèle de capital de crédit et est en train de fixer un cadre global de gestion du capital.

Le risque de crédit est pris en compte dans chaque transaction de prêt. Le personnel en financement et risque de crédit de FAC mesure et gère ce risque lorsqu'il s'assure de la conformité d'un prêt aux politiques définies. Des évaluateurs agréés de l'unité d'affaires Évaluation et risque environnemental permettent de s'assurer de l'exactitude des estimations de la valeur des garanties.

Pour gérer le risque de crédit de son portefeuille de prêts, FAC a recours à des politiques, des processus, des mécanismes et des stratégies. La division Portefeuille et risque de crédit évalue le risque de crédit global de la société en établissant des politiques, des outils et des modèles de mesure du risque pour le quantifier et calculer une provision pour pertes sur prêts. FAC surveille aussi de près le contexte d'exploitation dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire pour s'assurer que ses politiques et ses activités de prêt ainsi que sa tarification sont appropriées et pertinentes.

La division Trésorerie évalue le risque de crédit attribuable au risque de contrepartie des instruments dérivés et des activités d'investissement. Elle a recours à des politiques, des processus, des mécanismes et des stratégies pour gérer le risque de crédit lié aux activités de trésorerie.

La note 24 des Notes complémentaires aux états financiers consolidés décrit la façon dont FAC gère le risque de crédit.

Risque de marché et de liquidité

Le risque de marché s'entend de la possibilité de perte attribuable aux variations négatives de facteurs sous-jacents du marché, comme les taux d'intérêt et les taux de change.

FAC a défini des politiques et s'est fixé des limites pour le risque de marché afin de s'assurer de cerner, de mesurer et de gérer les risques liés aux taux d'intérêt et aux taux de change, et d'en faire rapport régulièrement. La gestion du risque de marché à FAC englobe également le risque lié à la juste valeur des instruments dérivés. Les politiques prévoient des seuils pour la variabilité des intérêts créditeurs nets et la valeur marchande nette du portefeuille en raison des variations des taux d'intérêt. Les politiques liées au risque de marché sont revues régulièrement par le CGAP et approuvées par le Conseil d'administration. La Trésorerie met en œuvre les directives de gestion du risque de marché et fait état régulièrement de ses activités et du rapport actif-passif de la société au CGAP et au Conseil d'administration.

Le risque de liquidité s'entend du risque que FAC n'ait pas les fonds nécessaires pour respecter ses obligations de paiements à échéance. FAC atténue le risque de liquidité au moyen d'un portefeuille de placements liquides, du financement au titre du Programme d'emprunt des sociétés d'État et d'une marge de crédit d'exploitation.

La note 24 des Notes complémentaires aux états financiers consolidés décrit comment FAC gère le risque de marché.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel a trait à la possibilité de perte directe ou indirecte découlant de processus internes, de ressources ou de systèmes inadéquats ou non fonctionnels, d'événements externes, de l'inaptitude de la société à se conformer ou à s'adapter aux exigences réglementaires ou prévues par la loi, ou encore d'un litige.

Afin de gérer le risque opérationnel de façon proactive, FAC a adopté une approche d'équipe. Tous les gestionnaires sont responsables de la mise en place des politiques et des processus adéquats dans leur unité d'affaires et doivent s'assurer que les contrôles internes sont efficaces.

FAC a un cadre de contrôle interne officiel pour préserver une culture fondée sur le risque. Ce cadre prescrit les exigences relatives à la conception, à la mise en œuvre, au fonctionnement et au suivi des contrôles internes de la société.

Dans le cadre de son programme de vérification des opérations, FAC examine les activités de financement et offre des occasions d'apprentissage afin d'améliorer continuellement les aptitudes du personnel envers l'évaluation et l'atténuation des risques, la conformité aux politiques de crédit et l'intégrité des données.

Les cas de fraude peuvent influer sur la perception des clients et du public à l'égard de FAC, et dissuader les clients existants et potentiels de faire affaire avec la société. FAC réduit son exposition au risque de fraude en respectant une politique de gestion du risque de fraude approuvée par le Conseil d'administration, et en offrant une formation à ses employés pour les sensibiliser à la fraude.

Afin de s'assurer que la société puisse continuer de fonctionner en cas d'interruption de ses activités, FAC met activement à jour et à l'épreuve son plan de continuité des activités.

La société gère la sécurité d'entreprise par l'intermédiaire d'une équipe de professionnels hautement qualifiés et dévoués provenant de la Technologie de l'information, d'Installations et administration et des Ressources humaines. Ces employés appliquent des contrôles de sécurité visant à protéger la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité des biens de FAC. Dans l'ensemble, la gouvernance de la sécurité d'entreprise est assurée par une équipe interdivisionnelle de coordination de la sécurité.

Risque stratégique

Le risque stratégique est lié au contexte externe et comprend l'habileté des concurrents et de FAC à élaborer et à déployer des stratégies d'affaires efficaces.

Chaque exercice, l'ÉCD élabore la stratégie d'entreprise et fait état des principales priorités stratégiques de FAC dans son plan d'entreprise quinquennal, sous la surveillance du Conseil d'administration.

Le contexte externe, notamment le marché financier canadien et l'industrie agricole, fait l'objet d'un suivi constant dans le but de déterminer si des changements stratégiques doivent être apportés pour gérer les nouveaux risques. FAC communique régulièrement avec son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour s'assurer que ses activités sont alignées sur les priorités gouvernementales. Chaque exercice, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire établit un ensemble de priorités pour s'assurer que FAC continue de contribuer à l'essor de l'agroindustrie[1].

Les risques stratégiques potentiels sont cernés et analysés, notamment au moyen d'examens externes et de consultations avec des experts en la matière internes. Le Conseil d'administration discute des principaux risques d'entreprise durant son cycle de planification stratégique. Les membres de l'ÉCD sont responsables d'élaborer les plans d'atténuation du risque, de suivre les progrès et de présenter des comptes rendus chaque trimestre au Conseil d'administration dans des rapports sur les résultats d'entreprise.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation désigne le risque que des intervenants clés et d'autres personnes développent une perception négative de FAC, ce qui pourrait nuire à sa réputation et l'empêcher de recruter et de fidéliser des clients, des partenaires d'affaires et des employés.

En tant que société d'État fédérale, FAC a une obligation de rendre compte envers tous les Canadiens. Afin d'éviter toute atteinte à sa réputation, réelle ou perçue, FAC a mis en place une structure de gouvernance homogène qui comprend des politiques et des processus pour guider les employés dans leurs interactions avec leurs collègues, les clients, les partenaires de l'industrie, les fournisseurs, les médias et le public.

Dans le cadre de son processus de traitement des demandes de financement, FAC tient compte de l'intégrité des clients et de l'impact potentiel de faire affaire avec eux sur sa réputation. Lorsqu'ils présentent une demande de prêt, les clients signent une déclaration indiquant qu'à leur connaissance, ils ne voient aucune raison pour laquelle FAC devrait hésiter à financer leur entreprise.

[1] Voir la section « FAC et son rôle d'intérêt public » du présent rapport (page 11).

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés

Le Conseil d'administration de FAC a examiné et approuvé les présents états financiers consolidés et le Rapport annuel, et la direction se porte garante de toute l'information qui y est donnée. Certains chiffres présentés dans les états financiers consolidés sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et décisions de la direction, notamment la provision pour pertes sur prêts, le passif au titre des prestations constituées, la réserve pour sinistres et la juste valeur des instruments financiers.

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport annuel concorde avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

La direction, dont la responsabilité est de veiller à l'intégrité et à la fidélité des états financiers consolidés, maintient des systèmes et des pratiques de contrôle financier et de gestion conçus pour offrir une assurance raisonnable que les opérations sont adéquatement autorisées et enregi[illegible]ue les actifs sont protégés, que les passifs sont passés en charge, que les documents comptables sont tenus [illegible]les et que la société respecte les lois et les règles relatives aux conflits d'intérêts pertinentes. Au système [illegible]terne s'ajoute un service de vérification interne, qui examine périodiquement les différents aspects de l'exploita[illegible]ciété.

Le Conseil d'administration de FAC veille à ce que la direction s'acquitte de [illegible]es responsabilités de communication de l'information financière et de contrôle interne par l'intermédiaire de son Comité de vérification. Ce comité est composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la société. Le Comité de vérification se réunit régulièrement avec les membres de la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes. Enfin, les vérificateurs internes et externes ont libre accès au Comité de vérification.

La responsabilité de vérifier les opérations et les états financiers consolidés de la société et de faire rapport de ses constatations incombe au vérificateur général du Canada, qui agit à titre indépendant.

Le président-directeur général,
Greg Stewart, P.Ag., C.Dir.

Le vice-président exécutif
et principal dirigeant financier,
Rick Hoffman, CMA, MBA

Regina, Canada
Le 29 mai 2013

Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Financement agricole Canada, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2013, et l'état consolidé des résultats d'exploitation, l'état consolidé du résultat étendu, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Financement agricole Canada au 31 mars 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de Financement agricole Canada dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur Financement agricole Canada*, aux règlements administratifs de Financement agricole Canada ainsi qu'aux instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,

Clyde M. MacLellan, CA
vérificateur général adjoint

Le 29 mai 2013
Ottawa, Canada

Bilan consolidé

(milliers de dollars canadiens)	31 mars 2013	31 mars 2012 Retraité note 3	1er avril 2011 Retraité note 3
Actif			
Trésorerie	**917 871 $**	904 217 $	601 840 $
Placements temporaires (note 4)	**164 781**	83 813	284 162
Créances	**18 666**	16 356	12 676
Actifs financiers dérivés (note 5)	**71 183**	67 898	47 407
	1 172 501	1 072 284	946 085
Prêts nets (notes 6 et 8)	**24 493 332**	22 580 309	20 745 891
Contrats de location-financement nets (notes 7 et 8)	**12 908**	9 541	4 912
Placements de capital-risque (note 9)	**73 366**	53 527	58 024
	24 579 606	22 643 377	20 808 827
Matériel et améliorations locatives (note 10)	**23 467**	26 655	29 314
Logiciels (note 11)	**38 329**	40 091	42 124
Matériel sous contrat de location-exploitation (note 12)	**40 086**	28 331	19 077
Autres actifs (note 13)	**16 825**	18 307	25 284
	118 707	113 384	115 799
Total de l'actif	**25 870 814 $**	23 829 045 $	21 870 711 $
Passif			
Créditeurs et charges à payer	**57 459 $**	59 675 $	52 153 $
Passifs financiers dérivés (note 5)	**–**	84	4 724
	57 459	59 759	56 877
Emprunts (note 14)			
Dette à court terme	**10 045 902**	9 568 666	8 029 920
Dette à long terme	**11 906 034**	10 772 729	10 921 999
	21 951 936	20 341 395	18 951 919
Passifs des prêts Transfert	**92 499**	84 108	84 245
Passifs au titre des prestations constituées (note 15)	**218 104**	217 897	81 740
Autres passifs (note 16)	**12 129**	11 550	10 024
	322 732	313 555	176 009
Total du passif	**22 332 127**	20 714 709	19 184 805
Capitaux propres			
Surplus d'apport	**547 725**	547 725	547 725
Bénéfices non répartis	**2 777 823**	2 346 976	1 943 001
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**184 752**	203 477	181 804
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère	**3 510 300**	3 098 178	2 672 530
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	**28 387**	16 158	13 376
	3 538 687	3 114 336	2 685 906
Total du passif et des capitaux propres	**25 870 814 $**	23 829 045 $	21 870 711 $

Engagements, cautionnements et éventualités (note 21)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration de FAC le 29 mai 2013 et ont été signés en son nom par

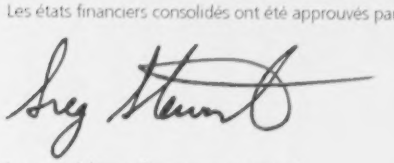

Le président-directeur général,
Greg Stewart, P.Ag., C. Dir.

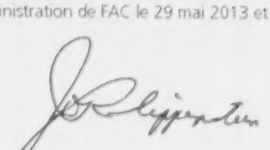

Le président du Comité de vérification,
John Klippenstein, FCMA

État consolidé des résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars canadiens)	2013	2012 Retraité note 3
Intérêts créditeurs	**1 115 477 $**	1 060 359 $
Intérêts débiteurs	**254 056**	257 989
Intérêts créditeurs nets (note 17)	**861 421**	802 370
Charge pour pertes sur prêts (note 8)	**38 072**	1 781
Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur prêts	**823 349**	800 589
Produit net tiré de l'assurance	**12 378**	11 907
Autres produits (note 9)	**3 200**	39 168
Intérêts créditeurs nets et produits autres que d'intérêt	**838 927**	851 664
Frais d'administration		
Charge salariale	**139 840**	127 649
Charge au titre des prestations constituées	**53 496**	39 531
Honoraires professionnels	**38 776**	33 822
Charge au titre des installations, des logiciels et du matériel	**26 120**	23 656
Charge d'amortissement	**30 210**	27 500
Charge au titre des déplacements et de la formation	**14 037**	15 292
Charge au titre du marketing et de la promotion	**11 175**	10 093
Autres charges	**13 771**	10 530
Total des frais d'administration	**327 425**	288 073
Bénéfice net avant l'ajustement de juste valeur	**511 502**	563 591
Ajustement de juste valeur (note 18)	**1 883**	1 997
Bénéfice net	**513 385 $**	565 588 $
Bénéfice net attribuable à :		
l'actionnaire de l'entité mère	**512 938 $**	564 855 $
la participation minoritaire dans l'entité ad hoc	**447**	733

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat étendu

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars canadiens)	2013	2012 Retraité note 3
Bénéfice net	**513 385 $**	565 588 $
Autres éléments du résultat étendu		
Gains nets réalisés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**3 796**	39 178
Virement au bénéfice net des gains nets réalisés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(22 769)**	(18 430)
Variation des (pertes nettes réalisées) gains nets réalisés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(18 973)**	20 748
Pertes actuarielles nettes au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	**(25 661)**	(143 380)
Gains nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	**248**	925
Total des autres éléments du résultat étendu (perte)	**(44 386)**	(121 707)
Total du résultat étendu	**468 999 $**	443 881 $
Total du résultat étendu attribuable à :		
l'actionnaire de l'entité mère	**468 552 $**	443 148 $
la participation minoritaire dans l'entité ad hoc	**447**	733

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

(milliers de dollars canadiens)	Solde, 1er avril 2012 Retraité note 3	Bénéfice net	Autres éléments du résultat étendu	Dividende versé	Distributions à la participation minoritaire	Solde, 31 mars 2013
Surplus d'apport	**547 725 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**547 725 $**
Bénéfices non répartis	**2 346 976**	**512 938**	**(25 661)**	**(56 430)**	**–**	**2 777 823**
Gains nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**204 045**	**–**	**(18 973)**	**–**	**–**	**185 072**
(Pertes nettes non réalisées) gains nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente	**(568)**	**–**	**248**	**–**	**–**	**(320)**
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu (perte)	203 477	–	(18 725)	–	–	184 752
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	**3 098 178**	**512 938**	**(44 386)**	**(56 430)**	**–**	**3 510 300**
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	**16 158**	**447**	**–**	**–**	**11 782**	**28 387**
Total	**3 114 336 $**	**513 385 $**	**(44 386) $**	**(56 430) $**	**11 782 $**	**3 538 687 $**

(milliers de dollars canadiens)	Solde, 1er avril 2011 Retraité note 3	Bénéfice net Retraité note 3	Autres éléments du résultat étendu Retraités note 3	Dividende versé	Distributions à la participation minoritaire	Solde, 31 mars 2012 Retraité note 3
Surplus d'apport	547 725 $	– $	– $	– $	– $	547 725 $
Bénéfices non répartis	1 943 001	564 855	(143 380)	(17 500)	–	2 346 976
Gains nets réalisés sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	183 297	–	20 748	–	–	204 045
(Pertes nettes non réalisées) gains nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente	(1 493)	–	925	–	–	(568)
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu	181 804	–	21 673	–	–	203 477
Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère	2 672 530	564 855	(121 707)	(17 500)	–	3 098 178
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	13 376	733	–	–	2 049	16 158
Total	2 685 906 $	565 588 $	(121 707) $	(17 500) $	2 049 $	3 114 336 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars canadiens)	2013	2012 Retraité note 3
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	**512 938 $**	564 855 $
Ajustements pour déterminer les rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation :		
Intérêts créditeurs nets	**(861 421)**	(802 370)
Décomptabilisation sur prêts douteux	**3 200**	535
Charge pour pertes sur prêts	**38 072**	1 781
Ajustement de juste valeur	**(1 883)**	(1 997)
Gain sur la vente du placement de capital-risque dans la société affiliée	**(1 393)**	(34 048)
Amortissement	**30 210**	27 500
Autres	**(1 531)**	(864)
Sorties de fonds nettes liées aux prêts	**(1 960 378)**	(1 836 732)
Sorties de fonds nettes liées aux contrats de location-financement	**(3 164)**	(4 258)
Variation nette des autres actifs et passifs d'exploitation	**10 525**	19 945
Intérêts reçus	**1 067 016**	1 027 656
Intérêts payés	**(257 875)**	(245 922)
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation	(1 425 684)	(1 283 919)
Activités de placement		
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux placements temporaires	**(80 823)**	200 442
Acquisition de placements de capital-risque	**(17 105)**	(9 511)
Produit à la cession et au remboursement de placements de capital-risque	**1 445**	50 452
Achat de matériel et améliorations locatives	**(7 045)**	(8 142)
Achat de logiciels	**(11 710)**	(9 588)
Achat de matériel sous contrat de location-exploitation	**(18 019)**	(13 983)
Cession de propriétés immobilières disponibles à la vente	**199**	2 292
(Sorties) rentrées de fonds liées aux activités de placement	(133 058)	211 962
Activités de financement		
Dette à long terme émise	**5 356 221**	3 575 666
Dette à long terme remboursée	**(3 656 439)**	(3 481 967)
Dette à court terme émise	**33 677 126**	32 373 724
Dette à court terme remboursée	**(33 748 667)**	(31 074 904)
Dividende versé	**(56 430)**	(17 500)
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	1 571 811	1 375 019
Variation de la trésorerie	**13 069**	303 062
Trésorerie au début de l'exercice	**904 217**	601 840
Effets des variations du taux de change sur le solde des sommes détenues et exigibles en devises	**585**	(685)
Trésorerie à la fin de l'exercice	917 871 $	904 217 $
La trésorerie comprend :		
Liquidités	**106 144 $**	107 576 $
Placements à court terme	**811 727**	796 641

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

1. La société

Pouvoirs et objectifs

Financement agricole Canada (la société) a été constituée en 1959, en vertu de la *Loi sur le crédit agricole*, afin de succéder à la Commission du prêt agricole canadien. Elle est une société d'État mandataire classée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le siège social de la société est au Canada et son bureau enregistré se situe au 1800, rue Hamilton, Regina, Saskatchewan, Canada. La société appartient à cent pour cent au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 2 avril 1993, la *Loi sur la Société du crédit agricole* est entrée en vigueur en remplacement de la *Loi sur le crédit agricole* et de la *Loi sur le crédit aux groupements agricoles* qui ont été toutes deux abrogées. La *Loi* révisée permettait à la société d'exercer ses activités d'exploitation en vertu d'un mandat élargi qui comprenait des pouvoirs plus étendus en matière de financement et d'administration.

Le 14 juin 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* a reçu la sanction royale, mettant à jour la *Loi sur la Société du crédit agricole*. Cette *Loi* permettait à la société d'offrir une gamme élargie de services aux producteurs et aux agroentrepreneurs.

En septembre 2008, la société et quelques autres sociétés d'État ont reçu une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, exigeant de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux et celles qu'elles financent ou à qui elles offrent des avantages. Au cours de l'exercice 2013, la société a continué de veiller à la mise en application des exigences du paragraphe 89(6) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et autres, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

2. Principales conventions comptables

Règles de présentation

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) émises par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI).

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont résumées dans les pages qui suivent et elles ont été mises en application de façon uniforme pour toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollar canadien, qui est la monnaie de fonctionnement de la société. Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans les Notes complémentaires aux états financiers consolidés sont exprimés en milliers de dollars canadiens.

Reclassement des chiffres correspondants

Un montant de 5,1 millions de dollars de l'amortissement du matériel sous contrat de location-exploitation de 2012 a été reclassé du poste des intérêts débiteurs au poste de la charge d'amortissement. Ce changement a été apporté afin de mieux aligner l'État consolidé des résultats d'exploitation sur la méthode de classement des éléments selon leur nature comme le prescrit la norme comptable IAS 1.

2. Principales conventions comptables (suite)

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, des sociétés en commandite Avrio Ventures Limited Partnership (Fonds Avrio I), Avrio Ventures Limited Partnership II (Fonds Avrio II) et Avrio Subordinated Debt Limited Partnership (Fonds de financement subordonné Avrio). Le Fonds Avrio I, le Fonds Avrio II et le Fonds de financement subordonné Avrio sont des sociétés en commandite de financement de capital-risque, desquelles la société est un commanditaire détenant une participation majoritaire. La société consolide les résultats du Fonds Avrio I, du Fonds Avrio II et du Fonds de financement subordonné Avrio parce qu'il s'agit d'entités ad hoc dans lesquelles elle détient des droits à la majorité des profits et est exposée à la majorité des risques découlant de leurs activités. Un ajustement a été apporté pour toutes les opérations importantes effectuées entre la fin des exercices du Fonds Avrio I, du Fonds Avrio II et du Fonds de financement subordonné Avrio (31 décembre) et la fin de l'exercice de la société. Toutes les opérations et tous les soldes interentreprises importants ont été éliminés. La participation minoritaire, qui représente les capitaux propres dans le Fonds Avrio I, le Fonds Avrio II et le Fonds de financement subordonné Avrio et qui ne sont pas attribuables à la société, a été déclarée dans le bilan consolidé, l'état consolidé des résultats d'exploitation, l'état consolidé du résultat étendu et l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Classement et désignation des instruments financiers

Les actifs financiers sont classés ou désignés comme prêts et créances, comme actifs financiers à la juste valeur constatée en résultats ou comme actifs financiers disponibles à la vente. Les passifs financiers sont classés ou désignés comme passifs financiers à la juste valeur constatée en résultats ou comme autres passifs financiers.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés dont les paiements fixes ou déterminables ne sont pas cotés sur un marché actif. Les instruments financiers à la juste valeur constatée en résultats sont des actifs et des passifs financiers dérivés, qui sont classés comme détenus à des fins de transaction, et les actifs et passifs financiers non dérivés qui satisfont à certaines conditions sont désignés à la juste valeur constatée en résultats au moment de leur comptabilisation initiale. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne satisfont pas aux conditions requises pour faire partie de l'une des autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et par la suite comptabilisés selon leur classement.

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme hautement liquides qui sont facilement convertibles en espèces et dont la date d'échéance est de 90 jours ou moins de leur date d'acquisition. L'intérêt gagné sur la trésorerie est compris dans les intérêts créditeurs.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont des placements dont les dates d'échéance se situent entre 91 et 365 jours à compter de leur date d'acquisition. Ils sont acquis principalement pour obtenir des liquidités et sont désignés comme actifs financiers disponibles à la vente. Les placements temporaires sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de règlement selon une technique d'évaluation décrite dans la section Incertitude relative aux estimations. Les gains et pertes de juste valeur non réalisés sont compris dans les autres éléments du résultat étendu. Les intérêts gagnés sur les placements temporaires sont compris dans les intérêts créditeurs.

2. Principales conventions comptables (suite)

Instruments dérivés

Les instruments financiers dérivés créent des droits et des obligations destinés à atténuer un ou plusieurs risques financiers inhérents à un instrument financier principal sous-jacent. La société utilise les instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change en fonction des limites approuvées par le Conseil d'administration de FAC (Conseil). Ces limites reposent sur les lignes directrices établies par le ministère des Finances. La société n'utilise aucun instrument dérivé pour spéculer.

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture dans le cadre de relations de couverture efficaces sont classés comme éléments détenus aux fins de transaction. Les instruments dérivés détenus aux fins de transaction sont constatés à leur juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation décrite dans la section Incertitude relative aux estimations, alors que les gains et pertes sont constatés dans l'ajustement de juste valeur. Les instruments dérivés classés comme actifs ou passifs financiers détenus aux fins de transaction sont déclarés comme actifs lorsque leur juste valeur est positive et comme passifs lorsque leur juste valeur est négative. Les intérêts gagnés et les intérêts à payer sur les instruments dérivés classés comme détenus aux fins de transaction sont compris dans les intérêts débiteurs.

Couvertures de flux de trésorerie

La société constitue une documentation formalisée sur la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que sur ses objectifs et sa stratégie en matière de gestion du risque justifiant son recours à des opérations de couverture. La société consigne aussi son évaluation, au moment de la mise en place de la couverture et régulièrement par la suite, de l'efficacité des instruments dérivés qui sont utilisés dans les opérations de couverture à compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments dérivés qui sont désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur. La partie efficace d'une variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est constatée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la partie inefficace d'une variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans l'ajustement de juste valeur. Les instruments dérivés qui sont désignés comme des éléments de couverture sont comptabilisés comme des actifs lorsque leur juste valeur est positive et comme des passifs lorsque leur juste valeur est négative. Les intérêts créditeurs ou débiteurs associés aux instruments dérivés désignés comme des éléments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés de la même manière que l'élément couvert, soit à titre d'ajustements aux intérêts créditeurs ou aux intérêts débiteurs respectivement.

La comptabilité de couverture de flux de trésorerie est prospectivement abandonnée lorsque l'instrument dérivé est liquidé, arrive à échéance ou n'est plus admissible comme un élément de couverture de flux de trésorerie efficace. Lorsqu'une relation de couverture de flux de trésorerie est abandonnée, tous les gains ou pertes cumulatifs comptabilisés antérieurement à titre d'autres éléments du résultat étendu sont transférés au poste des intérêts créditeurs nets pendant le reste du terme de l'instrument de couverture initial en tenant compte de l'incidence, sur ces intérêts créditeurs nets, de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas des instruments dérivés qui demeurent en cours après la date d'abandon de la relation de couverture, tous les gains ou pertes de juste valeur ultérieurs sont comptabilisés immédiatement à titre d'ajustement de juste valeur.

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts ou créances. Les prêts sont inscrits à leur valeur nette après déduction de la provision pour pertes sur prêts et des commissions sur prêts reportées et sont évalués à leur coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce que le prêt soit classé douteux. Une fois qu'un prêt est classé douteux, la décomptabilisation de la valeur actualisée de la garantie est comptabilisée à titre d'intérêts créditeurs au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les commissions liées à l'établissement des prêts, notamment les commissions d'engagement et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement réalisé sur les prêts et sont comptabilisées à titre d'intérêts créditeurs sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En outre, certains coûts différentiels directs liés à l'établissement des prêts sont reportés et déduits des commissions afférentes.

2. Principales conventions comptables (suite)

Un prêt est classé douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité sur le plan du crédit s'est détériorée au point où il n'existe plus de certitude raisonnable de percevoir dans un délai acceptable le plein montant de capital et d'intérêts. De plus, tout prêt affichant un montant en souffrance supérieur à 500 $ pendant 90 jours est classé douteux, sauf s'il est suffisamment garanti. Lorsqu'un prêt est classé douteux, la valeur comptable est ramenée à la valeur estimative de réalisation au moyen d'un ajustement de la provision individuelle pour pertes sur prêts. Si la valeur estimative de réalisation change après l'estimation initiale du prêt douteux, l'écart donnera lieu à un ajustement de la provision individuelle pour pertes sur prêts.

Les intérêts créditeurs cessent d'être comptabilisés lorsqu'un prêt est classé douteux. Tout versement reçu en remboursement d'un prêt douteux est porté au crédit de l'investissement comptabilisé pour le prêt en question. Le prêt douteux est réinscrit comme prêt productif lorsqu'il existe une assurance raisonnable, de l'avis de la direction, que le capital et les intérêts seront ultimement perçus. Lorsqu'un prêt douteux redevient productif, la provision individuelle pour pertes sur prêts restante est contrepassée.

Les prêts et leur provision pour pertes sur prêts associée sont radiés lorsque tous les efforts de perception ont été épuisés et qu'il n'existe pas une assurance raisonnable de recouvrement futur.

Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement sont classés comme prêts ou créances. Ils sont inscrits à leur valeur nette après déduction de la provision pour pertes sur prêts et sont constatés en fonction du montant total des paiements futurs minimums prévus au contrat de location-financement, auquel s'ajoutent les valeurs résiduelles estimées moins le revenu financier non gagné. Le produit tiré des contrats de location-financement est constaté de façon à produire un taux de rendement constant sur le contrat de location-financement.

Provision pour pertes sur prêts

La société constate une provision pour pertes sur prêts, qui correspond à la meilleure estimation par la direction des pertes subies au portefeuille de prêts et de contrats de location-financement en date du bilan. Le montant de la provision augmente ou diminue en fonction de la charge pour pertes sur prêts, de la subvention gouvernementale au titre du Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc (PRPPIC), comme il est décrit dans la section Aide de l'État, de l'ajustement pour décomptabilisation, comme il est décrit dans la section Provision individuelle, des radiations et des recouvrements.

En date de chaque bilan, la société détermine s'il existe des éléments probants indiquant qu'un prêt ou un contrat de location-financement a subi une perte de valeur. Si des éléments probants indiquent que le prêt ou le contrat de location-financement a subi une baisse de valeur, la valeur comptable du prêt ou du contrat de location-financement est diminuée à la provision pour pertes sur prêts et le montant de la perte de valeur est constaté au moyen de la charge pour pertes sur prêts. Si, dans un exercice ultérieur, le montant de la dépréciation augmente ou diminue et que l'augmentation ou la diminution peut être objectivement liée à un événement qui s'est produit après la comptabilisation de la dépréciation, la dépréciation constatée antérieurement est ajustée au moyen de la provision pour pertes sur prêts et de la charge pour pertes sur prêts.

Pour déterminer la provision pour pertes sur prêts, la direction regroupe les pertes sur prêts en deux provisions : une provision individuelle et une provision collective.

Provision individuelle – La société détermine d'abord s'il existe des éléments probants d'une dépréciation en effectuant un examen de chaque prêt ou contrat de location-financement au portefeuille. Cet examen sert à établir l'existence d'une perte qui permettrait de conclure à la dépréciation d'un prêt ou d'un contrat de location-financement particulier. L'examen permet, en outre, à la société de déterminer si la qualité de crédit s'est détériorée au point qu'elle ne peut raisonnablement croire en la possibilité de recouvrer éventuellement la totalité du capital et des intérêts. De plus, la société considère qu'un montant en souffrance de plus de 500 $ pendant au moins 90 jours consécutifs est un événement générateur de perte. Lorsqu'un événement générateur de perte se produit, une dépréciation correspondant à la différence entre la valeur comptable du prêt ou du contrat de location-financement et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus est constatée soit au taux d'intérêt effectif original du prêt ou du contrat de location-financement dans le cas des prêts ou des contrats de location-financement à taux fixe, soit au taux d'intérêt effectif au moment où s'est produite la dépréciation dans le cas des prêts ou des contrats de location-financement à

2. Principales conventions comptables (suite)

taux variable. L'estimation des flux de trésorerie futurs prévus est fondée sur la juste valeur de la garantie sous-jacente ainsi que sur la période requise pour sa réalisation et les coûts que celle-ci entraînera. Au cours des exercices ultérieurs, toute variation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus attribuable à la période écoulée entraîne un ajustement de la provision pour pertes sur prêts au moyen d'une décomptabilisation. L'ajustement de décomptabilisation est porté aux intérêts créditeurs.

Provision collective – Si la société détermine qu'un prêt ou un contrat de location-financement en particulier ne présente aucun élément probant objectif de dépréciation, celui-ci est alors examiné dans le cadre d'une évaluation collective. En effectuant cette évaluation collective de la dépréciation, la direction regroupe les prêts et les contrats de location-financement dans des portefeuilles qui présentent des caractéristiques de risque de crédit semblables. Les flux de trésorerie futurs de ces portefeuilles sont estimés en fonction de la valeur des garanties sous-jacentes et des pertes antérieures. L'évaluation collective des dépréciations de prêt est répartie en trois composantes : groupe de prêts avec facteur de déclenchement, pertes subies, mais non déclarées et modèle.

- Groupe de prêts avec facteur de déclenchement – Les prêts sont inclus dans ce groupe si l'un ou l'autre des événements de perte suivants se sont produits :

  1. Tous les prêts des clients dont l'un des prêts est en souffrance d'un montant d'au moins 500 $;
  2. Tous les prêts des clients dont l'un des prêts a fait l'objet d'une prolongation de l'amortissement au calendrier de remboursement au cours des 12 derniers mois;
  3. Tout prêt dont le pointage du Système de pointage et de tarification du risque (SPTR) a diminué de 15 points par rapport au pointage SPTR calculé 12 mois auparavant.

- Pertes subies, mais non déclarées – Cette évaluation tient compte des pertes sur prêts constatées, mais qui n'ont pas encore été associées aux prêts assujettis aux évaluations individuelles. Cette évaluation est fondée sur l'historique du mouvement des prêts du statut de prêt productif au groupe des prêts avec facteur de déclenchement ou à celui des prêts individuels douteux.

- Modèle – La société utilise le modèle pour ajuster aux conditions du marché actuelles l'historique des pertes sur prêts de la catégorie des prêts avec facteur de déclenchement et de celle des pertes subies, mais non déclarées de l'évaluation collective.

Pour une certaine partie du portefeuille de la société, le processus décrit ci-dessus est adapté afin de tenir compte des caractéristiques uniques des prêts, ce qui permet de cerner et de mesurer plus précisément la dépréciation. Dans le cas de la provision individuelle, on considère que l'événement générateur de perte pour ces prêts est un retard de 165 jours. Pour ce qui est de la provision collective, la société tient compte de l'historique des prêts qui passent du statut de prêt productif au statut de prêt douteux et du calcul des flux de trésorerie futurs prévus, dont l'estimation repose sur les probabilités historiques de défaut et de pertes en cas de défaut.

Placements de capital-risque

Les placements de capital-risque comprennent les placements qui sont détenus par le Fonds Avrio I et par le Fonds Avrio II. Aucun placement n'était détenu par le Fonds de financement subordonné Avrio au 31 mars 2013.

La société a désigné ses placements de capital-risque, à l'exception d'un placement dans une entreprise associée qui a été vendu au cours de la période de comparaison, à la juste valeur constatée en résultats étant donné que ces placements sont gérés et que leur rendement est évalué à la juste valeur, conformément à une stratégie de placement documentée. Un placement dans une entreprise associée est un placement dans une entité sur laquelle la société est en mesure d'exercer une influence considérable.

Les placements de capital-risque désignés à la juste valeur constatée en résultats sont comptabilisés à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation décrite dans la rubrique Incertitude relative aux estimations et les gains et pertes sont comptabilisés dans l'ajustement de juste valeur. Les intérêts sur la dette sont passés en charges au moment où ils sont exigibles et sont compris dans les intérêts créditeurs. Les dividendes sur les actions privilégiées et les actions ordinaires sont comptabilisés au moment où ils sont exigibles et déclarés, respectivement, et sont compris dans les intérêts créditeurs. Les produits tirés des redevances et des commissions sont également comptabilisés au moment où ils sont exigibles et sont compris dans les intérêts créditeurs.

2. Principales conventions comptables (suite)

Matériel et améliorations locatives

Le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. Les coûts comprennent les charges qui sont directement attribuables à l'acquisition du matériel ou aux améliorations locatives. Les charges subséquentes, y compris les éléments remplacés, sont comprises dans la valeur comptable du matériel ou des améliorations locatives ou sont constatées en tant qu'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que la société bénéficiera des avantages économiques associés à l'élément et que le coût de l'élément peut être déterminé avec précision. La valeur comptable des éléments remplacés est sortie du bilan. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont passés en charges pendant l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

L'amortissement débute au moment où la société peut utiliser le matériel ou l'amélioration locative. L'amortissement est calculé au moyen de la méthode d'amortissement linéaire afin de répartir le coût moins la valeur résiduelle estimée de l'actif sur les périodes suivantes :

	Durée
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ou 5 ans
Améliorations locatives	La durée la plus courte entre le terme du bail ou la durée économique utile de l'actif

Les valeurs résiduelles et durées économiques utiles sont examinées annuellement et ajustées au besoin. Le matériel et les améliorations locatives font l'objet d'un examen annuel permettant de déterminer leur dépréciation et lorsque des événements ou des changements permettent de croire que la valeur comptable ne pourra pas être recouvrée. Une dépréciation est constatée afin de réduire la valeur comptable au montant recouvrable si la valeur comptable est supérieure au montant recouvrable estimatif. Le montant recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur moins les frais associés à la vente et la valeur d'utilité.

Les gains et pertes sur vente sont déterminés par la comparaison des produits et de la valeur comptable et sont compris dans le poste des frais liés aux installations, aux logiciels et au matériel.

Logiciels

Les logiciels informatiques sont comptabilisés au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. Les charges liées aux logiciels conçus à l'interne sont constatées comme des actifs lorsque la société peut prouver son intention et sa capacité de poursuivre le développement et l'utilisation des logiciels d'une façon qui produira des avantages économiques futurs et qu'elle peut en toute fiabilité mesurer les coûts nécessaires pour mener le développement à terme. Les coûts capitalisés des logiciels créés à l'interne comprennent tous les coûts directement attribuables à leur développement.

Ils sont amortis dès que les logiciels sont utilisés par la société. L'amortissement est comptabilisé sur une durée économique utile estimative de trois ou cinq ans selon la méthode linéaire.

Les logiciels font l'objet d'un examen annuel qui sert à déceler toute dépréciation ou tout changement dans les estimations des avantages économiques futurs. Si tel est le cas, la valeur comptable fait l'objet d'une analyse qui sert à déterminer si elle est entièrement recouvrable. Une dépréciation est constatée afin de réduire la valeur comptable au montant recouvrable si la valeur comptable est supérieure au montant recouvrable estimatif.

Matériel sous contrat de location-exploitation

Le matériel sous contrat de location-exploitation est comptabilisé au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. Le matériel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le terme du contrat. Le produit des contrats de location-exploitation est constaté selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le terme du contrat et est compris dans les intérêts créditeurs. Les coûts directs initiaux engagés dans la négociation et l'établissement du contrat de location-exploitation sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et sont constatés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le terme du contrat.

2. Principales conventions comptables (suite)

Prestations postérieures à l'emploi

La société offre au personnel un régime enregistré de retraite à prestations déterminées, trois régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées, un régime supplémentaire de retraite à cotisations déterminées et d'autres régimes de prestations déterminées, qui offrent des avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi à la majorité de ses employés. Les régimes de retraite à prestations déterminées reposent sur le nombre d'années de service des employés et sur la moyenne de leurs rémunérations les plus élevées durant cinq années de service consécutives. Ils sont aussi assortis d'une protection contre l'inflation. Les régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont offerts aux employés dont le revenu d'emploi est supérieur aux gains ouvrant droit à pension.

Les régimes de prestations de retraite comprennent des régimes contributifs de soins de santé, dont les cotisations salariales sont rajustées annuellement, et un régime non contributif d'assurance-vie. Des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent des prestations d'invalidité à court terme, des indemnités de cessation d'emploi ainsi que des avantages de soins de santé aux employés en congé d'invalidité de longue durée.

Les obligations au titre des prestations constituées de retraite et des autres régimes de prestations déterminées sont calculées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services. Cette méthode tient compte de la meilleure estimation de la direction des niveaux futurs de salaires, de l'augmentation des autres coûts, de l'âge auquel les employés prennent leur retraite et d'autres facteurs actuariels.

Les actifs sont évalués à leur juste valeur, pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes.

Les gains ou les pertes actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement réel à long terme des actifs des régimes pour l'exercice et le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes pour l'exercice ou des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains et les pertes actuariels sont constatés à titre d'autres éléments du résultat étendu et sont compris dans les bénéfices non répartis au bilan consolidé.

Les coûts des services passés découlant des modifications aux régimes sont constatés immédiatement au poste des charges au titre des prestations constituées dans la mesure où les prestations sont déjà acquises, sans quoi ils doivent être constatés selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle de service, jusqu'à ce que les prestations soient acquises.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées rajustée pour tenir compte des coûts des services passés non constatés et réduite de la juste valeur des actifs du régime. L'actif au titre des prestations constituées est limitée à la valeur établie par le plafond de l'actif. La valeur de l'actif est limitée à la somme de toute perte actuarielle non constatée et de tout coût des services passés non constaté, plus la valeur actualisée des avantages économiques existants sous la forme de tout remboursement futur du régime ou de toute réduction des cotisations futures au régime. Aux fins de calcul de la valeur actualisée des avantages économiques, la société tient compte de toute exigence minimale de capitalisation applicable au régime.

Les cotisations au régime à cotisations déterminées sont constatées à titre de charges lorsque les employés ont fourni le service donnant droit aux cotisations. Les cotisations non payées sont constatées à titre de passif.

Assurance

La société vend une assurance-vie et accidents collective du créancier à ses clients dans le cadre d'un programme d'assurances qui est administré par une grande société d'assurance. Les primes d'assurance sont déterminées par une analyse actuarielle et sont comptabilisées lorsqu'elles deviennent exigibles et comprises dans le produit net tiré de l'assurance.

Les charges liées aux indemnités d'assurance, qui sont incluses dans le produit net tiré de l'assurance, comprennent les règlements de sinistre qui sont constatés au cours de l'exercice, une charge pour les sinistres à payer à la fin de l'exercice et qui avaient été subis en date du bilan et les ajustements à la réserve pour sinistres. La réserve pour sinistres représente le passif qui, ajouté aux primes futures estimatives et au produit de placement net sur les actifs de la réserve d'assurance, permettra de couvrir les sinistres impayés, les avantages futurs estimatifs, les taxes (autres que les impôts

2. Principales conventions comptables (suite)

sur le revenu) et les charges. La réserve pour sinistres est comptabilisée à la juste valeur au poste des autres passifs. La réserve est calculée selon la méthode actuarielle à l'aide de la Méthode canadienne axée sur le bilan et est préparée sur une base de permanence en tenant compte du niveau approprié de risque inhérent à l'obligation, tel qu'il est décrit à la note 24. Les variations par rapport aux estimations sont constatées lorsqu'elles se produisent et sont comprises dans le produit net tiré de l'assurance.

La société maintient un actif restreint au titre de la réserve pour sinistres avec l'assureur afin de financer le paiement des demandes d'indemnité futures. Cet actif est compris dans les autres actifs. L'assureur paie des intérêts annuels sur cet actif de réserve pour sinistre, qui sont constatés au poste des autres produits.

Les frais liés à l'administration du programme d'assurance sont constatés au titre des autres charges. La charge à payer au titre des sinistres exigibles est classée comme autre passif financier, évaluée au coût après amortissement et compris dans les créditeurs et charges à payer.

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers et mesurés au coût après amortissement.

Emprunts

La société contracte des emprunts avec l'autorisation du ministre des Finances. Ces emprunts constituent des obligations directes pour la société, de sorte qu'ils équivalent à des emprunts contractés au nom de Sa Majesté du chef du Canada et sont, à ce titre, pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

Les billets structurés font partie du programme de financement de la société. Les billets structurés sont des valeurs mobilières hybrides qui combinent des produits à revenu fixe et des instruments financiers dérivés. La société a désigné les billets structurés à la juste valeur constatée en résultats afin de les comptabiliser d'une façon compatible à celle utilisée pour comptabiliser les variations de juste valeur de leurs instruments dérivés associés.

Les emprunts désignés à la juste valeur constatée en résultats sont comptabilisés à la juste valeur, au moyen d'une technique d'évaluation décrite dans la rubrique Incertitude relative aux estimations, et les gains et les pertes sont constatés à l'ajustement de juste valeur.

Les autres emprunts de la société sont classés comme autres passifs financiers et évalués au coût après amortissement.

Les intérêts à payer sur tous les emprunts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice et sont constatés au poste des intérêts débiteurs selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passif des prêts Transfert

La société constate un passif de prêt Transfert qui représente les sommes dues à des tiers à la signature d'un contrat en vertu duquel elle doit verser des montants conformément à un calendrier de décaissement relatif aux prêts Transfert non décaissés, lesquels sont compris dans les prêts. Au moment où les paiements sont versés conformément au calendrier de décaissement associé au prêt Transfert, le montant applicable associé au passif de ce prêt est réduit. Les passifs des prêts Transfert sont comptabilisés au coût après amortissement.

2. Principales conventions comptables (suite)

Aide de l'État

La société est l'une des institutions financières qui participent au PRPPIP. En vertu du PRPPIP, le gouvernement du Canada a établi un fonds de réserve pour pertes sur prêts dans le but de couvrir une partie des pertes sur prêts nettes de prêts admissibles accordés à des exploitations d'élevage de porcs par certaines institutions financières. La société est responsable de toutes les pertes de crédit qui dépassent le fonds de réserve pour pertes sur prêts et doit satisfaire à certaines exigences d'admissibilité pour accéder au fonds de réserve. Le montant de fonds de la réserve auquel la société a accès pour tout prêt non productif admissible est de 90 %, 80 % et 70 % des pertes sur prêts nettes de la 1re à la 3e année, de la 4e à la 6e année et de la 7e à la 15e année, respectivement. Les montants détenus par la société, mais auxquels elle n'a pas droit, sont remboursés au gouvernement du Canada à la fin du programme. Le délai à l'intérieur duquel la société devait décaisser les prêts admissibles au programme est passé et aucun autre versement au titre de la réserve pour pertes sur prêts n'est attendu du gouvernement du Canada.

La direction fait une estimation du montant du fonds de réserve pour pertes sur prêts auquel la société a droit au titre du PRPPIP et cette estimation est comptabilisée sous forme de réduction de sa charge pour pertes sur prêts. Le reste du fonds de réserve pour pertes sur prêts, auquel la société n'a pas droit, est comptabilisé comme dette à long terme. L'intérêt sur cette dette à long terme est comptabilisé dans les intérêts débiteurs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels qui sont directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un actif ou d'un passif financier. Les coûts de transaction liés aux prêts, aux créances et aux emprunts classés comme autres passifs sont reportés et amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à tous les autres instruments financiers sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Paiements au titre des contrats de location-exploitation

Les paiements effectués au titre des contrats de location-exploitation sont passés en charges selon la méthode de l'amortissement linéaire sur le terme du bail. Les coûts associés sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis selon la moyenne mensuelle des taux de change qui ont eu cours pendant l'exercice. Les gains et pertes de change sur les prêts et les créances sont compris dans les intérêts créditeurs, tandis que les gains et pertes de change sur les emprunts sont compris dans les intérêts débiteurs.

Informations sectorielles

La société est organisée et gérée comme une entreprise qui œuvre dans un seul secteur, soit le financement agricole. Tous les produits de la société sont gagnés exclusivement au Canada.

Jugements déterminants de la direction relativement à l'application des conventions comptables

Voici les jugements déterminants formulés par la direction au moment de l'application des conventions comptables de la société.

Périmètre de consolidation
La direction de la société a déterminé que le Fonds Avrio I, le Fonds Avrio II et le Fonds de financement subordonné Avrio satisfont aux critères d'entités ad hoc et que l'essence de la relation entre la société et le Fonds Avrio I, le Fonds Avrio II et le Fonds de financement subordonné Avrio indique que la société contrôle le Fonds Avrio I, le Fonds Avrio II et le Fonds de financement subordonné Avrio, conformément à la norme SIC-12 – Consolidation – Entités ad hoc.

2. Principales conventions comptables (suite)

Contrats de location-financement
En effectuant la classification des contrats de location-financement aux termes de la norme IAS 17 – Contrats de location, la direction considère que ses contrats de location-financement d'équipement agricole constituent des contrats de location-financement ou de location-exploitation. Dans certains cas, le contrat de location n'est pas concluant et la direction utilise son jugement pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement qui transfère considérablement tous les risques et avantages inhérents à la propriété.

Logiciels
Une partie importante des charges de la société est rattachée à la conception de logiciels qui font partie des infrastructures internes et, dans une moindre mesure, à l'achat de logiciels directement auprès de fournisseurs. La direction a recours à un processus pour effectuer un suivi de la progression des projets internes de recherche et de développement. La distinction entre les phases de recherche et les phases de développement est en grande partie une question de jugement. Les coûts de recherche sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, tandis que les coûts de développement sont constatés en tant qu'actifs lorsque tous les critères sont satisfaits. La direction effectue un contrôle pour voir à ce que les exigences rattachées à la constatation des coûts de développement soient toujours respectées. Ce contrôle est nécessaire puisque la réussite financière de tout produit est incertaine et peut être compromise par des problèmes techniques survenant après la constatation.

Incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers consolidés de la société selon les IFRS exige que la direction formule des jugements, des estimations et des hypothèses concernant l'avenir qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Ces jugements, estimations et hypothèses font l'objet d'une évaluation continue et sont fondés sur des données antérieures et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives à des événements futurs jugés plausibles dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Les estimations, hypothèses et jugements déterminants qui sont essentiels à la constatation et à l'évaluation des actifs, des passifs, du bénéfice net et des charges sont abordés ci-dessous.

Provision pour pertes sur prêts
La société examine son portefeuille de prêts et de contrats de location-financement pour déterminer les créances douteuses, exerce son jugement pour déterminer si un événement générateur de perte est survenu et formule des estimations et des hypothèses pour mesurer toute dépréciation qui pourrait en résulter. Pour estimer les flux de trésorerie futurs de la société, la direction utilise ses meilleures estimations fondées sur les pertes antérieures subies à l'égard de prêts et de contrats de location-financement présentant des caractéristiques de risque de crédit et des éléments probants de dépréciation similaires à ceux du portefeuille. La méthodologie et les hypothèses qui servent à estimer le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie futurs font l'objet d'un examen régulier qui permet de diminuer l'écart entre les pertes estimées et les pertes réelles.

Passif au titre des prestations constituées
L'estimation du passif au titre des prestations constituées dans le cas des prestations de retraite et des avantages postérieurs à la retraite non liés à la pension est effectuée selon la méthode actuarielle et tient compte de la meilleure estimation, par la direction, des niveaux futurs des salaires, de l'augmentation des autres coûts, de l'âge de retraite des employés et d'autres hypothèses actuarielles. L'un des facteurs les plus importants est le taux d'actualisation. La direction détermine le taux d'actualisation adéquat à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux d'intérêt qui détermine la valeur actualisée des sorties de fonds futures qui, selon les estimations, devront être effectuées pour respecter les obligations au titre du régime de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation adéquat, la direction se fonde sur les taux d'intérêt des obligations de société de grande qualité dont l'échéance correspond approximativement à l'échéance du passif connexe au titre du régime de retraite. Toute variation de ces hypothèses aura une incidence sur les valeurs comptables des passifs au titre des prestations constituées.

Réserve pour sinistres
La réserve pour sinistres est fondée sur certaines hypothèses et estimations, y compris les coûts prévus rattachés au taux de mortalité et aux taux d'intérêt. L'augmentation du taux de mortalité et des taux d'intérêt serait désavantageuse financièrement pour la société. Les données de mortalité de la société ont été combinées aux données de l'industrie, puisqu'elles ne sont pas suffisamment exhaustives pour être crédibles d'un point de vue statistique.

2. Principales conventions comptables (suite)

Durée de vie des actifs amortissables
Lorsque la société achète du nouvel équipement et des logiciels et procède à des améliorations locatives, et au cours du processus de conception de logiciels, la direction doit exercer son jugement et estimer la période pendant laquelle elle tirera avantage de ces actifs et sur laquelle elle amortira leurs coûts capitalisés. La direction examine la durée de vie des actifs amortissables à la date de chaque bilan. Toutefois, les résultats réels peuvent varier en raison de l'obsolescence de la technologie, en particulier dans le cas des logiciels et du matériel informatique, en raison de l'évolution rapide de la technologie et de l'incertitude inhérente au processus de conception de logiciels.

Juste valeur des instruments financiers
La juste valeur des instruments financiers est déterminée à l'aide des cours du marché publiés ou de techniques d'évaluation lorsque les cours du marché ne sont pas connus. Les estimations de la juste valeur sont des évaluations ponctuelles qui peuvent varier sensiblement au cours des exercices ultérieurs en raison de l'évolution de la conjoncture. Les techniques d'évaluation de la juste valeur utilisent des modèles et des hypothèses au sujet d'événements futurs qui reposent sur des données observables ou non observables du marché. Les justes valeurs sont donc des estimations sujettes à des incertitudes et peuvent être sensiblement différentes si elles sont comparées aux valeurs d'autres institutions financières pour des contrats semblables. Les méthodes utilisées pour évaluer les instruments financiers de la société à leur juste valeur sont les suivantes :

- La juste valeur estimative des placements temporaires est le produit de l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours en date de leur déclaration pour des titres équivalents.

- La juste valeur estimative des actifs et des passifs dérivés est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation standards de la valeur du marché. Dans les cas où il existe des options de remboursement anticipé ou de prolongation, la valeur de ces options est déterminée à l'aide des mesures en cours sur le marché s'appliquant aux taux d'intérêt et aux taux de change et en tenant compte des niveaux de volatilité et d'une estimation d'autres facteurs de tarification en fonction du marché. Les différentiels de taux observés sur le marché, le cas échéant, constituent un facteur clé dans l'établissement des ajustements de valeur selon le risque de crédit de contrepartie auquel la société est exposée. Dans le cas d'une contrepartie qui ne présente pas un différentiel de taux observable, une valeur approximative qui reflète le profil de crédit de la contrepartie est utilisée.

- Les placements de capital-risque sous forme d'actions échangées à la bourse sont évalués en fonction des cours acheteurs à leur date de déclaration. Les placements de capital-risque sous forme d'actions dans des sociétés fermées sont évalués en fonction des lignes directrices émises par l'industrie du capital de risque et établies à l'aide de méthodes d'évaluation fondées sur le marché. La juste valeur estimative des placements de capital-risque sous forme de créances est calculée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours à la date de leur déclaration pour des termes à l'échéance équivalents.

- La juste valeur estimative des billets structurés est calculée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt en vigueur à la date de leur déclaration pour des termes à l'échéance équivalents ou en utilisant les cours du marché lorsqu'ils sont connus. Elle est obtenue au moyen des taux de change, des différentiels de taux, des courbes de rendement et des niveaux de volatilité. Lorsque des options intégrées existent (clauses de remboursement anticipé), les justes valeurs sont dérivées à l'aide de modèles et de techniques d'évaluation standards du marché. La valeur de ces options est déterminée à l'aide des mesures en cours sur le marché s'appliquant aux taux d'intérêt et aux taux de change et en tenant compte des niveaux de volatilité et d'une estimation d'autres facteurs de tarification en fonction du marché.

2. Principales conventions comptables (suite)

Normes comptables émises mais non encore en vigueur

La société a passé en revue les nouvelles normes et modifications qui ont été émises, mais qui ne sont pas encore en vigueur, et a déterminé que celles énumérées ci-dessous pourraient avoir une incidence sur la présentation de ses résultats. La direction a entrepris d'examiner l'incidence de ces normes et modifications sur les états financiers et les conventions comptables de la société.

Norme	Détails	Date d'application initiale
IAS 1 – Présentation des états financiers	La modification à la norme IAS 1 change le regroupement des éléments présentés au poste Autres éléments du résultat étendu. Les éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net doivent être présentés séparément des éléments qui ne seront jamais reclassés. Il est prévu que la modification aura un effet sur le regroupement des éléments et sur la présentation de l'État consolidé du résultat étendu.	1er avril 2013
IFRS 10 – États financiers consolidés	La nouvelle norme remplace le périmètre de consolidation prévu dans les normes IAS 27 – États financiers consolidés et individuels et SIC-12 – Consolidation – Entités ad hoc. Elle établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas d'une entité qui contrôle une ou plusieurs autres entités. Aucun changement important découlant de cette norme n'est prévu.	1er avril 2013
IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	La nouvelle norme a trait aux obligations d'informations à fournir pour toute forme de participation dans d'autres entités, notamment des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Il est prévu que cette norme aura pour effet d'accroître l'information à fournir sur les placements de capital-risque.	1er avril 2013
IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur	La nouvelle norme établit les nouvelles directives concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir. Il est prévu que cette norme aura pour effet d'accroître l'information à fournir sur l'évaluation à la juste valeur.	1er avril 2013
IAS 19 – Avantages du personnel	La norme a été modifiée afin d'améliorer la constatation, la présentation et les informations à fournir sur les régimes de retraite à prestations déterminées. Les modifications incluent le calcul des frais d'intérêt nets qui sont compris dans les charges au titre des prestations constituées. Selon la méthode des intérêts créditeurs nets, les actifs du régime sont multipliés par le même taux d'actualisation que celui utilisé pour calculer les intérêts débiteurs nets sur le passif au titre des prestations constituées au lieu de la méthodologie antérieure qui utilisait le taux de rendement prévu pour déterminer les intérêts créditeurs sur les actifs du régime. Selon la nouvelle norme, la juste valeur des actifs d'impôt remboursables sera calculée en fonction de la valeur actualisée des remboursements futurs. Selon la norme existante, la juste valeur correspond à la pleine valeur des actifs d'impôt remboursables. Il est prévu que les actifs de retraite et les bénéfices non répartis diminueront d'environ 7,5 millions de dollars le 1er avril 2013.	1er avril 2013
IAS 28 – Participations dans des entreprises associées	Cette norme a été reprise sous le nom de Participation dans des entreprises associées et des coentreprises en raison des nouvelles normes IFRS 10 – États financiers consolidés, IFRS 11 – Partenariats et IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Aucun changement important découlant de cette norme n'est prévu.	1er avril 2013
IAS 32 – Instruments financiers : Présentation	La norme modifiée a été émise en même temps que la norme modifiée IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir afin de clarifier les directives concernant la compensation des actifs et des passifs financiers.	1er avril 2014
IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir	La norme modifiée a été émise en même temps que la norme modifiée IAS 32 – Instruments financiers : Présentation afin de décrire davantage les informations à fournir à propos de la compensation des actifs et des passifs financiers.	1er avril 2015
IFRS 9 – Instruments financiers	La nouvelle norme porte sur les exigences de classification et d'évaluation des actifs et des passifs financiers. Il s'agit de la première des trois phases d'un projet entrepris par le Conseil des normes comptables internationales qui consiste à remplacer l'ensemble de la norme IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. On prévoit que cette norme entraînera un changement du classement des placements temporaires de la société de disponibles à la vente à la juste valeur constatée en résultats.	1er avril 2015

3. Correction d'erreurs sur exercice antérieur

À la suite d'un examen des modalités du régime d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi non liés à la pension au 31 mars 2013, nous avons relevé des erreurs dans les soldes figurant aux états financiers consolidés de 2011-2012. Des informations inexactes relativement à la structure du partage du coût des primes d'assurance-vie ont été utilisées pour estimer l'obligation au titre des prestations constituées pour ce régime. La société a corrigé rétroactivement ces erreurs et retraité les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2012. Le retraitement a eu pour effet de diminuer le passif au titre des prestations constituées et d'augmenter les bénéfices non répartis au 1er avril 2011 et au 31 mars 2012 de 4,5 millions et 6,2 millions de dollars respectivement. Le retraitement a augmenté le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu de l'exercice terminé le 31 mars 2012 de 0,5 million et 1,1 million de dollars respectivement.

4. Placements temporaires

	31 mars 2013		31 mars 2012	
(milliers de dollars)	**Valeur comptable**	**Rendement**	Valeur comptable	Rendement
Placements à court terme	**164 781 $**	**1,07 %**	83 813 $	1,09 %

Les instruments à court terme sont des billets de dépôt, des acceptations bancaires et des bons du Trésor émis par des institutions dont la cote de crédit établie par le Dominion Bond Rating Service (DBRS) est de R-1M ou plus (R-1M ou supérieure en 2012). Au 31 mars 2013, le placement total le plus élevé avec une institution était de 55,0 millions de dollars (63,9 millions en 2012).

Tous les placements temporaires ont un terme à l'échéance initial de 91 à 365 jours et arrivent à échéance dans les quatre mois suivant la date du bilan.

5. Instruments financiers dérivés

(milliers de dollars)	**31 mars 2013**	31 mars 2012
Actifs financiers dérivés		
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**71 172 $**	67 408 $
Dérivés classés comme éléments détenus aux fins de transaction	**11**	490
	71 183 $	67 898 $
Passifs financiers dérivés		
Dérivés classés comme éléments détenus aux fins de transaction	**– $**	84 $

Types de contrats dérivés

Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations par lesquelles deux parties s'échangent, à des dates prédéterminées, leurs séries respectives de versements d'intérêt sur la base d'un montant nominal de référence pour une période déterminée, en fonction de taux d'intérêt fixes ou variables convenus à l'avance. Le montant nominal sur lequel les intérêts payés et encaissés sont fondés n'est pas échangé. Les swaps de devises sont des opérations par lesquelles deux parties s'échangent un montant nominal en monnaies différentes au taux de change initial et à l'échéance, ainsi que leurs séries respectives de versements d'intérêt sur le montant échangé, à des dates prédéterminées, pour une période déterminée et en fonction de taux d'intérêt fixes ou variables convenus à l'avance.

Les instruments dérivés conclus par la société sont des instruments négociés hors cote.

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Couvertures de flux de trésorerie

Les instruments de couverture de flux de trésorerie sont constitués de swaps de taux d'intérêt. La société est exposée à la variabilité des flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur des actifs non destinés à la vente qui portent intérêt à des taux variables. Les montants et l'échelonnement des flux de trésorerie futurs, représentant à la fois les flux de capital et d'intérêts, sont évalués pour les actifs financiers en fonction de leurs modalités contractuelles et d'autres facteurs pertinents. Les flux de trésorerie provenant des soldes de capital et des intérêts au fil du temps servent à déterminer la portion effective des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour les opérations prévues.

Au 31 mars 2013, le montant estimatif des gains nets actuels déclarés au poste du cumul des autres éléments du résultat étendu, dont le reclassement au poste du bénéfice net est prévu au cours des 12 prochains mois, est de 22,6 millions de dollars.

La durée maximale pendant laquelle la société couvre son risque lié à la variabilité des flux de trésorerie futurs à l'égard d'opérations prévues est de neuf ans.

Montants de capital théorique et terme jusqu'à échéance

		31 mars 2013			
(milliers de dollars)		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt					
À recevoir	**À payer**				
Taux fixe	Taux variable	**186 $**	**94 489 $**	**237 994 $**	**332 669 $**
Swaps de devises	Taux fixe	–	–	–	–
		186 $	**94 489 $**	**237 994 $**	**332 669 $**

		31 mars 2012			
(milliers de dollars)		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt					
À recevoir	**À payer**				
Taux fixe	Taux variable	5 000 $	94 675 $	237 994 $	337 669 $
Swaps de devises	Taux fixe	3 365	–	–	3 365
		8 365 $	94 675 $	237 994 $	341 034 $

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Risque de crédit de contrepartie

Les instruments dérivés dont la juste valeur est positive sont soumis au risque de contrepartie parce que la juste valeur positive révèle qu'au fil du temps, la société peut s'attendre à recevoir un flux de trésorerie des contreparties selon les modalités du contrat et la conjoncture courante.

Le tableau suivant présente les justes valeurs nettes des instruments financiers dérivés.

	31 mars 2013		
(milliers de dollars)	**Juste valeur positive**	**Juste valeur négative**	**Juste valeur nette**
Swaps de taux d'intérêt	**71 183 $**	**– $**	**71 183 $**
Swaps croisés de devises et de taux d'intérêt	–	–	–
Juste valeur	**71 183**	**–**	**71 183**
Effet des accords généraux de compensation	–	–	–
	71 183 $	**– $**	**71 183 $**

	31 mars 2012		
(milliers de dollars)	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
Swaps de taux d'intérêt	67 898 $	– $	67 898 $
Swaps croisés de devises et de taux d'intérêt	–	84	(84)
Juste valeur	67 898	84	67 814
Effet des accords généraux de compensation	(57)	(57)	–
	67 841 $	27 $	67 814 $

La société ne prévoit pas un manquement grave des contreparties à leurs obligations parce qu'elles ont toutes une cote de crédit de Aa3, A+ et AA ou supérieure, selon les critères des agences Moody's Investors Service (Moody's), Standard and Poor's Rating Services (S&P) et Dominion Bond Rating Service (DBRS), respectivement. Le montant nominal cumulatif le plus important souscrit auprès d'une institution financière par contrat était, au 31 mars 2013, de 139,3 millions de dollars (139,3 millions en 2012) et la juste valeur nette la plus élevée des contrats passés avec une institution financière était, au 31 mars 2013, de 25,3 millions de dollars (23,8 millions en 2012). La société atténue le risque de crédit relatif à ses multiples opérations sur dérivés en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties (voir la note 24). Ces accords créent un droit légal de compensation du risque en cas de défaut.

Le recours à d'autres hypothèses raisonnables possibles pour évaluer les dérivés n'aurait pas d'effet important sur la situation financière ou le bénéfice de la société. Afin de déterminer d'autres hypothèses raisonnablement possibles, la société a ajusté les principales variables non observables du modèle. Ces ajustements consistaient, entre autres, à décorréler les taux d'intérêt et à modifier considérablement les paramètres.

6. Prêts nets

Le tableau suivant présente un résumé des échéances contractuelles et des taux d'intérêt effectifs des prêts productifs au 31 mars 2013. Les rendements sont calculés en fonction d'une moyenne pondérée selon le montant et le terme. Les prêts à taux variable sont liés au taux préférentiel bancaire et ils sont retarifés en fonction des variations de ce taux.

	31 mars 2013			
	Terme jusqu'à échéance			
(milliers de dollars)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Taux variable	2 538 239 $	12 289 074 $	920 350 $	15 747 663 $
Rendement	4,38 %	3,89 %	4,04 %	3,98 %
Taux fixe	1 402 754	5 459 842	2 223 485	9 086 081
Rendement	4,07 %	4,52 %	5,03 %	4,58 %
Prêts productifs	3 940 993	17 748 916	3 143 835	24 833 744
Prêts douteux				321 209
Commissions sur prêts reportées				(21 618)
Prêts bruts				25 133 335
Provision pour pertes sur prêts				(640 003)
Prêts nets				24 493 332 $

	31 mars 2012			
	Terme jusqu'à échéance			
(milliers de dollars)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Taux variable	1 241 440 $	12 789 350 $	779 763 $	14 810 553 $
Rendement	3,89 %	3,98 %	3,79 %	3,96 %
Taux fixe	1 089 958	5 348 495	1 691 161	8 129 614
Rendement	5,20 %	4,85 %	5,67 %	5,07 %
Prêts productifs	2 331 398	18 137 845	2 470 924	22 940 167
Prêts douteux				285 118
Commissions sur prêts reportées				(23 026)
Prêts bruts				23 202 259
Provision pour pertes sur prêts				(621 950)
Prêts nets				22 580 309 $

La direction estime qu'au cours des trois prochains exercices, environ 6,6 % (environ 6,3 % en 2012) du solde de capital actuel sera remboursé tous les exercices avant la date d'échéance des obligations contractuelles.

Au 31 mars 2013, 115,4 millions de dollars (97,3 millions en 2012) des prêts étaient libellés en dollars américains.

6. Prêts nets (suite)

Concentration du risque de crédit

Les tableaux suivants présentent la concentration des prêts productifs et des prêts douteux par secteur et par région géographique.

Répartition par secteur

	Prêts productifs		Prêts douteux	
(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012	31 mars 2013	31 mars 2012
Cultures	**9 692 523 $**	8 458 662 $	**69 411 $**	50 828 $
Lait	**5 076 094**	4 800 021	**7 905**	15 625
Valeur ajoutée	**3 427 182**	2 400 461	**79 394**	54 898
Autres	**2 304 824**	3 325 268	**30 484**	39 221
Bovin	**1 772 612**	1 330 738	**24 527**	17 897
Volaille	**1 708 482**	1 581 851	**1 445**	1 725
Porc	**852 027**	1 043 166	**108 043**	104 924
Total	**24 833 744 $**	22 940 167 $	**321 209 $**	285 118 $

Répartition géographique

	Prêts productifs		Prêts douteux	
(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012	31 mars 2013	31 mars 2012
Ouest	**7 553 109 $**	6 917 923 $	**95 881 $**	78 664 $
Prairies	**5 823 837**	5 385 652	**111 663**	107 593
Ontario	**7 508 063**	6 996 890	**22 690**	21 772
Québec	**2 945 830**	2 700 004	**56 045**	41 499
Atlantique	**1 002 905**	939 698	**34 930**	35 590
Total	**24 833 744 $**	22 940 167 $	**321 209 $**	285 118 $

7. Contrats de location-financement nets

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Total des paiements minimums de location-financement		
Moins d'un an	**5 089 $**	3 846 $
De un à cinq ans	**9 042**	6 628
Contrats de location-financement bruts	**14 131**	10 474
Produits financiers non acquis	**(1 054)**	(789)
Provision pour pertes sur prêts	**(169)**	(144)
Contrats de location-financement nets	**12 908 $**	9 541 $

La société garde en garantie une sûreté sur le matériel qui fait l'objet d'un contrat de location-financement. Le terme maximal d'un contrat de location-financement est de cinq ans.

8. Provision pour pertes sur prêts

(milliers de dollars)	31 mars 2013 Prêts	Contrats de location-financement	Total	31 mars 2012 Prêts	Contrats de location-financement	Total
Provision individuelle, début de l'exercice	**140 800 $**	**– $**	**140 800 $**	157 734 $	– $	157 734 $
Charge pour pertes sur prêts	**31 476**	**–**	**31 476**	13 099	–	13 099
Pertes couvertes par le PRPPIP	**9 391**	**–**	**9 391**	2 623	–	2 623
Décomptabilisation sur prêts douteux	**3 200**	**–**	**3 200**	535	–	535
Radiations	**(35 602)**	**–**	**(35 602)**	(36 074)	–	(36 074)
Sommes recouvrées	**1 747**	**–**	**1 747**	2 883	–	2 883
Provision individuelle, fin de l'exercice	**151 012**	**–**	**151 012**	140 800	–	140 800
Provision collective, début de l'exercice	**481 150**	**144**	**481 294**	497 644	84	497 728
Charge pour pertes sur prêts	**6 571**	**25**	**6 596**	(11 378)	60	(11 318)
Pertes couvertes par le PRPPIP	**3 552**	**–**	**3 552**	(1 682)	–	(1 682)
Radiations	**(2 451)**	**–**	**(2 451)**	(3 608)	–	(3 608)
Sommes recouvrées	**169**	**–**	**169**	174	–	174
Provision collective, fin de l'exercice	**488 991**	**169**	**489 160**	481 150	144	481 294
Provision totale	**640 003 $**	**169 $**	**640 172 $**	621 950 $	144 $	622 094 $

9. Placements de capital-risque

Valeur comptable par type de placements

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Actions privilégiées	**37 624 $**	29 954 $
Créances	**19 513**	14 003
Actions ordinaires	**16 229**	9 570
	73 366 $	53 527 $

Au 31 mars 2013, un montant de 0,2 million de dollars (0,1 million en 2012) en placement de capital-risque de la société sera exigible d'ici un an et un montant de 19,3 millions (13,9 millions en 2012) sera exigible d'ici un à cinq ans.

Concentrations des placements de capital-risque, par secteur

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Fabrication et transformation de produits alimentaires	**35 242 $**	19 051 $
Carburants et produits chimiques d'origine biologique	**20 967**	18 938
Agrobiotechnologie	**17 157**	15 538
	73 366 $	53 527 $

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, le montant total des pertes nettes réalisées sur la cession de placements de capital-risque désignés à la juste valeur constatée en résultats et déclaré dans l'ajustement de juste valeur s'élève à 12,2 millions de dollars (gains nets réalisés de 2,1 millions en 2012).

Un gain de 1,4 million de dollars a été réalisé sur la vente du placement dans une entreprise associée effectuée au cours de l'exercice précédent et constaté au poste des autres produits (34,0 millions de dollars en 2012). La direction prévoit que des gains supplémentaires d'environ 5,4 millions de dollars liés à la vente de l'exercice précédent seront réalisés au cours d'exercices futurs, sous réserve de la réalisation de certaines des conditions du contrat de vente.

Le montant total des commissions, intérêts et dividendes comptabilisés au poste des intérêts créditeurs pour les placements de capital-risque désignés à la juste valeur constatée en résultats s'est chiffré, pour cet exercice, à 2,3 millions de dollars (2,4 millions en 2012).

En plus des placements susmentionnés, la société détient des prêts accordés à des entreprises bénéficiaires de placements de capital-risque d'une valeur de 20,9 millions de dollars (27,7 millions en 2012), ainsi que des cautionnements d'entreprises bénéficiaires de placements de capital-risque d'une valeur de 0,2 million de dollars (valeur nulle en 2012).

Le portefeuille de placements de capital-risque expose la société à un risque de crédit. Les placements de capital-risque sont généralement garantis par des sûretés générales, la cession de l'indemnité d'assurance-vie et des cautionnements personnels. Au 31 mars 2013, aucun des montants bruts de placements de capital-risque n'était en souffrance (aucun en 2012).

Le recours à d'autres hypothèses raisonnables possibles pour établir la valeur des placements de capital-risque qui sont évalués à leur juste valeur n'aurait pas d'effet important sur la situation financière ou le bénéfice de la société.

10. Matériel et améliorations locatives

(milliers de dollars)	Améliorations locatives	Matériel et mobilier de bureau	Matériel informatique	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2011	41 131 $	26 775 $	11 550 $	79 456 $
Ajouts	4 480	2 120	1 548	8 148
Cessions	(542)	(391)	(1 168)	(2 101)
Solde au 31 mars 2012	45 069	28 504	11 930	85 503
Ajouts	3 758	1 078	2 219	7 055
Cessions	(1 415)	(3 398)	(873)	(5 686)
Solde au 31 mars 2013	**47 412 $**	**26 184 $**	**13 276 $**	**86 872 $**
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2011	21 906 $	19 384 $	8 852 $	50 142 $
Amortissement	6 001	2 928	1 841	10 770
Cessions	(509)	(388)	(1 167)	(2 064)
Solde au 31 mars 2012	27 398	21 924	9 526	58 848
Amortissement	5 961	2 690	1 554	10 205
Cessions	(1 380)	(3 398)	(870)	(5 648)
Solde au 31 mars 2013	**31 979 $**	**21 216 $**	**10 210 $**	**63 405 $**
Valeur comptable				
31 mars 2012	17 671 $	6 580 $	2 404 $	26 655 $
31 mars 2013	**15 433**	**4 968**	**3 066**	**23 467**

11. Logiciels

(milliers de dollars)	Conçus à l'interne	Achetés	Total
Coût			
Solde au 31 mars 2011	94 491 $	9 554 $	104 045 $
Ajouts	8 948	640	9 588
Cessions	–	–	–
Solde au 31 mars 2012	103 439	10 194	113 633
Ajouts	10 580	243	10 823
Cessions	(3 942)	(389)	(4 331)
Solde au 31 mars 2013	**110 077 $**	**10 048 $**	**120 125 $**
Amortissement cumulé			
Solde au 31 mars 2011	56 440 $	5 481 $	61 921 $
Amortissement	10 578	1 043	11 621
Cessions	–	–	–
Solde au 31 mars 2012	67 018	6 524	73 542
Amortissement	11 528	1 055	12 583
Cessions	(3 940)	(389)	(4 329)
Solde au 31 mars 2013	**74 606 $**	**7 190 $**	**81 796 $**
Valeur comptable			
31 mars 2012	36 421 $	3 670 $	40 091 $
31 mars 2013	**35 471**	**2 858**	**38 329**

Au 31 mars 2013, un montant de 17,0 millions de dollars (22,0 millions en 2012) compris dans la valeur comptable a trait aux logiciels conçus à l'interne dans le cadre du programme de transformation des processus et de la technologie

11. Logiciels (suite)

dans le but d'accroître la rapidité de traitement, de réduire le volume de travail manuel et de doter la société d'une agilité technologique supérieure. La période d'amortissement restante des actifs liés à ce programme est de deux à quatre ans.

Des coûts de recherche et de développement liés aux logiciels conçus à l'interne d'un montant de 4,3 millions de dollars (0,7 million en 2012) sont compris dans les charges au titre des installations, des logiciels et du matériel.

12. Matériel sous contrat de location-exploitation

(milliers de dollars)	
Coût	
Solde au 31 mars 2011	25 296 $
Ajouts	17 398
Cessions	(3 035)
Solde au 31 mars 2012	39 659
Ajouts	23 380
Cessions	(4 203)
Solde au 31 mars 2013	**58 836 $**
Amortissement cumulé	
Solde au 31 mars 2011	6 219 $
Amortissement	5 109
Solde au 31 mars 2012	11 328
Amortissement	7 422
Solde au 31 mars 2013	**18 750 $**
Valeur comptable	
31 mars 2012	28 331 $
31 mars 2013	**40 086**

13. Autres actifs

(milliers de dollars)	**31 mars 2013**	31 mars 2012
Actifs au titre de la réserve d'assurance	**16 487 $**	17 559 $
Propriétés immobilières destinées à la vente	**277**	682
Autres	**61**	66
	16 825 $	18 307 $

14. Emprunts

Dette à court terme

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Emprunts du gouvernement du Canada		
Emprunts à taux variable	**6 156 912 $**	6 051 606 $
Emprunts à taux fixe	**3 614 128**	3 171 566
	9 771 040	9 223 172
Billets au détail et institutionnels à taux fixe	**152 153**	238 994
Billets à taux fixe en dollars américains (1)	**115 105**	94 873
Garanties en espèces à payer aux contreparties d'opérations sur dérivés	**7 406**	6 156
Billets structurés indexés	**198**	–
Billets structurés à double coupon	–	5 471
	10 045 902 $	9 568 666 $

(1) 113,3 millions en dollars américains (95,0 millions en 2012).

Dette à court terme, selon la date d'échéance et le rendement

	31 mars 2013				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	Total
De 0 à 3 mois	**5 231 718 $**	**1,02 %**	**216 516 $**	**1,93 %**	**5 448 234 $**
De 4 à 6 mois	**1 939 831**	**1,11 %**	**198**	**1,03 %**	**1 940 029**
De 7 à 9 mois	**1 306 778**	**1,15 %**	**50 742**	**5,03 %**	**1 357 520**
De 10 à 12 mois	**1 292 713**	**1,03 %**	**–**	**–**	**1 292 713**
Garanties en espèces à payer aux contreparties d'opérations sur dérivés	**–**	**–**	**7 406**	**1,85 %**	**7 406**
	9 771 040 $	**–**	**274 862 $**	**–**	**10 045 902 $**

	31 mars 2012				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	Total
De 0 à 3 mois	4 478 096 $	1,08 %	302 522 $	2,91 %	4 780 618 $
De 4 à 6 mois	2 055 979	0,88 %	–	–	2 055 979
De 7 à 9 mois	1 618 695	0,96 %	5 471	1,18 %	1 624 166
De 10 à 12 mois	1 070 402	0,90 %	31 345	4,03 %	1 101 747
Garanties en espèces à payer aux contreparties d'opérations sur dérivés	–	–	6 156	1,00 %	6 156
	9 223 172 $	–	345 494 $	–	9 568 666 $

La société dispose d'une ligne de crédit d'exploitation remboursable à vue qui lui assure une protection contre les découverts d'un montant de 30,0 millions de dollars (30,0 millions en 2012). L'endettement aux termes de cet accord de crédit n'est pas garanti et la facilité de crédit n'est pas assortie d'une date d'expiration. Tout prélèvement effectué sur cette facilité de crédit au cours de l'exercice est contrepassé le jour suivant. Au 31 mars 2013, aucun prélèvement n'avait été fait sur cette facilité de crédit (aucun en 2012).

14. Emprunts (suite)

Dette à long terme

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Emprunts du gouvernement du Canada		
Emprunts à taux variable	**9 272 277 $**	8 295 816 $
Emprunts à taux fixe	**2 217 853**	1 909 411
	11 490 130	10 205 227
Billets au détail et institutionnels à taux fixe	**415 904**	567 280
Billets structurés indexés	**–**	222
	11 906 034 $	10 772 729 $

Dette à long terme, selon l'échéance finale et le rendement

	31 mars 2013				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	Total
De 1 à 2 ans	**5 032 716 $**	**1,01 %**	**– $**	**–**	**5 032 716 $**
De 2 à 3 ans	**3 609 526**	**1,80 %**	**108 221**	**4,37 %**	**3 717 747**
De 3 à 4 ans	**1 719 557**	**1,05 %**	**–**	**–**	**1 719 557**
De 4 à 5 ans	**603 446**	**1,69 %**	**–**	**–**	**603 446**
Plus de 5 ans	**524 885**	**2,16 %**	**307 683**	**4,37 %**	**832 568**
	11 490 130 $		**415 904 $**		**11 906 034 $**

	31 mars 2012				
	Gouvernement du Canada		Marchés financiers		
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rendement	Valeur comptable	Rendement	Total
De 1 à 2 ans	3 485 947 $	1,20 %	152 361 $	4,37 %	3 638 308 $
De 2 à 3 ans	2 786 372	0,99 %	–	–	2 786 372
De 3 à 4 ans	2 514 257	1,04 %	108 038	4,37 %	2 622 295
De 4 à 5 ans	907 491	1,03 %	–	–	907 491
Plus de 5 ans	511 160	2,16 %	307 103	4,37 %	818 263
	10 205 227 $		567 502 $		10 772 729 $

14. Emprunts (suite)

Le remboursement des billets structurés est au gré de la société. À l'émission d'un billet structuré, la société conclut simultanément un accord dérivé de swap afin de couvrir, de façon économique, le risque inhérent de taux d'intérêt et de change. En réalité, la société ne remboursera un billet structuré que si la contrepartie exerce son droit de résiliation de l'accord dérivé de swap. Ces contrats dérivés garantissent que la société recevra le produit du swap pour satisfaire aux exigences du service et du règlement de la dette. La société a, en substance, créé une dette à taux variable en émettant des billets à taux fixe et en concluant des accords de swap en vertu desquels elle reçoit des intérêts à un taux fixe et paie des intérêts à un taux variable et vice versa. En effectuant une opération de swap sur le billet sous-jacent émis, le risque de marché potentiel est converti en un risque de crédit. Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés est abordé plus à fond à la note 24.

Au 31 mars 2013, le montant que la société est tenue par contrat de payer sur les billets structurés à leur échéance était de 0,2 million de dollars (5,2 millions en 2012), ce qui représente un écart de zéro dollar (0,4 million en 2012) par rapport à leur valeur comptable. La variation de juste valeur des billets structurés, qui est attribuable à des variations du risque de crédit de la société, est de zéro dollar pour l'exercice en cours (0,5 million en 2012) et de 0,1 million cumulativement (0,7 million en 2012), selon l'évaluation au 1er avril 2007 ou à la date de la constatation initiale des billets structurés, en prenant la date la plus éloignée des deux. La variation de juste valeur, qui est attribuable aux fluctuations du risque de crédit de la société, a été calculée à l'aide de la courbe des organismes du gouvernement du Canada comme mesure approximative du risque de crédit de la société. Le recours à d'autres hypothèses raisonnables possibles pour évaluer les billets structurés n'aurait pas d'effet important sur la situation financière ou le bénéfice de la société. Afin de déterminer d'autres hypothèses raisonnablement possibles, la société a ajusté les principales variables non observables du modèle. Ces ajustements consistaient, entre autres, à décorréler les taux d'intérêt et à modifier considérablement les paramètres.

15. Avantages postérieurs à l'emploi

Situation financière des régimes d'avantages du personnel

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à des fins comptables au 31 mars de chaque exercice.

Montants constatés au bilan consolidé :

	Régime de retraite agréé		
(milliers de dollars)	**31 mars 2013**	31 mars 2012	1er avril 2011
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées capitalisées	**(537 799) $**	(474 091) $	(343 226) $
Juste valeur des actifs du régime	**414 691**	338 641	315 593
Passif net lié à l'obligation au titre des prestations constituées (1)	**(123 108) $**	(135 450) $	(27 633) $

	Régimes de retraite supplémentaires		
(milliers de dollars)	**31 mars 2013**	31 mars 2012	1er avril 2011
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées capitalisées	**(47 941) $**	(41 391) $	(24 462) $
Juste valeur des actifs du régime	**40 824**	33 110	33 834
État de capitalisation	**(7 117)**	(8 281)	9 372
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées	**(11 401)**	(9 546)	(7 606)
(Passif) actif net lié à l'obligation au titre des prestations constituées (1)	**(18 518) $**	(17 827) $	1 766 $

	Autres avantages		
(milliers de dollars)	**31 mars 2013**	31 mars 2012 Retraité note 3	1er avril 2011 Retraité note 3
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées	**(76 478) $**	(64 620) $	(46 501) $
Passif net lié à l'obligation au titre des prestations constituées (1)	**(76 478) $**	(64 620) $	(46 501) $

(1) Le passif total net lié aux obligations au titre des prestations constituées des trois régimes est de 218 104 $ (217 897 $ en 2012, 81 740 $ en 2011). Ce montant est porté au bilan consolidé comme passifs au titre des prestations constituées. L'actif net total lié aux obligations au titre des prestations constituées des trois régimes est nul (nul en 2012; 9 372 $ en 2011). Ce montant est constaté au bilan consolidé au poste des autres actifs.

15. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres avantages	
	31 mars 2013	31 mars 2012	**31 mars 2013**	31 mars 2012	**31 mars 2013**	31 mars 2012 Retraité note 3
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	**474 091 $**	343 226 $	**50 937 $**	32 068 $	**64 620 $**	46 501 $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**22 596**	13 669	**2 067**	1 078	**5 220**	3 366
Frais d'intérêt	**21 091**	19 579	**2 255**	1 804	**2 948**	2 715
Coût des services passés	**–**	–	**1 126**	–	**–**	–
Cotisations des employés	**4 702**	4 048	**–**	46	**–**	–
Prestations versées	**(10 357)**	(10 007)	**(884)**	(767)	**(726)**	(672)
Pertes actuarielles	**25 676**	103 576	**3 841**	16 708	**4 416**	12 710
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**537 799 $**	474 091 $	**59 342 $**	50 937 $	**76 478 $**	64 620 $

Variations de la juste valeur des actifs des régimes

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres avantages	
	31 mars 2013	31 mars 2012	**31 mars 2013**	31 mars 2012	**31 mars 2013**	31 mars 2012
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	**338 641 $**	315 593 $	**33 110 $**	33 834 $	**– $**	– $
Rendement prévu des actifs des régimes	**23 452**	21 649	**1 171**	1 092	**–**	–
Cotisations de la société	**50 661**	16 364	**6 500**	46	**726**	672
Cotisations des employés	**4 702**	4 048	**–**	46	**–**	–
Prestations versées	**(10 357)**	(10 007)	**(637)**	(528)	**(726)**	(672)
Gains actuariels (pertes actuarielles)	**7 592**	(9 006)	**680**	(1 380)	**–**	–
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	**414 691 $**	338 641 $	**40 824 $**	33 110 $	**– $**	– $

Coûts des prestations constituées constatés au bénéfice net

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres avantages	
	31 mars 2013	31 mars 2012	**31 mars 2013**	31 mars 2012	**31 mars 2013**	31 mars 2012 Retraité note 3
Coût des services rendus au cours de l'exercice (1)	**22 596 $**	13 669 $	**2 067 $**	1 078 $	**5 220 $**	3 366 $
Intérêts sur l'obligation (2)	**21 091**	19 579	**2 255**	1 804	**2 948**	2 715
Coût des services passés (3)	**–**	–	**1 126**	–	**–**	–
Rendement prévu des actifs des régimes (4)	**(23 452)**	(21 649)	**(1 171)**	(1 092)	**–**	–
	20 235 $	11 599 $	**4 277 $**	1 790 $	**8 168 $**	6 081 $

(1) Le coût total des services rendus au cours de l'exercice de 29 883 $ (18 113 $ en 2012) est constaté à la charge au titre des prestations constituées.
(2) Le total des intérêts sur l'obligation de 26 294 $ (24 098 $ en 2012) est constaté à la charge au titre des prestations constituées.
(3) Le coût total des services passés de 1 126 $ (aucun en 2012) est constaté à la charge au titre des prestations constituées.
(4) Le rendement total prévu des actifs des régimes de 24 623 $ (22 741 $ en 2012) est déduit de la charge au titre des prestations constituées.

15. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Coûts des prestations constituées constatés dans les autres éléments du résultat étendu

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé 31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Ajustements liés à l'expérience relative aux passifs des régimes	**625 $**	(2 973) $	10 284 $
Ajustements liés à l'expérience relative aux actifs des régimes	**7 592**	(9 006)	10 032
Changements aux hypothèses	**(26 301)**	(100 603)	(16 617)
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets (1)	**(18 084) $**	(112 582) $	3 699 $

(milliers de dollars)	Régimes de retraite supplémentaires 31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Ajustements liés à l'expérience relative aux passifs des régimes	**213 $**	(3 853) $	2 439 $
Ajustements liés à l'expérience relative aux actifs des régimes	**680**	(1 380)	(218)
Changements aux hypothèses	**(4 054)**	(12 855)	(1 486)
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets (1)	**(3 161) $**	(18 088) $	735 $

(milliers de dollars)	Autres avantages 31 mars 2013	31 mars 2012 Retraité note 3	1er avril 2011
Ajustements liés à l'expérience relative aux passifs des régimes	**1 519 $**	26 $	81 $
Ajustements liés à l'expérience relative aux actifs des régimes	**–**	–	–
Changements aux hypothèses	**(5 935)**	(12 736)	(2 576)
Pertes actuarielles nettes (1)	**(4 416) $**	(12 710) $	(2 495) $

(1) Des pertes actuarielles nettes de 25 661 $ (pertes de 143 380 $ en 2012; gains de 1 939 $ en 2011) sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu.

Les pertes actuarielles cumulatives constatées au poste des autres éléments du résultat étendu au 31 mars 2013 se sont chiffrées à 167,1 millions de dollars (141,4 millions en 2012).

Actifs des régimes

Pourcentages des actifs des régimes, par type d'actifs, selon les valeurs du marché en date de la plus récente évaluation actuarielle :

	Régime de retraite agréé 31 mars 2013	31 mars 2012	Régimes de retraite supplémentaires 31 mars 2013	31 mars 2012
Titres de participation	**59,9 %**	60,0 %	**98,0 %**	99,6 %
Titres de créances	**32,2 %**	34,5 %	**1,7 %**	0,1 %
Immobilier	**7,0 %**	4,4 %	**–**	–
Liquidités	**0,9 %**	1,1 %	**0,3 %**	0,3 %
	100,0 %	100,0 %	**100,0 %**	100,0 %

Le rendement réel des actifs des régimes s'est chiffré à 32,9 millions de dollars (12,4 millions en 2012).

15. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Hypothèses importantes

Hypothèses importantes utilisées (moyennes pondérées) :

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite supplémentaires		Autres avantages	
	31 mars 2013	31 mars 2012	**31 mars 2013**	31 mars 2012	**31 mars 2013**	31 mars 2012
Obligation au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation	**4,00 %**	4,25 %	**4,00 %**	4,25 %	**4,00 %**	4,25 %
Taux d'augmentation de la rémunération	**5,50 %**	5,50 %	**5,50 %**	5,50 %	**5,50 %**	5,50 %
Coûts des régimes à prestations déterminées						
Taux d'actualisation	**4,25 %**	5,50 %	**4,25 %**	5,50 %	**4,25 %**	5,50 %
Rendement prévu des actifs des régimes	**6,50 %**	6,75 %	**3,25 %**	3,25 %	**–**	–
Taux d'augmentation de la rémunération	**5,50 %**	5,50 %	**5,50 %**	5,50 %	**5,50 %**	5,50 %

Les hypothèses relatives à la mortalité future reposent sur les statistiques publiées et les tables de mortalité. Au 31 mars 2013, l'espérance de vie moyenne d'une personne qui prend sa retraite à l'âge de 65 ans est de 20 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes.

Le rendement global prévu des actifs du régime agréé et des régimes supplémentaires repose sur l'ensemble de leur portefeuille respectif. Le rendement repose exclusivement sur les résultats antérieurs non rajustés.

Taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé :

	2013	2012
Hausse des coûts des soins de santé prolongés et des soins dentaires		
Taux initial	**8,00 %**	9,00 %
Taux ultime	**5,00 %**	5,00 %
Année dans laquelle le taux ultime sera atteint	**2021**	2020

15. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Analyse de sensibilité

Les effets découlant de la modification des principales hypothèses économiques moyennes pondérées qui sont utilisées pour déterminer les coûts des régimes de retraite et des autres avantages sont résumés ci-dessous.

(milliers de dollars)	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite supplémentaires	Autres avantages
Diminution de 1 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs			
Coût net des prestations	**3 606 $**	**360 $**	**– $**
Diminution de 1 % du taux d'actualisation			
Total des coûts de service et d'intérêt	**6 635**	**527**	**1 765**
Obligation au titre des prestations constituées	**127 404**	**13 684**	**22 112**
Augmentation de 0,25 % du taux de croissance de la rémunération future			
Total des coûts de service et d'intérêt	**690**	**362**	**27**
Obligation au titre des prestations constituées	**4 948**	**2 663**	**159**
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé généraux pour l'ensemble des éléments de coût de service et d'intérêt pour l'exercice			
Effet d'une : augmentation de 1 %	**–**	**–**	**2 253**
diminution de 1 %	**–**	**–**	**(1 618)**
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé généraux liés à l'obligation au titre des prestations constituées			
Effet d'une : augmentation de 1 %	**–**	**–**	**19 116**
diminution de 1 %	**–**	**–**	**(13 988)**

Régimes à cotisations déterminées

Le coût des régimes à cotisations déterminées est constaté en fonction des cotisations versées dans l'exercice et est compris dans les charges au titre des prestations constituées. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, cette charge s'est élevée à 4,2 millions de dollars (4,1 millions en 2012).

Total des versements en espèces

Le total des versements en espèces au titre des prestations postérieures à l'emploi, qui comprennent les cotisations versées par la société aux régimes de retraite capitalisés, les prestations versées directement aux prestataires au titre de ses autres régimes d'avantages du personnel non capitalisés et les cotisations versées au titre du régime de retraite à cotisations déterminées, ont totalisé 62,7 millions de dollars (21,8 millions en 2012).

La société prévoit que le total de ses versements en espèces au titre des prestations postérieures à l'emploi, comme il est décrit au paragraphe précédent, s'élèvera à environ 57,1 millions de dollars en 2014.

16. Autres passifs

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Réserve pour sinistres	**6 825 $**	7 734 $
Produits reportés	**4 781**	2 926
Autres	**523**	890
	12 129 $	11 550 $

17. Intérêts créditeurs nets

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Intérêts créditeurs		
Prêts et créances	**1 057 889 $**	1 007 256 $
Placements temporaires désignés comme disponibles à la vente	**10 603**	10 110
Virement au bénéfice net des gains nets réalisés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie du poste du cumul des autres éléments du résultat étendu	**22 769**	18 430
Couverture des actifs et passifs financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (nets)	**11 486**	13 755
Contrats de location-financement	**590**	365
Contrat de location-exploitation	**8 799**	6 085
Gains de change sur la trésorerie et les prêts et créances	**1 407**	1 953
Total des intérêts créditeurs pour les instruments financiers non constatés à la juste valeur en résultats	**1 113 543**	1 057 954
Placements de capital-risque désignés à la juste valeur constatée en résultats	**1 934**	2 405
	1 115 477	1 060 359
Intérêts débiteurs		
Dette à court terme classée comme autres passifs	**55 406**	48 931
Dette à long terme classée comme autres passifs	**194 758**	204 297
Passifs des prêts Transfert classés comme autres passifs	**2 429**	2 183
Pertes de change sur la trésorerie et la dette à court terme classée comme autres passifs (nettes)	**1 351**	2 295
Total des intérêts débiteurs pour les instruments financiers non constatés à la juste valeur en résultats	**253 944**	257 706
Emprunts désignés à la juste valeur constatée en résultats	**388**	539
Actifs et passifs financiers dérivés classés comme détenus aux fins de transaction (nets)	**(276)**	(256)
	254 056	257 989
Intérêts créditeurs nets	**861 421 $**	802 370 $

Le montant total net des produits provenant des commissions qui a été constaté immédiatement à titre d'intérêts créditeurs nets découlant des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur constatée en résultats s'élève à 3,0 million de dollars (3,8 millions en 2012). Les intérêts créditeurs comptabilisés à la suite de la décomptabilisation de la valeur actualisée d'actifs financiers dépréciés se sont élevés à 5,1 millions de dollars (6,7 millions en 2012).

18. Ajustement de juste valeur

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Placements de capital-risque désignés à la juste valeur constatée en résultats	**2 476 $**	1 868 $
Dette à long terme désignée à la juste valeur constatée en résultats	**351**	431
Cautionnements	**(1)**	9
Actifs et passifs financiers dérivés classés comme détenus aux fins de transaction	**(291)**	(399)
Couvertures de flux de trésorerie inefficaces	**(652)**	88
	1 883 $	1 997 $

19. Juste valeur des instruments financiers

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

La société respecte une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour classer les données utilisées pour mesurer la juste valeur. Le niveau 1 est fondé sur les prix cotés sur les marchés actifs, le niveau 2 incorpore les modèles utilisant des données autres que les prix cotés et le niveau 3 incorpore les modèles qui utilisent des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Les détails des méthodes d'évaluation appliquées et des hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fournis à la note 2.

Hiérarchie aux fins d'évaluation

Le tableau suivant classe le niveau des données utilisées pour l'évaluation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

	31 mars 2013			
(milliers de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Placements temporaires	– $	164 781 $	– $	164 781 $
Actifs financiers dérivés	–	71 172	11	71 183
Placements de capital-risque	546	–	72 820	73 366
	546 $	235 953 $	72 831 $	309 330 $
Passif				
Billets structurés	– $	– $	198 $	198 $

	31 mars 2012			
(milliers de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Placements temporaires	– $	83 813 $	– $	83 813 $
Actifs financiers dérivés	–	67 408	490	67 898
Placements de capital-risque	2 694	–	50 833	53 527
	2 694 $	151 221 $	51 323 $	205 238 $
Passif				
Passifs financiers dérivés	– $	84 $	– $	84 $
Billets structurés	–	–	5 693	5 693
	– $	84 $	5 693 $	5 777 $

19. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers de niveau 3

Le tableau ci-dessous résume les variations qui se sont produites au cours de l'exercice en ce qui a trait aux instruments financiers de niveau 3.

	31 mars 2013			
(milliers de dollars)	Actifs et passifs financiers dérivés	Placements de capital-risque	Billets structurés	Total
Solde au début de l'exercice	490 $	50 833 $	(5 693) $	45 630 $
Total des (pertes nettes constatées) gains nets constatés à l'ajustement de juste valeur	(347)	4 988	350	4 991
Variation des intérêts courus	(132)	288	145	301
Acquisitions	–	16 763	–	16 763
Remboursements	–	(52)	5 000	4 948
Solde à la fin de l'exercice	11 $	72 820 $	(198) $	72 633 $

	31 mars 2012			
(milliers de dollars)	Actifs et passifs financiers dérivés	Placements de capital-risque	Billets structurés	Total
Solde au début de l'exercice	924 $	46 560 $	(6 128) $	41 356 $
Total des (pertes nettes constatées) gains nets constatés à l'ajustement de juste valeur	(433)	1 719	431	1 717
Variation des intérêts courus	(1)	196	4	199
Acquisitions	–	9 142	–	9 142
Remboursements	–	(6 784)	–	(6 784)
Solde à la fin de l'exercice	490 $	50 833 $	(5 693) $	45 630 $

Les pertes et les gains nets non réalisés liés aux instruments encore détenus à la date de déclaration qui sont constatés à l'ajustement de juste valeur correspondent à un gain de 5,0 millions de dollars (gain de 1,7 million en 2012).

19. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers non comptabilisés à leur juste valeur

Le tableau ci-dessous détaille les justes valeurs estimatives des instruments financiers de la société qui ne correspondent pas aux valeurs comptables présentées dans les états financiers, calculées selon les méthodes et les hypothèses précisées.

	31 mars 2013		31 mars 2012	
(milliers de dollars)	**Valeur comptable**	**Juste valeur estimative**	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif				
Prêts	**24 493 332 $**	**24 683 726 $**	22 580 309 $	22 862 225 $
Contrats de location-financement	**12 908**	**12 991**	9 541	9 678
Passif				
Dette à long terme, excluant les billets structurés	**11 906 034**	**12 024 794**	10 772 507	10 895 906

La juste valeur estimative des prêts productifs à taux fixe est calculée en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux d'intérêt qui ont cours sur le marché à la fin de l'exercice pour des termes à l'échéance équivalents. La juste valeur estimative des prêts productifs à taux variable est présumée être égale à la valeur comptable. La provision collective pour pertes sur prêts relatives aux prêts est soustraite de la juste valeur estimative des prêts productifs. La juste valeur estimative des prêts douteux est égale à leur valeur nette de réalisation, laquelle est obtenue en soustrayant la provision individuelle pour pertes sur prêts de la valeur comptable des prêts douteux.

La juste valeur estimative des contrats de location-financement est calculée en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux d'intérêt qui ont cours sur le marché à la fin de l'exercice pour des termes à l'échéance équivalents. La provision collective pour pertes sur prêts relatives aux contrats de location-financement est soustraite de la juste valeur estimative des contrats de location-financement.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est calculée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt qui ont cours à la fin de l'exercice pour des termes à l'échéance équivalents ou au moyen des cours du marché, lorsqu'ils sont connus.

Pour tous les autres instruments financiers comptabilisés à leur coût après amortissement, il est présumé que la valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur en raison de la période relativement courte qui reste avant leur échéance. Cette méthode d'évaluation s'applique à la trésorerie, aux créances, aux créditeurs et charges à payer, aux autres actifs, à la dette à court terme excluant les billets structurés, au passif des prêts Transfert et aux autres passifs excluant la réserve pour sinistres.

20. Contrats de location-exploitation

Contrats de location-exploitation en tant que bailleur

Les contrats de location-exploitation ont trait à du matériel agricole loué à des clients en vertu de contrats de location-exploitation non résiliables. La durée initiale des contrats de location-exploitation varie de deux à cinq ans.

Paiements de location-exploitation minimaux futurs :

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Montants exigibles		
Moins d'un an	**8 967 $**	6 080 $
De un à cinq ans	**17 143**	13 007
	26 110 $	19 087 $

Contrats de location-exploitation en tant que preneur à bail

La société loue des locaux à bureaux en vertu de baux de location-exploitation. La durée des contrats de location est habituellement de 5 à 10 ans, avec option de renouvellement à l'échéance.

Paiements minimaux futurs à verser en vertu de contrats de location-exploitation non résiliables :

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Montants exigibles		
Moins d'un an	**23 153 $**	22 259 $
De un à cinq ans	**55 294**	61 514
Plus de cinq ans	**53 724**	62 494
	132 171 $	146 267 $

Des paiements de location-exploitation d'un montant de 16,0 millions de dollars (15,3 millions en 2012) sont compris dans les charges au titre des installations, logiciels et matériel.

21. Engagements, cautionnements et éventualités

Engagements de prêt et de contrats de location

Au 31 mars 2013, les engagements de prêts approuvés mais non décaissés s'élevaient à 2 904,2 millions de dollars (3 352,9 millions en 2012). Ces prêts ont été approuvés à un taux d'intérêt moyen de 3,88 % (4,13 % en 2012) et ne sont pas compris dans le solde des prêts tant qu'ils ne sont pas décaissés. Puisque bon nombre de ces approbations de prêts expireront ou arriveront à échéance sans qu'il n'y ait de prélèvements, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement des besoins de trésorerie futurs. Au 31 mars 2013, les contrats de location-financement approuvés mais non décaissés s'élevaient à 5,8 millions de dollars (2,1 millions en 2012) et les contrats de location-exploitation approuvés mais non décaissés s'élevaient à 2,1 millions de dollars (2,3 millions en 2012). Ces contrats de location ne sont pas compris dans le solde des contrats de location-financement ou des contrats de financement-exploitation de matériel tant qu'ils ne sont pas décaissés. Ces engagements ne présentent aucun risque de liquidité pour la société, car elle dispose de ressources liquides suffisantes du gouvernement du Canada pour couvrir ses besoins de trésorerie futurs. Le gouvernement du Canada offre du financement à court et à long terme dans le cadre de son programme d'emprunt des sociétés d'État.

Engagements d'exploitation

Paiements minimums futurs pour les contrats de service de technologie et autres services :

(milliers de dollars)	**31 mars 2013**	31 mars 2012
Montants exigibles		
Moins d'un an	**10 717 $**	9 451 $
De un à cinq ans	**16 785**	26 172
	27 502 $	35 623 $

Engagements de capital

Les dépenses en capital contractées pour des logiciels informatiques à la fin de l'exercice mais non encore engagées se chiffrent à 8,1 millions de dollars (20,4 millions en 2012). Les dépenses en capital contractées pour du matériel et des améliorations locatives à la fin de l'exercice mais non encore engagées se chiffrent à 0,3 million de dollars (aucune en 2012).

Cautionnements

Dans le cours normal de ses activités, la société émet des cautionnements sous forme de lettres de crédit qui constituent des obligations d'effectuer des paiements à des tiers au nom de ses clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements nécessaires ou de respecter d'autres obligations contractuelles. Le montant maximal potentiel à payer au 31 mars 2013 se chiffre à 2,1 millions de dollars (1,6 million en 2012). Dans l'éventualité où la société serait forcée d'honorer ces lettres de crédit, elle pourrait exercer son recours sous forme de garantie contre ses clients à l'égard des paiements à verser à des tiers. Les cautionnements existants arriveront à échéance au cours des quatre prochains exercices, habituellement sans qu'aucun prélèvement n'ait été effectué. Au 31 mars 2013, aucun montant (aucun en 2012) n'a été constaté pour ces lettres de crédit.

21. Engagements, cautionnements et éventualités (suite)

Éventualités et provisions

Diverses poursuites judiciaires relatives au cours normal des activités de la société sont en instance. Une provision pour les poursuites judiciaires en cours a été constatée. Elle représente la meilleure estimation, par la direction, des sorties de fonds susceptibles de se produire en raison de ces poursuites. L'information généralement exigée en vertu de la norme IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels n'est pas divulguée, car ceci pourrait grandement nuire au règlement des poursuites. La direction ne croit pas que le passif qui pourrait découler des poursuites en cours aurait un effet significatif sur le Bilan consolidé ou l'État des résultats d'exploitation de la société.

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des accords généraux d'indemnisation. L'obligation d'indemnisation se produit généralement dans le cadre de contrats de prestation de services et d'accords d'alliance stratégique. Ainsi, la société indemnise, dans certaines circonstances, la contrepartie de l'accord pour les divers frais découlant de l'inexactitude de déclarations ou de l'inexécution d'engagements. La société indemnise en outre les administrateurs, les dirigeants et les employés, dans la limite prescrite par la loi et par sa loi habilitante, pour toute réclamation contre eux en raison de leur statut d'administrateur, de dirigeant ou d'employé. Comme les modalités de ces indemnisations varient, la société n'est donc pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à des contreparties. La société n'a jamais eu, par le passé, à verser des paiements en vertu de ces indemnisations et éventualités. Aucun montant n'est compris dans les états financiers consolidés au 31 mars 2013 au titre des indemnisations et des éventualités.

22. Opérations entre apparentés

La société est apparentée à toutes les entités qui appartiennent au gouvernement du Canada, notamment les ministères, les organismes et les sociétés d'État.

La société est apparentée au Fonds Avrio I, au Fonds Avrio II et au Fonds de financement subordonné Avrio. Ils sont des sociétés en commandite dans lesquelles la société détient une participation de 67 % (67 % en 2012), de 55 % (99 % en 2012) et de 99 % (0 % en 2012) respectivement. Le Fonds Avrio I, le Fonds Avrio II et le Fonds de financement subordonné Avrio sont des filiales de la société. Toutes les opérations entre la société et ses filiales ont été éliminées au moment de la consolidation et, à ce titre, ne sont pas déclarées à titre d'opérations entre apparentés.

Les autres parties apparentées de la société comprennent les principaux dirigeants, les proches membres de la famille des principaux dirigeants et les entités sur lesquelles les principaux dirigeants ou les proches membres de leur famille exercent un contrôle, une influence importante ou détiennent un droit de vote significatif, ainsi que les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au bénéfice des membres du personnel de la société.

Des opérations avec ces entités ont été menées dans le cadre des activités normales de la société et sont évaluées conformément aux normes IFRS pertinentes à chaque opération.

22. Opérations entre apparentés (suite)

Opérations avec le gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada garantit les emprunts de la société.

La société contracte des emprunts à court et à long terme auprès du gouvernement du Canada au titre du programme d'emprunt des sociétés d'État. Au 31 mars 2013, les soldes impayés auprès du gouvernement du Canada s'élevaient à 9 771,0 millions de dollars en dette à court terme (9 223,2 millions en 2012) et 11 490,1 millions de dollars en dette à long terme (10 205,2 millions en 2012). Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, un montant de 223,7 millions de dollars (198,3 millions en 2012) a été constaté à titre d'intérêts débiteurs sur ces emprunts.

La société reçoit l'aide de l'État pour partager les pertes sur prêts relatives à certains prêts avec le gouvernement du Canada. Cette aide est constatée à titre d'augmentation ou de diminution à la charge pour pertes sur prêts. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, l'augmentation (diminution) constatée à la charge pour pertes sur prêts a été de 12,9 millions de dollars (0,9 million en 2012). Le montant estimatif à être remis au gouvernement du Canada est compris dans les soldes d'emprunts à long terme susmentionnés.

La société verse chaque année un dividende au gouvernement du Canada, comme il est décrit à la note 23.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs et les membres de l'Équipe des cadres dirigeants. Les montants qui suivent tiennent compte des membres de la famille immédiate des principaux dirigeants, qui sont considérés comme des personnes apparentées.

Le tableau qui suit présente la rémunération annuelle versée aux principaux dirigeants en contrepartie des services rendus.

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Salaire et autres avantages sociaux à court terme	**3 287 $**	3 390 $
Prestations postérieures à l'emploi	**2 228**	704
Honoraires et indemnités journalières des membres du Conseil	**175**	213
Total	**5 690 $**	4 307 $

22. Opérations entre apparentés (suite)

Transactions conclues avec les principaux dirigeants

Toutes les transactions conclues avec les principaux dirigeants l'ont été avec des administrateurs et des entités apparentées à ceux-ci. Les modalités des transactions conclues avec des principaux dirigeants n'étaient pas plus favorables que celles accordées aux autres clients dans le cadre de transactions similaires.

	2013		2012	
(milliers de dollars)	**Solde maximum au cours de l'exercice**	**Solde au 31 mars**	Solde maximum au cours de l'exercice	Solde au 31 mars
Prêts	**9 564 $**	**5 813 $**	6 205 $	5 446 $
Contrats de location-financement	**24**	**11**	36	24

Le taux d'intérêt moyen pondéré des prêts consentis aux principaux dirigeants en cours au 31 mars 2013 était de 6 % (6 % en 2012).

Les prêts et les contrats de location-financement consentis aux principaux dirigeants sont garantis aux mêmes conditions que les transactions conclues avec d'autres clients et les principaux dirigeants qui concluent ces transactions sont soumis au même processus d'évaluation du crédit auquel sont soumis tous les clients. Aucune provision individuelle n'a été établie en 2013 pour les prêts et les contrats de location-financement consentis aux principaux dirigeants (aucune en 2012).

Les engagements de crédit avec les principaux dirigeants qui n'ont fait l'objet d'aucun prélèvement totalisaient 10,2 millions de dollars au 31 mars 2013 (5,2 millions en 2012).

Opérations relatives aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Au cours de l'exercice, la société a reçu 115 300 $ du régime de retraite à prestations déterminées (52 600 $ en 2012), pour des services administratifs, montant qui a été constaté au poste des charges au titre des prestations constituées.

23. Gestion du capital

Les objectifs de la société, en matière de gestion du capital, sont les suivants :

- générer un taux de rendement d'exploitation suffisant pour demeurer financièrement autonome et financer sa croissance et ses initiatives stratégiques;
- disposer de ressources suffisantes pour résister aux fluctuations du marché qui caractérisent le secteur agricole, tout en continuant d'appuyer ses clients, peu importe le cycle économique;
- respecter la convention externe imposée par la *Loi sur Financement agricole Canada*, qui plafonne le total du passif direct et du passif éventuel de la société à 12 fois ses capitaux propres ou jusqu'à 15 fois ses capitaux propres sur approbation préalable.

Le tableau ci-dessous illustre le niveau de capital investi de la société et le pourcentage de l'actif brut ne nécessitant pas d'emprunts.

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012 Retraité note 3
Bénéfices non répartis	**2 777 823 $**	2 346 976 $
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**184 752**	203 477
Surplus d'apport	**547 725**	547 725
Provision pour pertes sur prêts	**640 172**	622 094
Participation minoritaire dans l'entité ad hoc	**28 387**	16 158
Total du capital investi	**4 178 859 $**	3 736 430 $
Actif brut	**26 510 986 $**	24 451 139 $
Capital investi, exprimé en pourcentage de l'actif brut	**15,76 %**	15,28 %

Limites d'emprunt

Au 31 mars 2013, le passif réel et le passif éventuel de la société totalisaient 6,72 fois les capitaux propres, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu (7,16 fois les capitaux propres en 2012, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu), ce qui est en deçà de la limite établie par la *Loi sur Financement agricole Canada*.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport de la société est constitué des sommes reçues du gouvernement du Canada, moins la réaffectation de 660,6 millions de dollars effectuée au 31 mars 1998 pour éliminer le déficit cumulatif de la société.

Au 31 mars 2013, les versements de capital cumulatifs reçus du gouvernement du Canada totalisaient 1 208,3 millions de dollars (1 208,3 millions en 2012). Aucun versement de capital n'a été reçu depuis 2006. La limite législative pour le même exercice était de 1 250,0 millions de dollars (1 250,0 millions en 2012).

Dividende

Le 15 août 2012, le Conseil d'administration de la société a déclaré, compte tenu des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2012, un dividende d'un montant de 56,4 millions de dollars (17,5 millions en 2012, compte tenu des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2011) à l'actionnaire de la société, soit le gouvernement du Canada, qui a été versé le 22 mars 2013.

24. Gestion du risque

Gouvernance du risque

La société a établi un cadre de gouvernance qui comprend un certain nombre de politiques et de comités internes pour orienter la prise de décisions d'entreprise. Le Conseil est chargé de surveiller ce cadre de gouvernance interne. Les comités du Conseil sont chargés d'élaborer et de surveiller différents aspects des politiques, des processus et des pratiques générales de la société en matière de gestion globale du risque. Les comités internes font régulièrement rapport de ces aspects au Conseil et à ses comités. Le Comité de vérification surveille l'efficacité des contrôles internes, la conformité aux règlements, l'éthique et le rendement des fonctions de vérification interne et externe de FAC. Le Comité de gouvernance surveille les programmes de planification stratégique et de gestion du risque d'entreprise de la société en veillant à la pertinence du processus de gestion du risque d'entreprise de la société et à son intégration au processus de planification stratégique.

Gestion du risque financier

Les principales catégories de risque financier auquel la société est exposée sont le risque de crédit et le risque de marché.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité de subir une perte financière parce qu'un emprunteur ou une autre contrepartie n'a pas remboursé un prêt ou honoré ses obligations financières à l'égard de la société. Le risque de crédit sur les prêts représente le risque le plus important auquel la société est exposée.

Gestion du risque de crédit

Le Conseil a la responsabilité générale de gérer le risque de crédit et s'en remet à certaines divisions et à certains comités pour gérer efficacement le risque de crédit qui a une incidence sur la société :

- Le Portefeuille et risque de crédit effectue une analyse de l'industrie, de l'économie et du portefeuille et communique les résultats de cette analyse aux différents comités de gestion du risque, y compris le Comité de vérification. Diverses unités au sein de cette division participent à la gestion du risque de crédit pour la société, notamment :
  - L'Analyse du portefeuille et modélisation est responsable de la gestion, de la conception et de l'élaboration de modèles de financement et de modèles liés au risque de crédit, de cartes de pointage et d'outils de financement, et formule des recommandations au Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP) afin de s'assurer que ces modèles, cartes de pointages et outils permettent d'atteindre un juste équilibre entre l'atténuation du risque, la croissance et la rentabilité;
  - La Gestion des politiques et des processus de crédit est responsable de la gestion des politiques de crédit de la société et formule des recommandations au Comité de la politique de crédit afin de s'assurer qu'il existe un juste équilibre entre l'atténuation du risque, la rentabilité et la croissance. En outre, l'unité examine, améliore et clarifie les politiques de crédit et communique les modifications qui leur sont apportées aux employés. La Gestion des politiques et des processus de crédit fournit, de façon continue, des interprétations de politique en fonction de situations de financement générales et particulières;
  - Le Risque de crédit gère le risque des prêts plus élevés ainsi que celui des prêts dont le risque est supérieur aux seuils de risque établis. L'unité est responsable de la délégation des pouvoirs en matière de crédit, de la formation en crédit, de l'encadrement et de l'autorisation du crédit. Le Crédit spécial, qui fait partie de l'unité du Risque de crédit, assure la gestion et la résolution des comptes à risque élevé en difficulté en effectuant une gestion serrée des comptes, en procédant à la perception des comptes en souffrance et en prenant des mesures de recouvrement;
  - Le Crédit aux entreprises est responsable de la formation en crédit, de l'encadrement et de l'autorisation du crédit pour les demandes de prêt plus élevées, notamment les recommandations au Comité de crédit;
  - L'Évaluation effectue des recherches sur les ventes immobilières, tient à jour des données-repères sur la valeur des terres agricoles et évalue la valeur des garanties de la société en portant une attention particulière aux entreprises spécialisées et aux agroentreprises.

24. Risk management (continued)

- La Division des opérations possède des pouvoirs délégués sur le financement et est responsable de gérer le risque de crédit sur les prêts de son portefeuille. Les pouvoirs sont accordés en fonction de la formation en crédit suivie et des compétences acquises. Les décisions de crédit sont prises au niveau de pouvoir approprié et en fonction du montant et du risque de chaque prêt. Pendant toute la durée du prêt, la division surveille les résultats des clients et le rendement des prêts au moyen d'une gestion continue des comptes et d'un processus d'examen des comptes;
- La Trésorerie est responsable de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux instruments dérivés et aux activités de placement. La division passe en revue les cotes de crédit et le rendement financier des contreparties.

Les comités internes suivants participent à la gestion du risque de crédit à la société :

- Le Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP) dirige la fonction de gestion de l'actif-passif, ce qui comprend l'établissement et la tenue à jour de politiques et de procédures en matière de gestion du risque du portefeuille, l'orientation de la fixation des prix des prêts, l'intégration des stratégies d'entreprise et l'atteinte des cibles de rendement du portefeuille;
- Le Comité de la politique de crédit surveille la mise au point des politiques de financement et veille à ce qu'elles tiennent compte de la tolérance au risque de crédit de la société, correspondent aux meilleures pratiques de l'industrie et respectent les lois et les règlements fédéraux, provinciaux et régionaux;
- Le Comité de crédit examine les demandes de prêt qui dépassent les limites prescrites et prend les décisions de financement;
- Le Comité des placements de capital-risque supervise la gestion continue du portefeuille de placements, notamment la sélection des gestionnaires de placement externes et leur performance sur le plan de la surveillance des placements.

Mesure du risque de crédit

Portefeuille et risque de crédit évalue le risque de crédit au niveau global et fournit des politiques en matière de risque ainsi que des outils et des modèles pour quantifier le risque de crédit et la provision pour pertes sur prêts. La division surveille également le contexte d'exploitation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire afin de s'assurer que les politiques de prêt, les activités et la tarification de la société sont appropriées et pertinentes.

La société a recours à des politiques, des processus, des systèmes et des stratégies pour gérer le risque de crédit de son portefeuille. Chaque exercice, Portefeuille et risque de crédit présente au Conseil, pour approbation, une vision globale du portefeuille, qui décrit brièvement les nombreux outils, modèles et stratégies sur lesquels elle repose. Des cibles numériques associées à nombre de ces outils sont établies chaque exercice dans le but de favoriser la réalisation de la vision du portefeuille.

D'importantes activités de recherche, de modélisation, de validation et d'interprétation sont prises en compte pour déterminer les cibles pour chaque outil, notamment :

Capital économique pour risque de crédit

La société utilise un modèle de capital économique pour risque de crédit afin d'évaluer la suffisance de son capital pour couvrir le risque de crédit. Le modèle de capital économique pour risque de crédit présente des avantages particuliers. Il permet notamment :

- d'évaluer le risque de transaction, de concentration et de corrélation;
- de faire des simulations de crise sur le portefeuille de prêts afin d'estimer les pertes selon un certain niveau de probabilité;
- d'évaluer les tendances au fil du temps;
- de faire des comparaisons ajustées au risque des régions géographiques et des champs d'activité.

24. Gestion du risque (suite)

Plan de diversification du portefeuille

Le plan de diversification du portefeuille détermine la fourchette souhaitable pour la composition du portefeuille sur cinq exercices, y compris la diversification entre les secteurs, les régions géographiques et les champs d'activité. La fourchette souhaitable est évaluée par rapport à d'autres scénarios réalistes et atteignables, compte tenu de l'impact de la croissance, du profit et du risque.

De plus, la vision du portefeuille établit chaque exercice les limites de risque des clients et les pouvoirs d'approbation.

Système de pointage et de tarification du risque

Le système de pointage et de tarification du risque (SPTR) est utilisé pour évaluer le risque des prêts du portefeuille de la société. La mesure du risque, qui est fondée sur le client, le prêt et le secteur d'activité, permet d'obtenir un pointage se situant entre 400 et 999 points. Chaque pointage se traduit en un risque de défaut. Plus le pointage est élevé, plus la probabilité de défaut est faible. Le SPTR est aussi utilisé pour fixer le prix des prêts.

Le pointage SPTR est fondé sur des caractéristiques qui sont regroupées sous quatre thèmes principaux :

- cote de crédit et habitudes de paiement du client;
- ratios financiers du client;
- expérience du client en affaires;
- activité principale du client.

Le SPTR évalue différemment chaque caractéristique pour arriver à un pointage SPTR final. Les pondérations de chaque facteur sont fondées sur l'expérience historique de la société et sont établies de façon à maximiser la capacité du système à prévoir la probabilité de défaut de paiement.

Modèle de provision pour pertes sur prêts

Le modèle de provision pour pertes sur prêts estime les pertes au portefeuille qui découlent du risque de crédit. Ce modèle comprend deux composantes : une composante individuelle et une composante collective. Les pertes de la provision individuelle sont déterminées pour les prêts non productifs lorsque, de l'avis de la direction, la qualité sur le plan du crédit s'est détériorée au point où il n'existe plus de certitude raisonnable de percevoir dans un délai acceptable le montant du capital et des intérêts. De plus, les pertes de la provision individuelle sont déterminées pour les prêts qui répondent à chacun des critères suivants :

- un montant supérieur à 500 $ est en souffrance pendant 90 jours ou plus;
- la garantie est insuffisante pour recouvrer complètement les montants impayés.

Les pertes de la provision collective sur les prêts du portefeuille sont déterminées en fonction de la présence d'au moins un des trois indicateurs suivants de détérioration :

- un montant égal ou supérieur à 500 $ est en souffrance, mais non depuis plus de 90 jours;
- un ajustement a été apporté aux conditions du prêt au cours du dernier exercice;
- le pointage de risque du SPTR a baissé de 15 points ou plus au cours du dernier exercice.

La provision collective tient compte également des pertes qui ont été subies, mais qui ne se sont pas encore concrétisées. Les données historiques indiquent l'existence d'une période d'émergence entre la constatation de la dépréciation et son effet sur le portefeuille. À compter de la période d'émergence, des taux de migration sont utilisés pour déterminer les pertes subies au portefeuille qui ne sont pas encore apparentes. Pour toutes ses composantes, le modèle de perte prend en compte la situation de garantie pour évaluer le montant requis de provision pour pertes.

Macromesures mettant en évidence la santé du portefeuille :

	31 mars 2013	31 mars 2012
Ratio prêt-garantie moyen pondéré pour les prêts garantis	**54,4 %**	57,0 %
Prêts garantis par un contrat de sûreté générale et prêts non garantis en pourcentage du montant total des prêts	**3,1 %**	2,3 %

24. Gestion du risque (suite)

Garanties

La société atténue son risque de crédit au moyen de politiques et de pratiques relatives aux exigences de garantie. La politique de crédit établit les lignes directrices et les normes relatives aux garanties. La société surveille le portefeuille en examinant le ratio prêt-garantie pour l'ensemble du portefeuille ainsi que par secteur d'activité. Après la constatation initiale d'un prêt, la juste valeur de la garantie est établie à l'aide de techniques d'évaluation couramment utilisées pour des actifs correspondants. Au cours des exercices ultérieurs, la juste valeur est ajustée en fonction du prix du marché ou d'indices pour des actifs similaires à des intervalles prescrits, conformément à la politique. La garantie obtenue est généralement constituée de biens réels, de quotas ou de matériel, selon l'objet du prêt.

Engagements de prêt

Les engagements de crédit représentent la part inutilisée des approbations de crédit sous forme de prêts, de cautionnements ou de lettres de crédit. En ce qui concerne le risque de crédit, la société est potentiellement exposée à une perte correspondant à la valeur totale des engagements inutilisés. Consultez la note 21 pour obtenir plus de détails sur les engagements de prêt de la société.

Risque de crédit maximal sans tenir compte des garanties détenues ou des autres améliorations de crédit

(milliers de dollars)	31 mars 2013	31 mars 2012
Bilan		
Placements temporaires	**164 781 $**	83 813 $
Créances	**18 665**	16 356
Actifs financiers dérivés	**71 183**	67 898
Prêts	**24 493 332**	22 580 309
Contrats de location-financement	**12 908**	9 541
Placements de capital-risque	**73 366**	53 527
Autres actifs	**4 144**	4 028
	24 838 379	22 815 472
Hors bilan		
Cautionnements financiers	**2 084**	1 580
Engagements de prêt et de contrat de location-financement	**2 912 144**	3 357 337
	2 914 228	3 358 917
Risque de crédit maximum total	**27 752 607 $**	26 174 389 $

Le tableau précédent représente le pire des scénarios sur le plan du risque de crédit de la société à la fin de l'exercice, si l'on ne tient pas compte des garanties détenues ou des autres améliorations aux conditions de crédit. Pour ce qui est des éléments au bilan, le risque est déterminé en fonction des valeurs comptables nettes inscrites au bilan. Pour ce qui est des éléments hors bilan, le risque est déterminé en fonction du montant maximal que la société devrait payer s'ils devenaient exigibles.

24. Gestion du risque (suite)

Prêts

Prêts en souffrance mais qui ne sont pas douteux

Un prêt est considéré en souffrance lorsqu'un client n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle et que le montant qu'il doit est supérieur à 500 $. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 90 jours ne sont pas considérés comme douteux, sauf indication contraire. En outre, les prêts en souffrance ne sont pas considérés comme douteux si la société détient une garantie suffisante et si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les mesures de recouvrement se traduiront par leur remboursement intégral. Plus la durée pendant laquelle le compte du client est en souffrance et que les intérêts continuent de courir est longue, plus le risque est élevé que le montant recouvrable de la valeur de la garantie sera inférieur à la valeur comptable du prêt. Le tableau ci-dessous détaille les montants bruts des prêts qui étaient en souffrance, mais qui n'étaient pas douteux.

(milliers de dollars)	**31 mars 2013**	31 mars 2012
En souffrance mais non douteux		
Jusqu'à 30 jours	**74 914 $**	58 744 $
De 31 à 60 jours	**172 294**	63 978
De 61 à 89 jours	**52 639**	25 667
90 jours ou plus	**156 776**	110 290
	456 623 $	258 679 $

Prêts qui ne sont ni en souffrance ni douteux

La qualité de crédit des prêts qui ne sont ni en souffrance ni douteux peut être évaluée au moyen des pointages du SPTR de la société. Le tableau ci-dessous présente l'encours total de chaque catégorie de pointages du SPTR, exprimé en pourcentage de l'encours total qui n'est ni en souffrance ni douteux.

	31 mars 2013	31 mars 2012
Pointage SPTR		
400-650	**0,6 %**	0,6 %
651-769	**15,2 %**	16,1 %
770-850	**64,4 %**	63,8 %
851-999	**19,8 %**	19,5 %
	100,0 %	100,0 %

La plupart des pointages SPTR sont mis à jour chaque mois. Différents processus d'approbation et de gestion du crédit sont appliqués à certains types de prêts; ceux-ci représentent environ 3 % du portefeuille total de la société.

Propriétés immobilières destinées à la vente

Au cours de l'exercice, la société a acquis des propriétés immobilières de clients en règlement d'engagements de prêt d'une valeur comptable de 0,3 million de dollars (0,7 million en 2012). Les propriétés immobilières acquises sont vendues aussitôt que possible et le produit est utilisé pour réduire le solde impayé du prêt du client.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit de contrepartie : actifs financiers dérivés et placements temporaires

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles envers la société. Pour atténuer ce risque, la société se conforme aux lignes directrices émises par le ministre des Finances à cet égard, en ne transigeant qu'avec des institutions financières ayant une cote de crédit élevée, en fonction des cotes de crédit publiées par des agences de notation externes. Le risque de crédit de contrepartie est géré par l'application des politiques sur le risque de crédit de contrepartie de la société qui ont été approuvées par le Conseil d'administration et qui précisent le risque maximal auquel la société peut s'exposer pour chaque niveau de cote de crédit.

Dans le cours normal de ses activités, la société obtient des garanties dans le cadre de certaines opérations afin de réduire le risque de crédit de contrepartie auquel elle est exposée. La société est généralement autorisée à vendre, céder, investir ou donner en gage la garantie obtenue, conformément aux conditions habituelles et courantes en ce qui a trait aux opérations ordinaires sur dérivés.

L'obligation de la contrepartie relative à l'actif financier dérivé peut se réaliser lorsqu'une devise ou un taux d'intérêt lié au marché varie et que cette variation se traduit par des gains non réalisés pour la société. Ces gains non réalisés créent des justes valeurs positives pour ces actifs financiers dérivés. La société n'est pas exposée à un risque de crédit pour le plein montant nominal de référence de ses contrats dérivés, mais uniquement pour son coût de remplacement potentiel si la contrepartie ne respecte pas ses obligations. Par ailleurs, les mesures standards d'atténuation du risque de crédit stipulées dans les conventions-cadres de compensation de la International Swap and Derivatives Association (ISDA) prévoient la compensation et la liquidation simultanées des positions d'une contrepartie en cas de défaut. La société a aussi conclu des accords de gestion des garanties (Credit Support Annex ou CSA) avec la plupart de ses contreparties. Ces accords constituent des annexes à la documentation existante de l'ISDA et précisent les conditions de la prise d'une garantie par la société, au cas où le risque de crédit de contrepartie dépasse un seuil convenu. Quant aux opérations sur dérivés pour lesquelles un accord de gestion des garanties est en place, la contrepartie doit avoir une cote de crédit minimale à long terme de A- auprès d'au moins deux agences de notation externes (Standard & Poor's, Moody's ou DBRS). Consultez les notes 5 et 14 pour obtenir plus de détails sur la quantification du risque de crédit de contrepartie.

Le Comité de gestion de l'actif-passif et le Conseil ont établi une politique de placement qui fixe les cotes de crédit minimales pour les placements temporaires et qui limite la taille et la composition du portefeuille global de placements. Dans le cas de placements temporaires dont l'échéance est d'un an ou moins, les contreparties doivent avoir une cote de crédit minimale à court terme de A1+/R1-faible/P-1 auprès d'au moins deux agences de notation externes. Ces cotes de crédit détermineront la valeur nominale maximale des placements par contrepartie.

La société a mis en place des contrôles et des politiques pour se protéger et pour minimiser les pertes en cas de défaut d'une contrepartie. La Division de la trésorerie vérifie régulièrement les cotes de crédit et les résultats financiers des contreparties et recommande des modifications aux politiques au CGAP et au Conseil.

Placements de capital-risque

La société est exposée à un risque de crédit dans le cadre de ses placements de capital-risque. La société gère le risque de crédit en planifiant de façon réfléchie, en établissant des critères de placement stricts, en abordant les occasions de placement avec une diligence raisonnable et en menant ses activités dans le respect des politiques de placement. Le gestionnaire de placements surveille la situation financière des sociétés bénéficiaires de placements de capital-risque et en fait régulièrement rapport.

b) Risque de marché

Le risque de marché correspond à la possibilité que la société essuie une perte financière en raison de variations négatives des facteurs de marché sous-jacents, dont les taux d'intérêt et de change associés aux placements, et au risque de liquidité auquel est exposée la société.

FAC a mis en place des politiques et des limites en matière de risque de marché afin de s'assurer que les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la liquidité soient cernés, mesurés et gérés, et qu'ils font l'objet de rapports en temps opportun. Les politiques liées au risque de marché sont revues régulièrement par le CGAP et approuvées par le Conseil. Les politiques et les processus de la société sont fondés sur les pratiques exemplaires de l'industrie et sur les Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État. La Trésorerie a la responsabilité de mettre en œuvre les directives de gestion du risque de marché. Elle rend compte régulièrement de ses activités et de la situation de l'actif-passif au CGAP et au Conseil.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque qu'une variation des taux d'intérêt ait des répercussions négatives sur les intérêts créditeurs nets et les évaluations à la juste valeur de la société. Le risque de taux d'intérêt découle de la non-concordance entre les actifs, les passifs et les options intégrées. Il y a non-concordance des taux d'intérêt en raison de différences sur le plan des dates d'échéance et de révision du taux, des actifs résiduels financés par capitaux propres et de données de référence différentes pour les taux d'intérêt de certains actifs et passifs. Les options intégrées sont des options que comportent les prêts à taux fixe avec option de report de capital, privilège de paiement par anticipation et garantie du taux d'intérêt des engagements de prêt.

Le risque de taux d'intérêt est surveillé principalement au moyen d'un modèle de gestion de l'actif-passif. Chaque mois, divers scénarios sont produits afin d'analyser la sensibilité des intérêts créditeurs nets et des justes valeurs à une variation des taux d'intérêt et des hypothèses relatives au bilan. Le modèle de gestion de l'actif-passif est contre-vérifié et validé afin de confirmer que la logique et les hypothèses sur lesquelles il repose sont raisonnables lorsqu'elles sont comparées aux résultats réels.

La gestion du risque de taux d'intérêt est régie par une politique, selon des limites définies qui sont fondées sur l'effet prévu d'une variation de 2,0 % des taux d'intérêt. Selon la limite définie pour la variabilité des intérêts créditeurs nets, ceux-ci ne devraient pas diminuer de plus de 10,0 % au cours des 12 prochains mois. Selon la deuxième limite définie, la valeur marchande nette du portefeuille ne doit pas diminuer de plus de 10,0 % du total des capitaux propres (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu) pour une variation immédiate et soutenue de 2,0 % du niveau et de la structure des taux d'intérêt. Compte tenu de la situation financière de la société au 31 mars 2013, une variation immédiate et soutenue de 2,0 % des taux d'intérêt, quels que soient le terme et la courbe de rendement, aurait les effets suivants sur les intérêts créditeurs nets et sur la valeur marchande nette du portefeuille au cours des 12 prochains mois :

	2013 Effet d'une		2012 Effet d'une	
(milliers de dollars)	**augmentation de 2 %**	**diminution de 0,90 % (1)**	augmentation de 2 %	diminution de 0,85 % (1)
Variabilité prévue des intérêts créditeurs nets	**(3 271) $**	**2 512 $**	(3 599) $	1 054 $
Limite	**89 494**	**(89 494)**	82 073	(82 073)
Variabilité de la valeur marchande nette du portefeuille	**(230 537)**	**103 089**	(224 065)	91 441
Limite	**(332 555)**	**332 555**	(289 470)	289 470

(1) Le plus faible taux des courbes de rendement utilisé dans le modèle est de 0,90 % (0,85 % en 2012) afin d'éviter des taux négatifs.

La société a défini une troisième limite qui porte sur son risque d'engagement. Le risque d'engagement correspond au risque que les taux d'intérêt augmentent après que la société s'engage envers le client à un taux d'intérêt moins élevé. Selon la politique, la baisse de la juste valeur des garanties de taux d'intérêt sur les nouveaux prêts et les renouvellements de prêt ne doit pas représenter plus de 0,5 % du total des capitaux propres (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu) pour une hausse de 0,5 % des taux. La réduction nette de la juste valeur des prêts non décaissés dans le cas d'une hausse du taux de 0,5 % était de 3,7 millions de dollars au 31 mars 2013 (4,2 millions en 2012), soit à l'intérieur de la limite de la politique de 16,6 millions de dollars (14,5 millions en 2012).

24. Gestion du risque (suite)

Le tableau suivant résume le risque de taux d'intérêt de la société en fonction de l'écart entre la valeur comptable de l'actif et du passif et des capitaux propres, regroupés selon les dates contractuelles de révision des taux ou d'échéance, en prenant la date la plus rapprochée, et la sensibilité aux taux d'intérêt. Dans le cours normal de leurs activités, les emprunteurs remboursent fréquemment leurs prêts par anticipation, en partie ou en totalité, avant la date d'échéance contractuelle.

(milliers de dollars)	Immédiatement sensible au taux d'intérêt	3 mois ou moins	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux d'intérêt	Total
Actif							
Trésorerie	– $	881 523 $	– $	– $	– $	36 348 $	917 871 $
Rendement	–	1,05 %	–	–	–	–	–
Placements temporaires	–	139 614	24 921	–	–	246	164 781
Rendement (1)	–	1,08 %	1,02 %	–	–	–	–
Actifs financiers dérivés (2)	–	–	–	–	–	71 183	71 183
Prêts	15 577 048	1 058 649	1 781 109	5 448 957	1 050 519	(422 950)	24 493 332
Rendement (1)	3,94 %	5,38 %	4,45 %	4,63 %	5,08 %	–	–
Contrats de location-financement	–	805	3 460	8 643	–	–	12 908
Rendement (1)	–	5,19 %	5,19 %	5,19 %	–	–	–
Placements de capital-risque	–	–	175	18 115	–	55 076	73 366
Rendement (1)	–	–	8,00 %	11,39 %	–	–	–
Autres	–	–	–	–	–	137 373	137 373
Total de l'actif	15 577 048 $	2 080 591 $	1 809 665 $	5 475 715 $	1 050 519 $	(122 724) $	25 870 814 $
Passif et capitaux propres							
Emprunts non structurés	– $	18 659 081 $	694 625 $	1 791 036 $	764 065 $	42 936 $	21 951 743 $
Rendement (1)	–	0,98 %	2,26 %	1,83 %	3,12 %	–	–
Emprunts structurés	–	–	186	–	–	7	193
Rendement (1)	–	–	6,00 %	–	–	–	–
Total des emprunts	–	18 659 081	694 811	1 791 036	764 065	42 943	21 951 936
Passifs financiers dérivés (2)(3)	–	332 669	(186)	(94 489)	(237 994)	–	–
Rendement (1)	–	1,05 %	6,00 %	4,26 %	4,54 %	–	–
Autres	–	–	–	–	–	408 578	408 578
Capitaux propres	–	–	–	–	–	3 510 300	3 510 300
Total du passif et des capitaux propres	– $	18 991 750 $	694 625 $	1 696 547 $	526 071 $	3 961 821 $	25 870 814 $
Écart total 2013	15 577 048 $	(16 911 159) $	1 115 040 $	3 779 168 $	524 448 $	(4 084 545) $	– $
Écart total cumulatif 2013	15 577 048 $	(1 334 111) $	(219 071) $	3 560 097 $	4 084 545 $	– $	– $
Écart total 2012	14 611 099 $	(16 265 013) $	1 348 327 $	3 628 478 $	264 204 $	(3 587 095) $	– $
Écart total cumulatif 2012	14 611 099 $	(1 653 914) $	(305 587) $	3 322 890 $	3 587 095 $	– $	– $

(1) Représente le rendement moyen pondéré effectif à la date d'échéance ou à la date de révision du taux contractuel, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Les montants théoriques des instruments dérivés dont la juste valeur est positive ont été déduits du montant théorique des instruments dérivés dont la juste valeur est négative et sont compris dans le poste des passifs dérivés.

(3) Représente les montants de capital théorique des instruments dérivés.

24. Gestion du risque (suite)

Risque de change

La société est exposée à un risque de taux de change en raison des différences de montant et d'échelonnement des flux de trésorerie liés aux actifs et passifs libellés en devises. L'exposition au risque de change est minimisée en appariant les prêts en devises à des emprunts en devises. Ce risque ne peut être entièrement couvert parce que les actifs sont des prêts amortis et les passifs sont des obligations à escompte, ce qui crée une non-concordance des échéances des flux de trésorerie de capital et d'intérêt. Toutefois, la société a déterminé que le risque résiduel était négligeable.

La société a d'ailleurs pour politique d'atténuer le risque de taux de change. Tous ses emprunts en devises sont pleinement couverts au moment de leur émission, sauf si la dette libellée en devises sert à financer un actif de même devise. Selon la politique, la limite fixée par le Conseil pour le ratio de couverture du financement en devises par rapport aux actifs en devises est une plage de 90 % à 110 %. Le ratio réel de la société au 31 mars 2013 s'établissait à 96,1 % (97,7 % en 2012).

Instruments dérivés

La société utilise les instruments dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt et les risques de change. Les instruments dérivés modifient le profil de risque du bilan en réduisant la non-concordance des actifs et des passifs de manière à ce que les risques de taux d'intérêt et de change soient gérés conformément aux limites de la politique.

Lorsque des opérations sur dérivés sont admissibles à la comptabilité de couverture, les dérivés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont comptabilisés de la manière décrite à la note 2. Les opérations sur dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont quand même considérées comme des couvertures économiques. Ces opérations de couverture peuvent donner lieu à une volatilité du bénéfice net puisque les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et qu'il est possible que cette volatilité ne soit pas représentative du risque global.

Placements de capital-risque (actions)

La société est exposée à un risque de prix dans le cadre de ses placements de capital-risque (actions). La société gère le risque de prix en planifiant de façon réfléchie, en établissant des critères de placement stricts, en abordant les occasions de placement avec une diligence raisonnable et en menant ses activités dans le respect des politiques de placement. Le gestionnaire de placements surveille la situation financière des entreprises bénéficiaires de placements de capital-risque et en fait régulièrement rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la société ne puisse pas répondre à une demande de financement ou ne parvienne pas à financer ses obligations, à prix raisonnable, à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Dans le cadre de ses activités de gestion des liquidités, la société mesure, prévoit et gère ses flux de trésorerie. Son objectif vise à maintenir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins des clients et couvrir les besoins d'exploitation.

La société gère ses liquidités par les moyens suivants :

- un portefeuille de placements liquides : au 31 mars 2013, la société disposait de 1 082,7 millions de dollars en trésorerie et en placements temporaires (988,0 millions en 2012);
- un accès à du financement à court terme : le financement par l'intermédiaire du programme d'emprunt des sociétés d'État et sur les marchés financiers assure à la société les liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie;
- un accès à une marge de crédit d'exploitation bancaire de 30,0 millions de dollars.

24. Gestion du risque (suite)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie non actualisés du passif financier de la société, selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les flux de trésorerie nominaux bruts représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés relatifs au capital et à l'intérêt du passif financier. Il y a un écart important entre les flux de trésorerie prévus de la société pour certains instruments et la présente analyse. Par exemple, certains emprunts de la société qui pourraient être remboursés par anticipation n'ont pas été inclus dans la catégorie des échéances les plus rapprochées, parce qu'il est impraticable de les estimer.

Échéances contractuelles résiduelles du passif financier

	31 mars 2013						
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rentrées (sorties) de fonds nominales brutes	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés							
Emprunts	**21 951 936 $**	**(21 950 245) $**	**(2 983 309) $**	**(2 500 664) $**	**(4 585 111) $**	**(11 059 037) $**	**(822 124) $**
Passifs financiers dérivés							
Valeur comptable	–	–	–	–	–	–	–
Rentrées de fonds	–	–	–	–	–	–	–
Sorties de fonds	–	–	–	–	–	–	–
	21 951 936 $	**(21 950 245) $**	**(2 983 309) $**	**(2 500 664) $**	**(4 585 111) $**	**(11 059 037) $**	**(822 124) $**

	31 mars 2012						
(milliers de dollars)	Valeur comptable	Rentrées (sorties) de fonds nominales brutes	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés							
Emprunts	20 341 395 $	(20 339 669) $	(2 849 134) $	(1 964 905) $	(4 777 537) $	(9 938 922) $	(809 171) $
Passifs financiers dérivés							
Valeur comptable	84	–	–	–	–	–	–
Rentrées de fonds	–	43	–	38	5	–	–
Sorties de fonds	–	(127)	–	(81)	(46)	–	–
	20 341 479 $	(20 339 753) $	(2 849 134) $	(1 964 948) $	(4 777 578) $	(9 938 922) $	(809 171) $

24. Gestion du risque (suite)

Gestion du risque d'assurance

Incertitude des hypothèses et des évaluations

L'assureur de la société détermine les réserves pour sinistres à l'aide de la Méthode canadienne axée sur le bilan. En vertu de cette méthode, les flux de trésorerie découlant des contrats d'assurance et des actifs qui les appuient sont projetés dynamiquement selon divers scénarios prescrits par l'Institut canadien des actuaires (ICA), à l'aide d'hypothèses d'estimation les plus probables et de marges pour écart négatif. La société embauche, à l'occasion, des actuaires indépendants pour examiner son programme d'assurance afin de s'assurer que ses hypothèses, méthodologies et processus sont prudents.

En ce qui concerne le calcul de la réserve pour sinistres, des hypothèses doivent être faites au sujet des taux d'intérêt, des actifs en défaut, de l'inflation, des taux de mortalité et de morbidité, des résiliations de police, des charges et d'autres facteurs sur la durée des polices d'assurance. Des hypothèses d'estimation les plus probables sont utilisées pour prévoir l'expérience future. D'autres provisions sont comprises dans la réserve pour sinistres afin de prendre en compte les écarts défavorables possibles par rapport à la meilleure estimation. Si l'hypothèse est davantage susceptible de changer ou s'il existe une incertitude plus grande au sujet de l'hypothèse d'estimation la plus probable sous-jacente, une provision plus élevée correspondante est comprise dans la réserve pour sinistres. Les hypothèses n'ont fait l'objet d'aucun changement qui aurait eu une incidence considérable sur la réserve pour sinistres pendant l'exercice en cours.

Les provisions sont examinées individuellement et collectivement afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables. Les hypothèses d'estimation les plus probables et les marges pour écart défavorable sont examinées chaque année et sont révisées si on le juge nécessaire et prudent. Les hypothèses qui présentent le plus grand impact potentiel sur le bénéfice net ont trait à la mortalité et au rendement des placements.

La mortalité, en termes d'assurance, a trait aux taux auxquels les décès se produisent pour des groupes de personnes déterminés et est, généralement, fondée sur une expérience moyenne de cinq ans. En général, les taux de mortalité présumés ne tiennent compte d'aucune amélioration future prévue, sauf dans certains cas où l'effet net de la prise en compte d'une amélioration future augmente le passif de la police.

Les hypothèses liées au rendement des placements comprennent les pertes sur prêts futures prévues sur les investissements à revenu fixe. L'expérience de la société et de l'industrie à long terme ainsi que des examens particuliers du portefeuille actuel sont utilisés pour prévoir les pertes sur prêts.

Les hypothèses relatives aux résiliations de police antérieures reposent généralement sur la moyenne de cinq ans de la société.

Les hypothèses relatives aux charges reposent sur l'expérience récente de la société déterminée au moyen d'une méthode interne d'affectation des charges.

25. Événements postérieurs

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés le 29 mai 2013. Il ne s'est produit aucun événement postérieur qui aurait dû être constaté ou divulgué dans les présents états financiers consolidés entre le 31 mars 2013 et la date d'approbation.

Glossaire

Agroentreprise et agroalimentaire

Fournisseurs ou transformateurs qui vendent des produits aux producteurs primaires, achètent leurs produits ou leur offrent divers services. Ce sont par exemple des fabricants, des concessionnaires d'équipement, des fournisseurs d'intrants, des grossistes et des entreprises de marketing et de conditionnement.

Alliances

Relation établie par contrat entre FAC et un autre organisme agricole ou financier dans le but de mettre en commun leurs ressources afin d'offrir une gamme élargie de services aux clients.

Autres éléments du résultat étendu

Gains et pertes attribuables à des variations de la juste valeur qui sont constatés à un poste autre que le bénéfice net, dans une section des capitaux propres appelée Cumul des autres éléments du résultat étendu.

Charge pour pertes sur prêts

Charge imputée à l'état des résultats qui correspond au montant requis pour ramener la provision pour pertes sur prêts à un niveau jugé approprié par la direction.

Contrepartie

L'autre partie engagée dans une opération financière, habituellement une autre institution financière.

Cote de crédit

Classification du risque de crédit fondée sur une évaluation des ressources financières d'une entreprise, de ses antécédents de remboursement et de sa volonté de s'acquitter de ses obligations financières.

Couverture

Technique de gestion du risque qu'une entité utilise pour se protéger contre les fluctuations négatives des cours, des taux d'intérêt ou des taux de change. Cette technique repose sur l'élimination ou la réduction des risques par la prise de positions de compensation ou d'atténuation.

Décaissements nets

Montant des fonds décaissés par rapport aux prêts approuvés. Les décaissements nets excluent les prêts FAC existants qui ont été refinancés.

Entité ad hoc

Entité créée par la société dans un but unique et explicite. La société obtient la majorité des bénéfices de cette entité et par conséquent, elle partage aussi les risques liés à ses activités.

Entreprise à valeur ajoutée

Entreprise agricole qui produit, transporte, entrepose, distribue ou transforme un produit agricole et qui, ainsi, crée de la valeur ajoutée en amont ou en aval de la production primaire.

Gestion du risque d'entreprise (GRE)

Mise en application, à tous les niveaux de la société, de mesures coordonnées dans le but d'aider cette dernière à gérer et à contrôler les risques auxquels elle est exposée.

Instrument dérivé intégré

Composante d'un instrument hybride (composé) qui comprend également un contrat hôte non dérivé, ce qui a pour effet qu'une partie des flux de trésorerie de l'instrument composé fluctue d'une manière semblable à un instrument dérivé autonome.

Instrument financier dérivé

Instrument financier dont la valeur est déterminée et dérivée d'après un prix, un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice des prix sous-jacent. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet de transférer, de modifier ou de réduire le risque réel ou prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Les contrats de produits dérivés comprennent les swaps de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats à terme.

Intérêts créditeurs nets

Différence entre les intérêts réalisés sur les éléments d'actif (p. ex., prêts et valeurs mobilières) et les intérêts payés sur les emprunts.

Juste valeur

Montant qu'un tiers indépendant paierait ou recevrait pour acheter ou vendre un instrument financier sur le marché. La juste valeur correspond à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie, après ajustement pour le risque.

Levier financier

Rapport entre le total du passif et les capitaux propres d'une entreprise.

Marge d'intérêt nette

Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif total moyen.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode qui consiste à calculer le coût après amortissement d'un actif ou d'un passif financier et à répartir les intérêts créditeurs ou débiteurs sur la période considérée.

Montant nominal de référence

Dans un contrat visant des instruments dérivés, valeur théorique servant de référence au calcul de l'intérêt et des autres paiements. Aux termes du contrat, le montant nominal n'est ordinairement pas échangé.

Montants en souffrance

Tous les montants en souffrance de plus de 500 $ sur un prêt, y compris les prêts douteux.

Paiements anticipés

Versements de capital non prévus au calendrier de remboursement effectués avant l'échéance du terme.

Point de base

Un centième de un pour cent. Le point de base sert à décrire le taux d'intérêt applicable ou le rendement d'un placement (1 point de base = 0,01 %).

Prêts douteux

Prêts pour lesquels, de l'avis de la direction, il n'existe plus de certitude raisonnable de percevoir dans un délai acceptable le plein montant de capital et d'intérêt. De plus, tout prêt affichant un montant en souffrance supérieur à 500 $ pendant 90 jours est classé douteux, sauf s'il est suffisamment garanti.

Production primaire

Exploitations agricoles qui produisent des matières premières telles que des grains et oléagineux, du lait, des fruits et des légumes et qui font l'élevage de bovins, de porcs, de volaille, de moutons et d'autres espèces de bétail. La production primaire comprend aussi les vignobles, les serres, les exploitations forestières (culture, production et coupe d'arbres), les exploitations aquicoles (l'élevage de poissons d'eau douce ou salée) et l'agriculture à temps partiel.

Programme d'emprunt des sociétés d'État

Financement direct accordé à la société par le gouvernement fédéral.

Programme de soutien à la clientèle

Plans élaborés afin d'aider de façon proactive les clients qui pourraient avoir de la difficulté à rembourser leur prêt pendant un repli économique dans un segment particulier de l'industrie agricole. Les plans individuels peuvent comprendre des paiements différés ou des calendriers de remboursement flexibles pour des périodes déterminées.

Provision pour pertes sur prêts

Meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables subies sur le portefeuille de prêts et de contrats de location-financement. Au bilan, les provisions sont comptabilisées comme déductions distinctes des prêts et des contrats de location-financement.

Ratio d'efficience

Mesure servant à évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources pour générer des bénéfices (frais d'administration exprimés en pourcentage des produits). Les produits comprennent les intérêts créditeurs nets, le produit net tiré de l'assurance et les autres produits.

Ratio de levier

Niveau de dette exprimé en dollars de dette contractée pour chaque dollar de capitaux propres, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Rendement des capitaux propres (RCP)

Bénéfice net attribuable à l'actionnaire de l'entité mère exprimé en pourcentage du total des capitaux propres moyens, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Responsabilité sociale d'entreprise (RSE)

Engagement d'une entreprise à exercer ses activités de façon durable sur les plans économique, social et environnemental, tout en tenant compte du meilleur intérêt des parties concernées, notamment les investisseurs, les clients, les employés, les partenaires d'affaires, les collectivités, l'environnement et le public, selon la définition du Canadian Business for Social Responsibility.

Risque de change

Risque de perte financière attribuable aux fluctuations négatives des taux de change.

Risque de contrepartie

Risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations aux termes du contrat qu'elle a conclu ou de l'opération à laquelle elle participe.

Risque de taux d'intérêt

Risque qu'une fluctuation des taux d'intérêt ait des répercussions négatives sur les intérêts créditeurs nets et la valeur économique de la société.

Secteur (de production)

Type particulier de production agricole, comme la production laitière, les cultures commerciales, l'élevage bovin, etc.

Swaps de taux et de devises

Ententes contractuelles en vertu desquelles les parties nommées conviennent de s'échanger des devises ou des flux d'intérêt sur la base d'un montant nominal de référence pour une période donnée.

Système de pointage et de tarification du risque (SPTR)

Outil servant à évaluer le type de risque et l'impact potentiel des risques de chaque prêt ou contrat de location-financement et à fixer les taux de façon à couvrir adéquatement le risque du portefeuille de FAC. La composante tarification du SPTR calcule le coût du risque (l'ajustement au risque), c'est-à-dire la portion de la marge requise pour couvrir le risque de perte.

Taux de renouvellement des prêts

Rapport, exprimé en pourcentage, entre les montants de capital renouvelés et les montants de capital arrivés à échéance.

Valeur marchande nette du portefeuille

Valeur actualisée nette des actifs après soustraction des passifs. Elle sert à déterminer la sensibilité de la valeur économique nette de la société aux fluctuations des taux d'intérêt.

Bureaux de FAC

Colombie-Britannique
Abbotsford, Dawson Creek, Duncan, Kelowna, Surrey

Alberta
Barrhead, Brooks, Calgary, Camrose, Drumheller, Edmonton, Falher, Grande Prairie, High River (S), La Crete, Leduc, Lethbridge, Lloydminster, Medicine Hat, Olds, Red Deer, Stettler (S), Vegreville, Vermilion, Westlock

Saskatchewan
Assiniboia, Carlyle, Humboldt, Kindersley, Meadow Lake (S), Moose Jaw, Moosomin (S), North Battleford, Prince Albert, Regina, Rosetown, Saskatoon, Swift Current, Tisdale, Wadena (S), Weyburn, Yorkton

Manitoba
Arborg, Brandon, Carman, Dauphin, Killarney (S), Morden, Neepawa, Portage la Prairie, Shoal Lake (S), Steinbach, Stonewall (S), Swan River, Virden, Winnipeg

Ontario
Casselman, Chatham, Clinton, Essex, Frankford, Guelph, Kanata, Kingston, Lindsay, Listowel, London, Mississauga, New Liskeard (S), North Bay, Owen Sound, Simcoe, Stratford, Thornton, Vineland, Walkerton, Woodstock, Wyoming

Québec
Alma, Blainville, Drummondville, Gatineau (S), Granby, Joliette, Lévis, Rivière-du-Loup, Salaberry-de-Valleyfield, Sherbrooke, Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Trois-Rivières, Victoriaville

Nouveau-Brunswick
Grand-Sault, Moncton, Sussex (S), Woodstock

Terre-Neuve-et-Labrador
Mount Pearl

Nouvelle-Écosse
Kentville, Truro

Île-du-Prince-Édouard
Charlottetown, Summerside

(S) Bureau satellite – heures réduites

Siège social
1800, rue Hamilton
C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Téléphone : 306-780-8100
Télécopieur : 306-780-5167

Logiciels de gestion FAC
1800, rue Hamilton
C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Sans frais : 1-800-667-7893
Téléphone : 306-721-7949
Télécopieur : 306-721-1981

Relations – gouvernement et industrie
Tour 7, 10e étage, pièce 319
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Téléphone : 613-773-2940
Télécopieur : 613-960-7024

www.fac.ca
csc@fac-fcc.ca

Numéro sans frais pour les clients
1-888-332-3301
(heures de service prolongées)

Les placements de capital-risque de FAC sont gérés par :

AVRIO CAPITAL

www.avriocapital.com
info@avriocapital.com

Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada